

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

Chair:
The Honourable DENNIS DAWSON

Tuesday, December 2, 2014
Wednesday, December 3, 2014
Wednesday, December 10, 2014

Issue No. 12

Twenty-seventh, twenty-eighth and twenty-ninth meetings:

Examine the challenges faced by the Canadian
Broadcasting Corporation in relation to the changing
environment of broadcasting and communications

INCLUDING:
THE TENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Special Study Budget (Canadian Broadcasting
Corporation) 2014-2015 — Release of additional funds)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Président :
L'honorable DENNIS DAWSON

Le mardi 2 décembre 2014
Le mercredi 3 décembre 2014
Le mercredi 10 décembre 2014

Fascicule n° 12

Vingt-septième, vingt-huitième et vingt-neuvième réunions :

Étude sur les défis que doit relever la Société
Radio-Canada en matière d'évolution du milieu
de la radiodiffusion et des communications

Y COMPRIS :
LE DIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget pour étude spéciale 2014-2015 — Société
Radio-Canada — Déblocage de fonds supplémentaires)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

The Honourable Dennis Dawson, *Chair*

The Honourable Donald Neil Plett, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Batters | Housakos |
| * Carignan, P.C. (or Martin) | MacDonald |
| * Cowan (or Fraser) | Mercer |
| Eggleton, P.C. | Merchant |
| Greene | Unger |
| | Verner, P.C. |

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Batters replaced the Honourable Senator Demers (*December 10, 2014*).

The Honourable Senator Verner, P.C., replaced the Honourable Senator Martin (*November 27, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Président : L'honorable Dennis Dawson

Vice-président : L'honorable Donald Neil Plett
et

Les honorables sénateurs :

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Batters | Housakos |
| * Carignan, C.P. (ou Martin) | MacDonald |
| * Cowan (ou Fraser) | Mercer |
| Eggleton, C.P. | Merchant |
| Greene | Unger |
| | Verner, C.P. |

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Batters a remplacé l'honorable sénateur Demers (*le 10 décembre 2014*).

L'honorable sénatrice Verner, C.P., a remplacé l'honorable sénatrice Martin (*le 27 novembre 2014*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, December 2, 2014
(43)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:30 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dawson, Demers, Eggleton, P.C., Greene, Housakos, Plett, Unger and Verner, P.C. (8).

In attendance: Terrence Thomas and Dillan Theckedath, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESS:

Town of Grand Falls-Windsor:

Rodney Mercer, Councillor.

Mr. Mercer made a statement and answered questions.

At 10:10 a.m., the committee suspended.

At 10:14 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda.

The committee considered a draft agenda.

At 10:28 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, December 3, 2014
(44)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:45 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dawson, Demers, Eggleton, P.C., Greene, Housakos, MacDonald, Plett, Unger and Verner, P.C. (9).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 2 décembre 2014
(43)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Dawson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dawson, Demers, Eggleton, C.P., Greene, Housakos, Plett, Unger et Verner, C.P. (8).

Également présents : Terrence Thomas et Dillan Theckedath, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Ville de Grand Falls-Windsor :

Rodney Mercer, conseiller municipal.

M. Mercer fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 10 h 10, la séance est suspendue.

À 10 h 14, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité puisse examiner une ébauche de programme.

Le comité étudie un projet d'ordre du jour.

À 10 h 28, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 3 décembre 2014
(44)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Dawson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dawson, Demers, Eggleton, C.P., Greene, Housakos, MacDonald, Plett, Unger et Verner, C.P. (9).

In attendance: Terrence Thomas and Dillan Theckedath, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Suzanne Bossé, Director General;

Serge Quinty, Director of Communications.

The Honourable Senator Housakos moved:

That the Honourable Senator Plett be deputy chair of this committee.

The question being put on the question, it was adopted.

Ms. Bossé made a statement and, together with Mr. Quinty, answered questions.

At 7:32 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, December 10, 2014
(45)

[English]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:45 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Dennis Dawson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Batters, Dawson, Eggleton, P.C., Greene, Housakos, MacDonald, Plett, Unger and Verner, P.C. (9).

In attendance: Terrence Thomas and Dillan Theckedath, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Mona Ishack, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

Également présents : Terrence Thomas et Dillan Theckedath, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Suzanne Bossé, directrice générale;

Serge Quinty, directeur des communications.

L'honorable sénateur Housakos propose :

Que l'honorable sénateur Plett soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Mme Bossé fait une déclaration puis, avec M. Quinty, répond aux questions.

À 19 h 32, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 10 décembre 2014
(45)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Dennis Dawson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Dawson, Eggleton, C.P., Greene, Housakos, MacDonald, Plett, Unger et Verner, C.P. (9).

Également présents : Terrence Thomas et Dillan Theckedath, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

*WITNESS:**Canadian Broadcasting Corporation:*

Rémi Racine, Chairman of the Board.

After debate, it was agreed that a certified copy of the November 26, 2014 resolution of the National Assembly of Québec on the Société Radio-Canada be filed as an exhibit (Exhibit 5900-41.2/T1- SS-1, 12 “3”).

Mr. Racine made a statement and answered questions.

A point of order was raised concerning a question posed by a senator and its relevance to the committee’s order of reference.

The chair ruled on the point of order raised by the Honourable Senator Eggleton, P.C. regarding a question to the witness from the Honourable Senator Batters relating to the termination of Jian Ghomeshi, the former host of the CBC Radio program “Q,” and the participation by the CBC Board of Directors in the decision. Senator Eggleton, P.C. objected on the grounds that the question was beyond the scope of the order of reference. Other senators participated in the debate. The chair ruled that questions to the witness relating to the process followed by the board in its decision-making capacity are in order and fall within the scope of the order of reference, but that requests for specific details on individual cases are not in order.

At 8:12 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOIN :**Société Radio-Canada :*

Rémi Racine, président du conseil.

Après débat, il est convenu qu’une copie certifiée de la résolution de l’Assemblée nationale du Québec sur la Société Radio-Canada soit déposée auprès du greffier (pièce n° 5900-41.2/T1- SS-1, 12 “3”).

M. Racine fait une déclaration, puis répond aux questions.

Le Règlement est invoqué à l’égard d’une question posée par un sénateur et de sa pertinence par rapport à l’ordre de renvoi du comité.

La présidence se prononce sur le rappel au Règlement soulevé par l’honorable sénateur Eggleton, C.P., à l’égard d’une question posée au témoin par l’honorable sénatrice Batters concernant le congédiement de Jian Ghomeshi, l’ancien animateur de l’émission de radio « Q » de la CBC, et la participation du conseil d’administration de Radio-Canada dans la décision. Le sénateur Eggleton, C.P., fait valoir que la question dépassait la portée de l’ordre de renvoi. D’autres sénateurs participent au débat. La présidence déclare que les questions posées au témoin concernant le processus suivi par le conseil pour prendre des décisions sont recevables et conformes à l’ordre de renvoi, mais que les demandes de détails sur des cas particuliers ne sont pas recevables.

À 20 h 12, le comité s’ajourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, December 11, 2014

The Standing Senate Committee on Transport and Communications has the honour to present its

TENTH REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Monday, December 9, 2013, to study the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications, respectfully requests funds for the fiscal year ending March 31, 2015 and request, for the purpose of such study, that it be empowered to travel outside Canada.

The committee budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee were printed in the *Journals of the Senate* of June 5, 2014. On June 10, 2014, the Senate approved a partial release of \$262,811 to the committee. The report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets, and Administration recommending the release of additional funds is appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 11 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le lundi 9 décembre 2013 à examiner, pour en faire rapport, les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications, demande respectueusement des fonds pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2015 et demande qu'il soit, aux fins de ses travaux, autorisé à voyager à l'extérieur du Canada.

Le budget présenté par le comité au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a été imprimé dans les *Journaux du Sénat* le 5 juin 2014. Le 10 juin 2014, le Sénat a approuvé un débloqué partiel de fonds de 262 811 \$ au comité. Le rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration recommandant un débloqué additionnel de fonds est annexé au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

DENNIS DAWSON

Chair

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, December 11, 2014

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Transport and Communications for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2015, for the purpose of its special study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation, as authorized by the Senate on Monday, December 9, 2013. The said budget is as follows:

| | |
|------------------------------------|------------------|
| Activity 4: London, United Kingdom | \$ <u>89,100</u> |
| Total | \$ <u>89,100</u> |

(includes funds for a fact-finding mission; includes funds for 5 senators to travel)

The budgets approved by the Senate for each travel activity are the maximum amount that can be spent for that activity;

Budgets normally include funds for the full membership of the committee to travel;

In general, a reduced delegation actually travels and efforts are made to find additional savings;

Therefore, actual expenditures are expected to be considerably below the approved budget, and they will be reported to the Senate;

Any surplus funds remaining at the conclusion of a travel activity will be clawed-back and can be made available for allocation to committees for other activities.

Respectfully submitted,

Le président,

PIERRE CLAUDE NOLIN

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 11 décembre 2014

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des transports et des communications concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 aux fins de leur étude spéciale sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada, tel qu'autorisé par le Sénat le lundi 9 décembre 2013. Ledit budget se lit comme suit:

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| Activité 4 : Londres, Royaume-Uni | <u>89 100 \$</u> |
| Total | <u>89 100 \$</u> |

(y compris des fonds pour une mission d'étude; y compris des fonds pour les déplacements de 5 sénateurs)

Les budgets approuvés par le Sénat pour chaque déplacement sont le montant maximal qui peut être dépensé pour ce déplacement;

Les budgets prévoient normalement des fonds pour les déplacements de tous les membres du comité;

En règle générale, une délégation réduite se déplace réellement et des efforts sont faits pour réaliser des économies additionnelles;

Par conséquent, on s'attend à ce que les dépenses réelles soient beaucoup inférieures au budget approuvé, et elles feront l'objet d'un rapport au Sénat;

Tous les fonds excédentaires restants après un déplacement seront récupérés et peuvent être réattribués aux comités pour d'autres activités.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 2, 2014

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:30 a.m. to continue its study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Senator Dennis Dawson (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications to order.

[*English*]

Today we are continuing our study into the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communication.

Our witness is Mr. Rodney Mercer, a councillor from the Town of Grand Falls-Windsor. I invite Mr. Mercer to make his presentation and then senators will have questions.

Rodney Mercer, Councillor, Town of Grand Falls-Windsor: Good morning. Thank you for offering me the opportunity to appear before your committee today as a witness in your examination of the challenges faced by the CBC in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

The Town of Grand Falls-Windsor is a unique, historically rich community located in central Newfoundland. This beautiful town became established in 1905 and unlike most communities in the province, it came into existence overnight. A British family, fearful of impending war in Europe, came to Grand Falls-Windsor in search of an alternative source of newsprint to maintain their publishing domain. It was the rich timber resources, potential hydroelectricity and a near deepwater port that led to the creation of this pulp and paper mill town.

The Town of Grand Falls-Windsor can appreciate the challenges faced by the CBC as, in our opinion, technology changed the broadcasting world. It was similar to the changes in technology that devastated the town of Grand Falls-Windsor six short years ago when the former Abitibi Mill closed its doors for the final time. Just as quickly as our town had come in existence, it almost disappeared.

Due to advancements in technology, the Town of Grand Falls-Windsor fully understands and appreciates the challenges faced by the CBC today. As a result of this understanding, to strengthen the CBC's presence in central Newfoundland, the Town of Grand Falls-Windsor encouraged the use of technological advancements. More specifically, in the wake of the 2015 strategy, the Town of

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 2 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour continuer son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Le sénateur Dennis Dawson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications ouverte.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en ce qui a trait à l'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Notre témoin est M. Rodney Mercer, conseiller municipal de la Ville de Grand Falls-Windsor. M. Mercer nous livrera d'abord son exposé, puis les sénateurs pourront lui poser des questions.

Rodney Mercer, conseiller municipal, Ville de Grand Falls-Windsor : Bonjour. Je tiens avant tout à vous remercier de me donner cette occasion de témoigner dans le cadre de l'étude de votre comité concernant les défis que CBC doit relever en ce qui a trait à l'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

La Ville de Grand Falls-Windsor est une collectivité au passé riche unique en son genre. Cette ville magnifique du centre de Terre-Neuve a été fondée en 1905. Contrairement à la plupart des collectivités de la province, sa création s'est faite en un très court laps de temps. Une famille britannique qui craignait le déclenchement imminent d'une guerre en Europe est venue à Grand Falls-Windsor dans l'espoir de trouver une nouvelle source de papier journal pour ses activités dans le domaine de l'édition. Ce sont les riches ressources en bois, le potentiel hydroélectrique et la possibilité d'aménager un port en eau profonde à faible distance de la ville qui ont mené à la création de ce centre des pâtes et papiers.

La Ville de Grand Falls-Windsor est bien placée pour comprendre les défis auxquels CBC doit faire face. Selon nous, les changements qui se produisent aujourd'hui dans le monde de la radiodiffusion s'apparentent aux changements technologiques qui ont quasiment rayé notre ville de la carte il y a à peine six ans, soit quand l'Abitibi Mill a fermé ses portes pour de bon.

La Ville de Grand Falls-Windsor comprend très bien la dynamique des changements technologiques, et c'est pourquoi elle est en mesure de comprendre les défis auxquels CBC doit faire face. Forte de cette compréhension et pour aider la société d'État à renforcer sa présence dans le centre de Terre-Neuve, la Ville de Grand Falls-Windsor a donc invité la société à tirer parti des

Grand Falls-Windsor extended an olive branch to create a partnership that would coincide with the strategy, but to focus on strengthening the CBC's presence in communities across rural Newfoundland. With this proposed partnership, the town offered space in one of the town's buildings known to most in the central region as the EXCITE centre, which was constructed with technology in mind. This building was constructed by the town as a proactive measure to diversify the economy of a pulp and paper mill town.

In keeping with the mandate of the 2015 strategy, the CBC recruited SNC-Lavalin to do an evaluation of the assets in the province of Newfoundland and Labrador from a building perspective. The location in Grand Falls-Windsor was determined to be the most advantageous due to functionality and energy consumption.

In May 2013, our town met with senior management of the CBC with respect to the possibility of creating a partnership that would include having the CBC relocate to the town-owned building if the decision were to be made to vacate the existing CBC-owned properties. Senior management was very intrigued with the possibility since they had indicated that one location within central Newfoundland would be more efficient than the existing two. The approximate rental rates would also be a fraction of the existing cost.

Almost one year later, the possibility of forming a partnership with the CBC came crashing down when senior management of the CBC informed our town that no suitable space was available in Grand Falls-Windsor.

After two years of discussion, senior management informed the town they were closing up shop in Grand Falls-Windsor, but this only occurred after a copy of a lease with the new landlord at the new location in Gander was leaked. The CBC informed our town that the real estate blueprint in central Newfoundland would be reduced from approximately 8,000 square feet to 1,500 square feet, and that the cost savings measure would come from a reduced square footage and reduction in the capital costs associated with maintaining a building.

What the CBC failed to mention were the enormous rates that they had signed onto in a 15-year lease agreement at the new location. As per the lease agreement with the new landlord, the rent would cost an average of \$48 per square foot compared to the offer made to the CBC by the Town of Grand Falls-Windsor for \$17 per square foot. As a town, we have a major problem with this decision. Regional management informed the town that the CBC realty division did not visit Grand Falls-Windsor, nor did they study prospective locations and that due diligence had been done in determining this move. The CBC insisted they could not find suitable competitive space in Grand Falls-Windsor, and no choice was left to be made but to relocate.

progrès technologiques. Plus précisément, dans le cadre de la Stratégie 2015, la Ville de Grand Falls-Windsor a présenté une offre de partenariat à CBC, offre qui mettait cependant l'accent sur le renforcement de la présence de la société dans l'ensemble des régions rurales de Terre-Neuve. Le partenariat proposé par la ville s'accompagnait de l'offre de bureaux dans un immeuble à vocation technologique que la plupart des gens du centre de la province connaissent sous le nom d'immeuble Excite. La construction de cet immeuble est le fait d'une initiative de la ville, qui cherchait en cela à diversifier de façon proactive son économie fondée sur les pâtes et papiers.

Or, dans le cadre de la Stratégie 2015, CBC a fait appel à SNC-Lavalin pour évaluer les biens immobiliers de la province de Terre-Neuve-et-Labrador et trouver un immeuble qui lui conviendrait. Cet examen a permis d'établir que l'immeuble de Grand Falls-Windsor était le plus avantageux sur le plan de la fonctionnalité et de la faible consommation en énergie.

En mai 2013, les responsables de notre ville ont rencontré la haute direction de CBC pour discuter de la possibilité de créer un partenariat aux termes duquel la société d'État aurait déménagé dans l'immeuble Excite si elle décidait de quitter ses locaux de l'époque. Cette possibilité avait capté l'attention de la haute direction, surtout qu'elle avait déjà indiqué qu'il serait plus efficace de regrouper ses activités dans le centre de Terre-Neuve que de les voir partagées en deux endroits. Du reste, le prix approximatif de la location dans le nouvel immeuble représentait une fraction des coûts que la société devait assumer à l'époque.

Mais, presque un an plus tard, l'espoir de créer un partenariat avec CBC s'est évanoui lorsque la haute direction de la société a fait savoir que Grand Falls-Windsor n'offrait pas de locaux correspondant à ses besoins.

Au terme de deux ans de discussion, la haute direction a informé la mairie qu'elle fermait ses bureaux de Grand Falls-Windsor, mais cela, seulement après qu'une copie du bail avec le locateur de Gander ait été divulguée par inadvertance. La CBC a en outre indiqué que la superficie de ses locaux pour le centre de Terre-Neuve allait passer d'environ 8 000 pieds carrés à 1 500 pieds carrés, et que cette réduction et la réduction des coûts d'entretien connexes allaient lui permettre de réaliser des économies.

Cependant, CBC n'a pas dit un mot sur les énormes coûts de location de ses nouveaux locaux, coûts consignés dans le bail de 15 ans qu'elle a consenti à signer. En effet, l'entente conclue avec le nouveau locateur fixait le coût moyen de location à 48 \$ le pied carré, alors que l'offre faite par la Ville de Grand Falls-Windsor se chiffrait à 17 \$ le pied carré. Notre ville a beaucoup de difficulté à avaler cette décision. La direction régionale a informé la ville que la Division immobilière de CBC n'avait pas visité Grand Falls-Windsor, et qu'elle n'y avait pas examiné l'offre de locaux disponibles, mais que cette décision avait été prise avec une diligence raisonnable. La CBC a insisté sur le fait qu'elle n'avait pas été en mesure de trouver de locaux convenables et concurrentiels à Grand Falls-Windsor, et qu'elle n'avait pas eu d'autre choix que de trouver un autre endroit.

The mayor, on my request, called all commercial real estate companies in central Newfoundland and none was ever approached by the CBC realty division, nor were they ever contacted by another company doing third party research looking for this amount of space. To add insult to injury, it wasn't until I started asking questions of senior CBC management about the very aspect of not one of our local companies being contacted for a price that CBC decided to backtrack on their work and start to create a paper trail. It appears that CBC management decided to contact an independent third party — in this case, SNC-Lavalin — to make inquiries and have it appear that the decision was made by a third party decision maker. Unfortunately, CBC did not cover their tracks very well because the independent realty company did not start asking questions or inquiring with local commercial landlords until January 2014, five weeks after the lease had been signed for the new location.

The space at the new location is in a commercial mall and beyond expensive. The location is suspected to bring high visibility, but how can it do so when the “Central Morning Show” — a local morning show — is on the air from 6 to 9 a.m. Monday through Friday and the mall doesn't open until 10?

The “good solution” that the CBC refers to is not good for the Canadian taxpayer and is only good for the landlord.

The CBC is one of the biggest beneficiaries of federal tax money, but they are not really accountable to anyone. In conclusion, I think it is safe to say that most Canadians, especially those living in rural areas of the country, support the CBC and the concept of public broadcasting. As most are aware, it is not the billion dollar direct subsidies or blank cheque from Ottawa that is needed to fix the issues we are currently facing. Rather, it is the basic principles of everyday business practice that must be adopted, not necessarily with the idea of making a profit, but breaking even. From what I have discussed today, it appears to me that the CBC has failed miserably in its responsibility to the Canadian government and to the Canadian individual.

I believe our broadcasting system would be better served with accountability and proper due diligence. What we have experienced in Grand Falls-Windsor is the polar opposite of what should be happening. My fear is if this is the practice in a small town in rural Newfoundland, what could possibly be happening in larger centres such as Toronto, Montreal or Vancouver?

Thank you for the opportunity to appear, Mr. Chair.

The Chair: Thank you very much, Mr. Mercer.

À ma demande, le maire a téléphoné à tous les courtiers en immobilier du centre de la province. Or, ces appels nous ont permis d'apprendre qu'aucun d'eux n'avait été approché par la Division immobilière de CBC, ni par aucune autre entreprise qui aurait agi comme tiers à la recherche d'un espace de cette taille. Pour ajouter l'insulte à l'injure, il aura fallu que je commence à questionner la haute direction de la société d'État au sujet des résultats de ces appels aux courtiers pour qu'elle décide de faire un retour sur ses agissements et d'en chercher la trace sur papier. Or, il semble que la direction de la société avait confié à une entreprise tierce — en l'occurrence, SNC-Lavalin — de faire enquête à ce sujet et que la décision a été prise par un tiers décideur. Malheureusement, il semble que CBC n'avait pas fait un bon travail pour brouiller ses pistes, car la société immobilière indépendante n'a commencé à poser de questions aux propriétaires d'immeubles commerciaux locaux qu'en janvier 2014, soit cinq semaines après que le bail eut été signé pour les nouveaux locaux.

Les nouveaux locaux sont situés dans un centre commercial et ils coûtent un prix de fou. On allègue que ce nouvel endroit offrira une plus grande visibilité, mais comment peut-on penser cela lorsque le *Central Morning Show* — une émission du matin locale — est diffusé de 6 à 9 heures, du lundi au vendredi, et que le centre commercial n'ouvre qu'à 10 heures?

La « bonne solution » évoquée par CBC n'est pas bonne pour le contribuable canadien. Elle ne profite qu'au propriétaire.

CBC est l'un des organismes qui reçoivent le plus d'argent du gouvernement fédéral, mais, dans les faits, il n'a aucun compte à rendre à qui que ce soit. Je crois par ailleurs que l'on peut affirmer sans se tromper que la majorité des Canadiens — surtout ceux qui habitent en régions rurales — appuient CBC et le concept de la radiodiffusion publique. Cependant, comme le savent la plupart d'entre nous, ce ne sont pas des subventions directes de milliards de dollars ou un chèque en blanc d'Ottawa qui vont régler les problèmes actuels de l'organisme. Il s'agira plutôt de s'en tenir aux principes de base de pratiques commerciales éprouvées, pas nécessairement avec l'espoir de réaliser un bénéfice, mais, à tout le moins, de couvrir ses frais. L'histoire que j'ai racontée aujourd'hui permet de constater que CBC a lamentablement échoué à s'acquitter de sa responsabilité envers l'État et les Canadiens.

J'estime que notre système de radiodiffusion fonctionnerait mieux s'il était tenu de rendre des comptes et d'exercer une diligence raisonnable. Ce qui est arrivé à Grand Falls-Windsor est diamétralement opposé à ce qui devrait se passer. Et je me dis, si c'est ce qui se fait dans une petite ville rurale de Terre-Neuve, à quoi faut-il s'attendre dans de grands centres comme Toronto, Montréal ou Vancouver?

Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de me faire entendre.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Mercer.

Senator Plett: Thank you for being here, sir. You are a councillor in the Town of Grand Falls-Windsor. Are you appearing on behalf of the town or as an individual?

Mr. Mercer: I'm appearing on behalf of the town.

Senator Plett: Were you involved at all in the negotiations with CBC?

Mr. Mercer: The negotiations with CBC started prior to my getting elected to town council. The mayor, on behalf of the town, started these negotiations with the CBC. Negotiations were ongoing for about 18 months and it was when we started getting rumours that CBC was closing up shop in our town that the mayor asked me to take this file on.

Senator Plett: Closing up shop, yet they are still in the mall, though. They aren't closing up shop; they are just closing up where they were?

Mr. Mercer: There are two locations, one in Gander and one in Grand Falls-Windsor. For economic purposes, they decided to reduce it to one location. As a town, we support that. But it seems right now that they've signed a lease with a landlord in a new location, they are still in the old locations in Gander and Grand Falls-Windsor and, in addition, they have also leased another space for the technical side of the operations. They went with a plan to reduce from two to one, but have expanded to four. We find this very difficult to comprehend given that they were in the process of trying to save money and be more proactive with expenditures. But in actual fact quite the opposite is happening.

Senator Plett: The Chair and the President of CBC are going to be appearing here again. We may want to add that to the list of questions that we wish to ask them.

We have toured around a bit, over the last year and a half or so, and been in a fair bit of the country. We have not been to Newfoundland, but we were in Halifax and discussed some of what they are doing there. As well, we have been in Toronto. We were told that overall what the CBC is doing is selling much of their infrastructure and starting to lease space.

In Toronto, we visited the 10-storey building that they have. They recognize that they don't need that and they're trying to rent out much of their space. In our tour I asked the individual who was touring us around if they were to build that building today for their purposes, a 10-storey building, how big would the building be? He said five storeys. That is in part, I hope, because they have become more efficient. We no longer need the large production studios that we have. Production studios can almost be done with iPads and so on.

Le sénateur Plett : Merci de votre présence, monsieur. Vous êtes conseiller municipal pour la Ville de Grand Falls-Windsor. Comparez-vous au nom de la ville ou à titre individuel?

M. Mercer : Je comparais au nom de la ville.

Le sénateur Plett : Avez-vous participé de quelque façon que ce soit aux négociations avec CBC?

M. Mercer : Ces négociations ont commencé avant mon élection au conseil municipal. C'est le maire qui les a entreprises au nom de la ville. Les négociations se sont déroulées sur une période d'environ 18 mois, et c'est au moment où nous avons commencé à entendre des rumeurs sur l'intention qu'avait CBC de plier boutique que le maire m'a demandé de prendre soin de ce dossier.

Le sénateur Plett : Plier boutique? Mais CBC est toujours dans le centre commercial. Elle n'a pas plié boutique; elle quitte tout simplement l'endroit où elle était, n'est-ce pas?

M. Mercer : Il y a deux emplacements : l'un est à Gander et l'autre à Grand Falls-Windsor. Par souci d'économie, la société a décidé de tout regrouper en un seul endroit. La ville reconnaît le bien-fondé de cette démarche. Mais il semble que CBC a signé un bail pour de nouveaux locaux alors qu'elle occupe toujours ses anciens locaux de Gander et de Grand Falls-Windsor. Qui plus est, elle en loue aussi d'autres pour le côté technique de ses activités. La direction a commencé avec un plan visant à passer de deux locations à une seule, mais elle en a maintenant quatre. Nous avons beaucoup de difficulté à comprendre ce qui se passe, surtout si l'on considère que l'intention de la société d'État était d'économiser de l'argent et de surveiller ses dépenses de plus près. Or, dans les faits, c'est tout le contraire qui se produit.

Le sénateur Plett : Le président du conseil d'administration et le président-directeur général de CBC vont comparaître ici de nouveau. Nous devrions peut-être ajouter cela à la liste de questions que nous souhaitons leur poser.

Nous avons fait pas mal de chemin au cours de la dernière année et demie, et nous avons vu pas mal de pays. Nous ne sommes pas allés à Terre-Neuve, mais nous sommes allés à Halifax et nous avons discuté de ce qui se fait là-bas. Nous sommes aussi passés par Toronto. En gros, ce que l'on a appris, c'est que CBC est en train de vendre une bonne partie de ses infrastructures et qu'elle s'est mise à louer des locaux.

À Toronto, nous sommes allés visiter un immeuble de 10 étages qui lui appartient. La société reconnaît qu'elle n'en a pas besoin et qu'elle essaie de louer une bonne partie des locaux que l'immeuble abrite. J'ai demandé à la personne qui nous faisait visiter combien d'étages leur suffiraient s'ils avaient à refaire le même édifice aujourd'hui, et elle m'a répondu que cinq seraient suffisants. J'ose espérer que la raison en est, du moins en partie, que l'organisation est plus efficace qu'avant. Nous n'avons plus besoin de grands studios, car ils peuvent presque être remplacés par des iPad et des technologies semblables.

Are you feeling that in Grand Falls? I realize that temporarily, at least, they have gone to larger spaces, but do you see them, down the road, doing what they are saying they want to do, or do you see this continuing the way it is?

Mr. Mercer: I would hope that they would continue with this plan to reduce space, because with technology I don't think, like you said, that there is a need for these large studios anymore. From what we've seen in Grand Falls-Windsor, they have got a plan in place but executing the plan seems to be something totally different. We understand that they want to reduce their square footage blueprint from 8,000 square feet to 1,500 square feet. But given the enormous rental rates that they have signed on to, we're comparing \$48 a square foot at the new location compared to 17 that the town offered in partnership with CBC Grand Falls-Windsor. That to me is appalling that the CBC would be so open with its chequebook. It's not like there wasn't a proposed partnership put in place. Our mayor and the senior management of our town have been in contact and meeting with the CBC on a regular basis. We find it's very appalling that —

Senator Plett: The \$48 a square foot, is that at the mall location?

Mr. Mercer: It is at the mall location and in all honesty I should explain that a little bit. The flat rate is \$24 a square foot, but with the extras, the electricity and the renovations, on average it works out to \$48 a square foot over the term of the lease.

Senator Plett: You talked about the morning show being on from 6 to 9 o'clock in the morning, so clearly they are not getting a lot of exposure. In your opinion, is it important that they have a location where they have exposure? If I want to see CBC then I watch it on television. I don't go to stand and look at their building.

Mr. Mercer: Absolutely. I think it's a good concept, if you could go to a public space and see these on-air personalities. But it serves no purpose. It's nice to do advertising and it's a nice form of advertising, but if you're paying these rates and you have a morning show that is on the air from 6 to 9 and your mall doesn't open to the public until 10, then what is the purpose of this space? It defeats the purpose of public visibility. It's just as well to have a little sign up for the CBC. What purpose is it serving?

I think what they've done is that they're paying prime space in a prime location. I don't think there is any need for it.

Senator Plett: One more question, if I could, chair. In Grand Falls-Windsor, you are not opposed to the CBC downsizing and trying to keep up with the times? Clearly they have lost huge

Est-ce aussi l'impression que vous avez à Grand Falls? Je comprends que CBC a opté pour des locaux plus grands, du moins, temporairement, mais croyez-vous que son objectif à plus long terme est de faire ce qu'elle dit vouloir faire, ou si vous pensez qu'elle va continuer dans cette voie?

M. Mercer : J'ose espérer qu'elle va s'en tenir à ce plan de réduire ses besoins en locaux, car, comme vous le dites, je crois que la technologie rend ces grands studios obsolètes. D'après ce que nous avons vu à Grand Falls-Windsor, la société a un plan, mais son exécution semble alignée sur quelque chose de complètement différent. Nous comprenons qu'elle veut réduire son occupation de 8 000 pieds carrés à 1 500 pieds carrés. Mais étant donné le coût de location énorme auquel elle a consenti... Il s'agit de 48 \$ le pied carré dans leurs nouveaux locaux comparativement à 17 \$ que leur garantissait la Ville de Grand Falls-Windsor dans son offre de partenariat. Je trouve consternant que la société d'État soit si large avec ses ressources. Ce n'est pas comme s'il n'y avait eu aucune proposition de partenariat sur la table. Notre maire et la haute direction de la ville ont communiqué sur une base régulière avec la société et ont eu des réunions avec ses représentants. Nous trouvons consternant que...

Le sénateur Plett : Les locaux à 48 \$ le pied carré sont-ils dans le centre commercial dont vous parliez?

M. Mercer : Oui et, en toute honnêteté, je dois donner quelques précisions à cet égard. Le coût de base est de 24 \$ le pied carré, mais avec tous les extras, l'électricité et les renovations, le coût moyen revient à 48 \$ le pied carré pour toute la durée du bail.

Le sénateur Plett : Vous avez parlé de l'émission du matin qui est diffusée de 6 heures à 9 heures, ce qui, de toute évidence, ne leur donne pas beaucoup de visibilité. Selon vous, est-il important que CBC ait de nouveaux locaux où elle pourra jouir d'une certaine visibilité? Si je veux voir ce que fait CBC, je vais regarder la télévision. Je ne vais pas aller regarder l'immeuble où elle produit ses émissions.

M. Mercer : Vous avez tout à fait raison. Je crois que le concept d'aller dans un espace public pour voir des personnalités dans le feu de l'action est un bon concept. Mais cela n'a aucune fonction particulière. C'est une bonne chose de faire de la publicité et cette façon de faire n'est pas sans attraits, mais si vous payez un loyer de cette taille, que votre émission passe le matin de 6 heures à 9 heures et que le centre commercial n'ouvre pas avant 10 heures, à quoi cela sert-il de louer ces locaux? Certainement pas à augmenter votre visibilité publique. On aurait les mêmes résultats avec un petit écriteau indiquant qu'il s'agit de CBC. À quoi cela sert-il?

Au final, la société se retrouve à payer des locaux à prix d'or dans un emplacement recherché, et je ne crois pas qu'elle ait besoin de faire cela.

Le sénateur Plett : Une dernière question si vous me le permettez, monsieur le président. À Grand Falls-Windsor, vous n'êtes pas contre l'idée que CBC essaie de rationaliser ses activités

revenue by losing “Hockey Night in Canada.” As every taxpayer in the country needs to tighten their belts a bit because economically things are tough out there, and certainly you’ve experienced it. So you are not opposed to them downsizing, going from two locations to one, going from whatever, 4,000 square feet to 1,500 square feet, if at the end it saves taxpayers some dollars and they remain efficient and a visible presence in your area?

Mr. Mercer: We fully support the CBC plan to downsize from 8,000 square feet to 1,500 square feet. No doubt that we support this plan. But we were concerned that there would be no visibility with the CBC in central Newfoundland. The result of these enormous numbers that I’ve presented, with regard to rental rates, our concern was that we want to maintain the CBC. It doesn’t matter if they have a certain size of building or not. We feel the CBC has had a historic presence in the province, in rural Newfoundland, and we would like to maintain that. The CBC does wonders in our community in terms of getting the message out and broadcasting.

The people listen to CBC. It’s not like it’s a secondary radio station. It provides a great service.

Senator Plett: On that, you say people listen. Do you have some numbers? Many of us believe that the way to measure success in the broadcasting industry is viewership. We’ve been told by some people that that’s not really that important. You don’t measure success by viewership. I don’t know how else you do.

We’ve heard numbers that 5 per cent of the people watch CBC. We have heard in my colleague’s province of Alberta that only about 2 per cent of the people watch CBC. Do you have any numbers for your area, what the viewership is, and what the listenership is to CBC?

Mr. Mercer: Unfortunately, I don’t have the numbers for our region of the province. I know they are competitive on a provincial basis, but that also takes in a larger centre in St. John’s. From our central Newfoundland location, I don’t have those numbers.

Senator Plett: Thank you, sir. If there is a second round, I might have something.

Senator Demers: Thank you very much for being here, Mr. Mercer. In this committee we have heard that CBC Radio-Canada has too much emphasis in Toronto and in Montreal. Do you feel the people from Grand Falls agree with that? In your opinion, do you feel that CBC Radio-Canada is well represented in Grand Falls?

et d’adopter les nouvelles façons de faire de notre époque, n’est-ce pas? À l’évidence, elle a dû dire au revoir à de très importants revenus lorsqu’elle a perdu *Hockey Night in Canada*. C’est la même chose pour tous les contribuables du pays qui doivent se serrer la ceinture en raison des conditions économiques difficiles, et je suis convaincu que vous en savez quelque chose. Alors, êtes-vous d’accord avec ces réductions — le fait de passer de deux emplacements à un seul, et de, je ne sais pas, 4 000 pieds carrés à 1 500 pieds carrés — si, au final, cela fait économiser de l’argent aux contribuables, et que la société reste efficace et visible dans votre région?

M. Mercer : Nous appuyons sans réserve le plan de la société d’État de passer de 8 000 pieds carrés à 1 500 pieds carrés. Il n’y a aucun doute là-dessus. Mais nous craignons qu’elle perde sa présence dans le centre de Terre-Neuve. Ce que j’ai cherché à faire en vous présentant ces chiffres surprenants sur les coûts de location, c’était de vous faire part de l’importance que nous accordons au maintien de CBC dans notre région. La question n’est pas de savoir si elle va avoir des locaux de telle ou telle taille. Nous croyons que CBC a maintenu une présence historique dans la province, dans les régions rurales de Terre-Neuve, et nous voulons que cela continue. La CBC fait des miracles dans notre communauté lorsqu’il s’agit de communiquer et de diffuser l’information.

Les gens écoutent CBC. Ce n’est pas une station de radio de second plan. Elle rend un service formidable.

Le sénateur Plett : À ce propos, vous dites que les gens écoutent CBC, mais avez-vous des chiffres? Nous sommes nombreux à penser que la façon de jauger la réussite dans l’industrie de la radiodiffusion est de regarder la taille de l’auditoire. Certaines personnes nous ont dit que cela n’est pas vraiment important, que l’on ne mesure pas la réussite en fonction de la taille de l’auditoire, mais je ne vois pas comment on pourrait faire autrement.

On nous a rapporté que 5 p. 100 de la population regardent la CBC. Dans la province de mon collègue, en Alberta, on rapporte que seulement environ 2 p. 100 des gens regardent CBC. Avez-vous des chiffres à nous communiquer pour votre région? Combien sont-ils à écouter et à regarder CBC?

M. Mercer : Malheureusement, je n’ai pas ces statistiques pour notre région de la province. Je sais que CBC est concurrentielle à l’échelle provinciale, mais cela tient aussi compte du plus grand centre qu’est St. John’s. Mais pour la région précise du centre de Terre-Neuve, je n’ai pas de chiffres à vous donner.

Le sénateur Plett : Merci, monsieur. S’il y a un deuxième tour de questions, j’aurai peut-être quelque chose pour vous.

Le sénateur Demers : Merci beaucoup d’être là, monsieur Mercer. Le comité s’est fait dire que CBC était trop centrée sur Toronto et Montréal. Avez-vous l’impression que les résidents de Grand Falls seraient d’accord avec cette affirmation? À votre avis, dans quelle mesure CBC représente-t-elle Grand Falls?

Mr. Mercer: On a national level, senator, we feel we have been neglected. It may be due in large part to population. We don't feel that we need the services of a CBC Toronto or Vancouver, but we love the option of having the CBC. We appreciate the morning show and news reports that come from our location. I think over the years they've been doing justice to news and media in our area, but our fear is that we once had six employees with CBC in Grand Falls-Windsor from video-journalists, reporters and the morning show, but now we find that we're down to one.

Senator Unger: Thank you, Mr. Mercer. Your presentation is very interesting. In your opinion, did the CBC negotiate in bad faith? First of all, would you tell me how long they had been in Grand Falls-Windsor?

Mr. Mercer: CBC has been in Grand Falls-Windsor longer than any other rural location in the province — so essentially since Confederation in Canada, in 1949.

Senator Unger: Were they leasing from you during that time?

Mr. Mercer: No, not at all. They had a fairly new building that was constructed, 20, 25 years ago, which was very modern with the times. I can understand why they wouldn't want to keep that building now, given the changes in technology, but in terms of negotiating and looking for an optimum location, I don't think they have done due diligence in looking at Grand Falls-Windsor as an option.

I wonder if they looked at the two locations being Grand Falls-Windsor and Gander, and just randomly selected one. I'm thinking that they possibly didn't do the research that they said they had done, given that in the grand scheme of things in all of Canada, you compare Grand Falls-Windsor and central Newfoundland to Toronto, and it's just minute, but to the people of central Newfoundland and Grand Falls-Windsor, it's much more than that.

Senator Unger: When the realty division came to town, were there any discussions from the town officials with CBC realty discussing this new building? Were they ever a part of those discussions?

Mr. Mercer: The CBC realty division, I think it was 2012, did an assessment of all their properties across the province. This was when the plan came out to the best of properties that they had owned. That was when the plan was being evolved to start renting. It was at that time that they identified the location that was built in Grand Falls-Windsor approximately 20, 25 years ago as the best and most efficient in all the province, but when the realty division came to Grand Falls-Windsor in search of a new location, nobody, and I mean nobody, was aware of their

M. Mercer : Dans une perspective nationale, sénateur, nous avons l'impression d'avoir été négligés. Cela est probablement dû en grande partie à notre poids démographique. Nous ne pensons pas que nous avons besoin des services réservés à Toronto ou à Vancouver, mais nous sommes très contents d'avoir la CBC. Nous aimons les émissions du matin et les bulletins de nouvelles locales. Je crois que la société a fait du bon travail au fil des ans pour couvrir nos nouvelles et assurer une présence médiatique dans notre région. Mais notre crainte vient entre autres du fait que le bureau de la CBC de Grand Falls-Windsor a vu son effectif passer de six employés — des vidéojournalistes, des journalistes et les gens qui faisaient l'émission du matin — à un seul.

La sénatrice Unger : Merci, monsieur Mercer. Votre exposé était très intéressant. Selon vous, CBC a-t-elle négocié de bonne foi? Tout d'abord, pouvez-vous me dire depuis quand la société est à Grand Falls-Windsor?

M. Mercer : CBC est à Grand Falls-Windsor depuis plus longtemps que dans n'importe quelle autre région rurale de la province. Donc, essentiellement, elle est là depuis que Terre-Neuve s'est jointe au Canada, en 1949.

La sénatrice Unger : Durant cette période, la société louait-elle ses locaux de la municipalité?

M. Mercer : Non pas du tout. Elle disposait d'un immeuble relativement neuf bâti il y a 20 ou 25 ans, et qui, à l'époque, passait pour très moderne. Étant donné les changements technologiques dont nous avons été témoins, je comprends pourquoi l'organisation ne voulait plus de cet immeuble et pourquoi elle cherchait un emplacement optimal. Je pense néanmoins qu'elle n'a pas fait preuve de diligence raisonnable lorsqu'est venu le temps d'envisager Grand Falls-Windsor comme choix possible.

Je me demande si le choix de l'emplacement définitif — Grand Falls-Windsor ou Gander — ne s'est pas fait de manière aléatoire. Je pense qu'il est possible que la société n'ait pas fait les recherches qu'elle prétendait avoir faites. En effet, dans une perspective pancanadienne, si vous comparez Grand Falls-Windsor et le centre de Terre-Neuve avec Toronto, nous sommes peut-être une quantité négligeable, mais pour la population du centre de Terre-Neuve et de Grand Falls-Windsor, cette présence compte énormément.

La sénatrice Unger : Lorsque la Division immobilière de CBC s'est rendue dans votre ville, les élus municipaux ont-ils discuté avec ces représentants au sujet du nouvel immeuble? La Division immobilière n'a-t-elle jamais fait partie de ces discussions?

M. Mercer : La Division immobilière a fait l'examen de toutes les propriétés de CBC dans la province. C'était en 2012, je crois. Cela s'est fait au moment où ce plan a été révélé au sujet des meilleures propriétés dont la société était propriétaire. C'était au moment où l'on commençait à envisager la location. C'est dans ce contexte que l'immeuble construit à Grand Falls-Windsor il y a environ 20 ou 25 ans a été désigné comme étant le meilleur et le plus efficace de la province. Or, quand la Division immobilière est venue à Grand Falls-Windsor à la recherche d'un nouvel

presence, not the commercial landlords nor the town. We were the ones engaging CBC management in creating a partnership that would see the CBC remain there.

Senator Unger: The issue then is between CBC management and CBC realty. You were negotiating with one division and it was the other one that came into town and left without obviously consulting with their own people at all.

Mr. Mercer: Yes. In addition to that, when I took this file on with our town, in light of all this information I asked our mayor to contact the commercial realty division owners and inquire, because it's a small town. If you get an inquiry from an individual, whether it's the CBC or somebody representing a privately own company, and they're looking for a quote or asking questions on 1,500 square feet, that's very specific information. Of the commercial landlords in Grand Falls-Windsor, not one was ever asked for any amount of space of that nature.

Senator Unger: One could argue that they never did have any consideration whatsoever of your building, although to you it made very logical sense.

Mr. Mercer: Absolutely. In addition to that, once I started asking these very questions, why weren't commercial landlords in Grand Falls-Windsor consulted, the CBC realty division then sent out, I think it was SNC or a division of SNC, to start asking questions. This was when they started sending emails to commercial landlords asking questions. I was able to obtain copies of emails just for my own proof that they were trying to backtrack. This was at least five weeks after the new location had been signed.

Senator Unger: Do you have any idea why they did that?

Mr. Mercer: I wish I knew.

Senator Unger: In addition to being a town councillor, you're also a teacher. Do you notice any differences in the way different generations, from young people to adults to seniors, use media and especially the CBC? Another comment you made was, "We love the option of having the CBC." To Senator Plett's question about listeners and viewers, what's the feeling in town? Does everybody watch it or listen to it or is it just the morning show? Is it a nice thing to have?

Mr. Mercer: It is the morning show because that's the only option we have in central Newfoundland right now for radio. There are video journalists who report, but getting back to your

emplacement, absolument personne n'a été mis au courant de cette présence, ni les propriétaires d'immeubles commerciaux ni la ville. Nous étions ceux qui travaillions à la création d'un partenariat avec CBC, partenariat qui visait à faire en sorte que la société reste à Grand Falls-Windsor.

La sénatrice Unger : Le problème est donc entre la direction de CBC et sa division immobilière. Vous étiez en train de négocier avec une partie de l'organisation alors qu'une autre est venue en ville et a décrété unilatéralement qu'il fallait quitter la ville.

M. Mercer : Oui. En plus de cela, lorsque j'ai hérité de ce dossier — et à la lumière de tous ces renseignements —, j'ai demandé au maire de contacter les propriétaires d'agences immobilières commerciales locales et de faire enquête auprès d'eux, ce qui était très possible puisque c'est une petite ville. Qu'il s'agisse d'un employé de CBC ou d'un représentant d'une entreprise privée, si une personne vient vous poser des questions ou demander des prix pour des locaux de 1 500 pieds carrés, il faut reconnaître qu'il s'agit là d'une information très précise. Or, aucun des propriétaires d'immeubles commerciaux de Grand Falls-Windsor ne s'est jamais fait approcher pour des locaux de cette nature.

La sénatrice Unger : On pourrait arguer que la société n'a jamais vraiment été intéressée par l'immeuble que vous lui proposiez, même si, selon vous, c'était un choix tout à fait logique.

M. Mercer : Je suis tout à fait d'accord avec vous. En plus de cela, lorsque j'ai commencé à demander pourquoi les propriétaires commerciaux de Grand Falls-Windsor n'avaient pas été approchés, la Division immobilière de CBC a engagé SNC ou l'une de ses divisions pour qu'elle aille poser ces questions sur le terrain. C'est à ce moment-là que la société d'État a commencé à envoyer des courriels aux propriétaires commerciaux pour leur poser ces questions. J'ai pu obtenir des copies de ces courriels afin de prouver que la société tentait de couvrir ses arrières. Ces démarches se sont produites au moins cinq semaines après la signature du bail pour le nouvel emplacement.

La sénatrice Unger : Avez-vous la moindre idée des motivations qui l'ont poussée à faire cela?

M. Mercer : J'aimerais bien en avoir une.

La sénatrice Unger : En plus d'être conseiller municipal, vous êtes enseignant. Remarquez-vous des différences dans la façon dont les différentes générations — les jeunes, les adultes et les aînés — se servent des médias et, notamment de CBC? Un autre de vos commentaires était que vous étiez « très contents d'avoir la CBC ». En ce qui concerne la question du sénateur Plett sur ceux qui écoutent et ceux qui regardent la programmation de la société d'État, quel est le sentiment dans votre ville? Est-ce que tout le monde l'écoute et la regarde, ou si l'on se contente d'écouter l'émission du matin? Est-ce une bonne chose d'avoir cette émission?

M. Mercer : C'est l'émission du matin, car c'est la seule option radio que nous avons à l'heure actuelle pour le centre de Terre-Neuve. Il y a bien quelques vidéojournalistes qui font des

question about students and demographics and middle age and older generations, there is a variety. With the teenage generation, would I say that they listen exclusively to CBC? No. Like any generation, the issue faced by the CBC today is technology. One of the biggest issues or big things I see with kids today is constant downloading of videos and songs with their iPads and iPhones. It's changing times and we understand and appreciate the changing times.

Senator Unger: In the world in which we live today, there are thousands of satellites with fibre optics. With all the cable that's available, these days anyone with a cellphone can become a journalist. Do you think that the CBC, let's say five years, ten years from now, is going to be relevant in any way?

Mr. Mercer: That's a very good question. Given technology, I guess the CBC video journalists can report from their vehicle if they're reporting on the road. I don't think there is a need to be exclusively in a studio for any reporting purposes, but having a presence, having staff, having a location, means a lot to rural Canada.

In Grand Falls-Windsor, for example, we get the CBC morning show on the air. It talks about local issues. It has local content, but after 9 it connects into the wider range of CBC; we connect into St. John's. We appreciate that. We understand that our CBC location cannot be on the air 24/7. We just like the option of having a presence in central Newfoundland.

Senator Housakos: Thank you to the witness for being here with us today.

Sorry for the fact that I was a few minutes late, so I didn't hear the beginning of your testimony. Maybe you will have answered the question I have. Your main concern is with regard to governance. You feel the CBC is not transparent enough right now or responsible enough in managing taxpayer assets. A number of witnesses have come forward, both favourable and not so favourable to the CBC, that constantly use the BBC as an example of a public broadcaster that should be a model for the CBC to follow.

If you contrast their transparency and governance and the way they put forward information, you go to the BBC website — and we have highlighted this on many occasions at this committee — every bit of information regarding their spending and management is put online. The CBC has not done that to the

reportages, mais pour revenir à votre question sur les tranches d'âge — les étudiants, les personnes d'âge moyen et les générations plus âgées —, disons qu'il y a une variété. Serais-je prêt à dire que les jeunes n'écoutent que CBC? Non. Comme pour toutes les générations, le problème auquel la société d'État est confrontée aujourd'hui est lié à la technologie. Le problème le plus préoccupant ou le plus omniprésent que je peux voir chez les jeunes d'aujourd'hui est le téléchargement incessant de vidéos et de chansons sur leurs iPad et leurs iPhone. Les temps changent, c'est entendu. Nous comprenons cela et nous ne sommes pas réfractaires au changement.

La sénatrice Unger : Dans le monde d'aujourd'hui, il y a des satellites équipés de fibres optiques par milliers. Avec toutes les connexions qui sont possibles de nos jours, n'importe qui peut devenir journaliste. Croyez-vous que CBC sera toujours pertinente dans, disons, cinq ou dix ans?

M. Mercer : C'est une très bonne question. Compte tenu de ce que l'on peut faire avec la technologie, je présume qu'un vidéojournaliste de CBC qui est sur la route peut très bien envoyer ses reportages depuis son véhicule. Je ne crois pas que l'on ait absolument besoin d'un studio pour fabriquer des reportages, mais le fait d'avoir une présence, un personnel, un emplacement, c'est quelque chose de très important pour le Canada rural.

À Grand Falls-Windsor, par exemple, nous syntonisons l'émission du matin à CBC. On y parle d'enjeux locaux. Le contenu est axé sur ce qui se passe localement, mais après 9 heures, la station se branche à un réseau plus vaste, celui de St. John's. C'est quelque chose que nous apprécions. Nous comprenons très bien que notre station de la CBC ne peut pas émettre des émissions originales 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Mais nous aimons quand même le fait de cette présence dans le centre de Terre-Neuve.

Le sénateur Housakos : Merci à notre témoin d'être avec nous aujourd'hui.

Pardonnez mon retard de quelques minutes; j'ai manqué le début de votre témoignage. Il se peut que vous ayez déjà répondu à ma question. Votre principale préoccupation porte sur la gouvernance de CBC. Vous considérez que l'organisation n'est pas suffisamment transparente ou qu'elle n'est pas assez responsable pour gérer les avoirs des contribuables. Un certain nombre de témoins qui sont venus nous voir — tant des gens qui étaient pour CBC que d'autres qui étaient contre —, utilisaient constamment la BBC comme exemple du diffuseur public que CBC devrait prendre comme modèle.

La transparence de la BBC, sa gouvernance et la façon dont elle transmet l'information qui la concerne sont exemplaires. Comme cela a souvent été souligné dans le cadre des travaux du comité, il suffit d'aller sur le site web de la BBC pour trouver tous les renseignements possibles et imaginables sur ses dépenses et sa

extent that the BBC has. Do you have any comments as a taxpayer and as a public official from your part of the country in regard to that?

Mr. Mercer: Public disclosure would be a proactive measure for any organization, especially given that it's funded by the taxpayers with these large subsidies given to the CBC on an annual basis. With trying economic times, people would appreciate knowing that the information is made available.

In our case, when we were researching the CBC and the decision to condense two locations in central Newfoundland into one, we went in search of information. I was able to track down a copy of the lease. I was astonished — what would the public say if they knew the CBC could get a location for \$17 per square foot, taxes in, all included, but then go to another location and have a base rental rate of \$24 a square foot, plus, plus, plus, which works out to \$48 a square foot over the term of the lease? If there was proactive disclosure, I don't think this would be happening. If this were the private sector, we all know the private sector revolves around the almighty dollar and making profit. We understand that. We appreciate the need to spend wisely, but spending recklessly, as in this case, is something totally different.

Senator Housakos: In this particular case that you brought to our attention, did you take any steps to reach out to the CBC management? Did you take any steps to write to the minister responsible for the CBC, and what were the responses you got back?

Mr. Mercer: In all honesty, we sent a letter to every single sitting member of Parliament, every cabinet minister, every senator. Thank you to those around this table who responded. We appreciate it. But my letter from the minister that I received referred the question back to the President of the CBC, Mr. Lacroix.

Senator Plett: That last comment is very interesting. Again, as I said earlier, we are going to have Mr. Lacroix back here. We'll have Mr. Racine here in a few days. I apologize; I did not respond because I don't remember seeing the letter from you. I'm going to go back to my office and we're going to do a little bit of research because I do respond to letters of that nature. Maybe you want to make sure that you've sent it to all of us, and I'm going to further check to see whether I got it.

I don't know that I have a lot of questions, chair, other than I do want to make an observation here. When I came in here today, I had done a very quick view of your presentation, and I thought you were coming in here to tell us that CBC was cutting back too much, and now I really find the opposite. So I certainly appreciate

gestion. En comparaison, la CBC est loin d'en faire autant. En tant que contribuable et titulaire d'une charge publique, avez-vous quelque observation à formuler à ce sujet, du point de vue de votre région du pays?

M. Mercer : La divulgation publique est une mesure proactive pour n'importe quelle organisation, et en particulier pour une organisation qui reçoit chaque année d'importantes subventions du trésor public. Compte tenu des conditions économiques difficiles, je crois que les gens souhaiteraient que ces renseignements soient divulgués.

Dans notre cas, lorsqu'il a été question de savoir de quoi retournerait cette décision de la société d'État de passer de deux emplacements dans le centre de Terre-Neuve à un seul, il a fallu faire enquête. J'ai été en mesure de mettre la main sur une copie du bail. J'étais estomaqué — qu'arriverait-il si le public apprenait que la CBC s'était vu offrir des locaux à 17 \$ le pied carré tout inclus y compris les taxes, mais qu'elle avait préféré louer un autre emplacement à raison de 24 \$ le pied carré, plus tous les extras, ce qui revenait à 48 \$ le pied carré pour toute la durée du bail? Je ne crois pas que cela aurait pu se passer avec une divulgation proactive en place. On n'a qu'à comparer avec le secteur privé. Nous savons et comprenons tous que le secteur privé est axé sur le dollar tout-puissant et sur la réalisation de bénéfices. Nous reconnaissons le besoin de dépenser avec discernement, mais le fait de dépenser à tort et à travers, comme c'est le cas dans cette affaire, est quelque chose de complètement différent.

Le sénateur Housakos : Dans ce cas particulier que vous avez porté à notre attention, avez-vous fait quelque démarche que ce soit pour communiquer avec la direction de CBC? Avez-vous tenté d'écrire au ministre responsable du diffuseur et, le cas échéant, que vous a-t-on répondu?

M. Mercer : À vrai dire, nous avons envoyé une lettre à tous les députés, à tous les ministres et à tous les sénateurs du Parlement sans exception. Je remercie d'ailleurs tous ceux d'entre vous qui nous ont répondu. C'est un geste que nous avons apprécié. Or, la lettre que le ministre responsable m'a envoyée m'indiquait que c'était une affaire qui relevait du président de CBC, M. Lacroix.

Le sénateur Plett : Cette dernière observation est très intéressante. Comme je l'ai déjà dit, M. Lacroix comparaitra de nouveau devant ce comité. Nous accueillerons M. Racine ici dans quelques jours. Je m'excuse; je n'ai pas répondu parce que je ne me souviens pas d'avoir reçu de lettre de votre part. Lorsque je retournerai à mon bureau, je vais fouiller dans mes affaires et essayer de la retrouver. J'ai effectivement l'habitude de répondre à des lettres de cette nature. Vous devriez peut-être vous assurer que vous en avez envoyé une à chacun d'entre nous, et je vais vérifier de mon côté si je l'ai reçue ou non.

Je ne sais pas si j'ai d'autres questions, monsieur le président, mais je sais que je veux faire une observation. Lorsque je suis arrivé ici aujourd'hui, j'avais parcouru rapidement votre exposé, et je croyais que vous étiez là pour nous dire que CBC réduisait trop ses dépenses, mais je constate que c'est en fait l'inverse. Par

the comments that you have made in this regard in saying that they are being inefficient as opposed to they are cutting back too much. We hear it over and over again. I hear it in my province and I'm sure you hear it in yours, that we want people to cut, we want organizations to cut back, as long as they don't cut back in my area, and so I appreciate the comments that you made.

Senator Eggleton: He did say they cut back.

Senator Plett: He said cutbacks and he appreciated the cutbacks. That was my comment or question here. Thank you, Senator Eggleton, maybe I'll ask you the questions, but right now I'll ask the witness.

You did talk about where you once had six employees you now have one. What is the total staff that CBC has in Grand Falls-Windsor? Is that one staffer? Is that what you said?

Mr. Mercer: I think the full complement of CBC staff in central Newfoundland, which would include video journalists, radio and technical division, is eight. I know in the grand scheme of things if you're comparing Vancouver, Toronto, Montreal, eight staffers in Grand Falls-Windsor may not seem like a lot.

When this new lease with the new location was signed, we had six full-time staffers in Grand Falls-Windsor and two in Gander. What we've found in recent months, in light of all this information coming forward, is that like any organization you have employees who move on to bigger and better jobs. We find that in Newfoundland. There are employees with the CBC who use Newfoundland and Labrador as a steppingstone and then they move on to Toronto or the national scene and do well in their careers.

What we've found in recent times is that the jobs aren't being replaced in Grand Falls-Windsor are being replaced in Gander. I don't know if that's a result of the new location being in Gander, but they've had the new location in Gander since July 2014. They're paying rent, and no renovations, no operations, nothing. It's been a total waste. Like I said earlier, they've gone with a plan from reducing from two locations to one, but they've expanded to four.

Senator Plett: I come from a village much smaller yet than your town, and so I very clearly identify with losing two people in a company is significant. So I support that.

I've been told many times don't ask a question if you don't have a pretty good idea of what the answer will be, but I'm going to ask it anyway. In light of the comment Senator Eggleton made, I will ask this question.

Clearly, the federal government has asked CBC to do with 100 and some million dollars less this year than they had last year from the taxpayers' money, along with the cutbacks on "Hockey

conséquent, sachez que j'ai accueilli très favorablement vos observations soulignant que la société d'État faisait montre d'inefficacité. Nous entendons sans arrêt des gens se plaindre de compressions exagérées. Je l'entends dans ma province, et je suis convaincu que c'est la même chose dans la vôtre : nous voulons réduire les dépenses, nous voulons que nos organismes réduisent leurs dépenses, pourvu que ce ne soit pas dans notre région. Vos observations sont donc des choses qu'il fait plaisir d'entendre.

Le sénateur Eggleton : Il a bel et bien dit que CBC réduisait ses dépenses.

Le sénateur Plett : Il a parlé de compressions et il a dit qu'il était d'accord avec ces compressions. C'était l'observation ou la question que je voulais formuler. Merci, sénateur Eggleton, c'est peut-être à vous que je devrais poser mes questions. Dans l'intervalle cependant, je vais interroger le témoin.

Vous avez parlé du fait que la station était passée de six employés à un seul. Combien d'employés CBC a-t-elle à Grand Falls-Windsor? Un seul? C'est ce que vous avez dit?

M. Mercer : Je pense que l'effectif complet de la CBC dans le centre de Terre-Neuve, qui comprend les vidéojournalistes, la radio et l'équipe technique, est de huit personnes. Je sais que si l'on compare cette situation avec celle de Vancouver, de Toronto ou de Montréal, huit employés à Grand Falls-Windsor, cela peut sembler bien peu.

Lorsque ce nouveau bail de location a été signé, nous avions six employés à temps plein à Grand Falls-Windsor et deux à Gander. Comme dans toute organisation, il y a des employés qui quittent leur emploi pour en décrocher un meilleur. C'est ce que nous avons observé à Terre-Neuve au cours des derniers mois, particulièrement à la lumière des nouveaux renseignements qui nous étaient transmis. Certains employés de la CBC ont fait leurs premières armes à Terre-Neuve-et-Labrador et ont ensuite fait le saut vers Toronto ou la scène nationale dans le but de progresser dans leur carrière.

Ce que nous avons remarqué ces derniers temps, c'est que les emplois ne sont pas comblés à Grand Falls-Windsor, mais plutôt à Gander. J'ignore si c'est à cause du nouvel emplacement à Gander, mais ils ont des nouveaux locaux depuis juillet 2014. Ils paient un loyer, et il n'y a pas eu de renovations, pas de travaux, rien du tout. C'est un gaspillage total. Comme je l'ai dit plus tôt, on envisageait de passer de deux sites à un seul, mais on a plutôt fini avec quatre.

Le sénateur Plett : Je viens d'un village encore plus petit que votre ville, alors je comprends très bien ce que cela peut signifier que de perdre deux employés au sein d'une entreprise.

On m'a souvent dit de ne pas poser de questions lorsque je n'ai pas une bonne idée de la réponse, mais je vais tout de même poser ma question, suite aux propos du sénateur Eggleton.

Le gouvernement fédéral a clairement demandé à la CBC de réduire ses dépenses de quelque 100 millions de dollars cette année par rapport à l'an dernier, sans parler de toutes les coupes dont

Night in Canada.” Nowhere in your presentation did I understand that you felt that the federal government should not ask CBC to tighten their belts as well and that this might be fair for them to do that. Would you like to make an observation in that regard?

Mr. Mercer: I would definitely love to see the CBC asked to tighten their belts and be more frugal with their spending. We’ve researched in small-town Newfoundland and Labrador proper due diligence hasn’t been done, resulting in spending like a drunken sailor. And in the grand scheme of things, if we can identify a savings of \$1 million on a 15-year lease in central Newfoundland, what can be saved across Canada in much larger centres? We’ve identified a location savings of \$31 per square foot. In terms of the grand scheme of things, there are a lot of savings that can be made, but I’m only looking at our location in central Newfoundland.

Senator Plett: We’ve also heard that because of the \$115 million cutback we’ve had witnesses say they’ve had to lay off 1,500 people. I don’t really think that’s the case, but I find it ironic — CBC isn’t unique in that — that so many large corporations, when they have cutbacks, lay off a whole lot of people down at the lower end of the scale and don’t lay anybody off at the upper end of the scale, and sometimes by laying one person off here, they could save 10 jobs over here. Do you have a comment on that? That is my last question, chair.

The Chair: Most judges would have said that was a very leading question, but since I’m here to chair and not to judge, I’ll let the witness make a comment.

Mr. Mercer: Laying off employees is not really the answer. You can look at what an employee makes. I know there are times when you have to reduce staff and be more efficient with the staff you have, and it may include reassigning duties and responsibilities, but I think the CBC would be taking the wrong approach if they start slashing jobs. There are much bigger things within the CBC that need to be looked at. It’s not just the jobs. It’s not just the presence. It’s not the video journalists or the salary of Peter Mansbridge or Don Cherry or whomever. It’s the operations, not the salaries, because the salaries are only a minor part. It’s the operations and efficiencies that must be looked at.

Senator Unger: I’d like to go back, Mr. Mercer, to the service that will be provided. Assuming the CBC goes ahead and moves to Gander, will they be able to serve the whole province of Newfoundland from that location? Or would the service have been better if they had stayed in Grand Falls-Windsor?

Mr. Mercer: What they’re doing right now is reducing it to one location in Gander. You’ve still got Corner Brook with a similar location and the bigger centre in St. John’s.

elle a fait l’objet, notamment en ce qui concerne la diffusion de *Hockey Night in Canada*. Nulle part dans votre exposé vous avez dit que le gouvernement ne devrait pas demander à CBC de se serrer également la ceinture et, qu’en fait, il se pourrait que ce soit une bonne chose. Quel est votre avis là-dessus?

M. Mercer : J’aimerais assurément que la CBC se serre la ceinture et dépense de façon plus modeste. À Terre-Neuve-et-Labrador, on n’a pas fait preuve de diligence raisonnable, et j’ai bien l’impression qu’on jette l’argent par les fenêtres. Si on peut économiser 1 million de dollars sur un bail de 15 ans dans le centre de Terre-Neuve, imaginez tout ce qu’on pourrait accomplir dans les grandes villes partout au Canada? Nous avons cerné des économies de 31 \$ par pied carré. Dans le contexte global, on peut réaliser beaucoup d’économies, mais je me penche uniquement sur notre situation, dans le centre de Terre-Neuve.

Le sénateur Plett : Étant donné les compressions budgétaires de l’ordre de 115 millions de dollars, certains témoins nous ont dit qu’ils ont dû mettre à pied 1 500 employés. Je ne crois pas que ce soit réellement le cas, mais je trouve ironique — et la CBC n’est pas la seule à agir ainsi — que lorsqu’on abolit des postes au sein de grandes organisations, on licencie beaucoup de personnes au bas de l’échelle et personne aux échelons supérieurs. Sachez que si on mettait à pied une seule personne au sommet, on pourrait sauver 10 emplois. Avez-vous quelque chose à dire là-dessus? C’est ma dernière question, monsieur le président.

Le président : C’est ce que la majorité des juges appelleraient une question tendancieuse, mais je suis ici pour présider et non pas pour juger, alors je vais laisser le témoin répondre à votre question.

M. Mercer : Les mises à pied ne sont vraiment pas la solution. On a qu’à regarder le salaire que gagne un employé. Je sais qu’il y a certains moments où l’on doit réduire le personnel et être plus efficace, notamment en réaffectant des tâches et des responsabilités, mais je crois que la CBC emprunterait la mauvaise voie si elle commençait à sabrer dans les emplois. Il y a un tas de choses au sein de la CBC qui ont besoin d’être examinées, et ce ne sont pas tellement les emplois, ni la présence, ni les vidéojournalistes ou le salaire de Peter Mansbridge ou de Don Cherry. C’est plutôt l’exploitation qui doit être revue, car les salaires représentent une infime partie. On doit se pencher sur l’exploitation si on veut réaliser des gains d’efficience.

La sénatrice Unger : Monsieur Mercer, j’aimerais revenir aux services qui seront fournis. Supposons que la CBC va de l’avant et déménage à Gander, serait-elle en mesure de desservir l’ensemble de la province de Terre-Neuve à partir de cet endroit? Les services auraient-ils été meilleurs s’ils étaient restés à Grand Falls-Windsor?

M. Mercer : À l’heure actuelle, ils sont en train de regrouper toutes les activités à un seul endroit à Gander. Il y a un site semblable à Corner Brook et le grand centre à St. John’s.

As for serving the needs of journalism in central Newfoundland, given the vast geography of central Newfoundland, I don't think they can do an adequate job.

Senator Housakos: I will uncharacteristically ask a very short question. If you can just share with this committee your view if the CBC is effectively promoting Canadian content and Canadian culture from the point of view of a Newfoundlander.

Mr. Mercer: Can you repeat the last portion?

Senator Housakos: If you can share your views with this committee if you feel the CBC is effectively promoting its role in supporting Canadian culture and Canadian content.

Mr. Mercer: In my personal opinion, I think they've done really well in recent years with the CBC and the production of "Republic of Doyle." From a provincial perspective and the viewership that "Republic of Doyle" was getting at the early onset, a million viewers on average per episode, you can't ask for better advertising. You can't ask for a better understanding of a different province. I know we're far off to the east, but it's with content like the "Republic of Doyle" — I know it's not looking at the artistic side of things, but I think the CBC does do a good job of looking at Canadian content and even content from our own province.

Senator Housakos: I have a strong point of view on this. I feel that when it comes to local news, national news, sporting activities, those are being covered en masse, as we say in French, by various other broadcasting outlets across the country. Like the example you brought up with the CBC, I've always felt that's exactly the domain they should be focused on, creating Canadian shows, Canadian documentaries, products for Canadians to see. They can certainly do a good job with that using taxpayers' money, which other Canadian broadcasters don't want to do and it might not be as profitable to do, but nonetheless it promotes Canadian culture, Canadian artists, Canadian dramas.

I've said this before and have been attacked by friends of the CBC, but I think we should be doing less cookie-cutting news that everybody else does and more of what others are not providing to the Canadian public. What's your view on that?

Mr. Mercer: I think you make a very good point. Grand Falls-Windsor and the "Central Morning Show" in Newfoundland is a prime example. They've cut out the cookie-cutting and reduced it to three hours a day, from 6 a.m. to 9 a.m. I don't know if you want to reduce it any further, but there are stories and content that I think deserve the airtime and deserve to be at the forefront on CBC. But if you were to reduce, go to a larger centre and integrate the full province as one, you're looking at the clock when it comes to your morning show. If you had one morning show for the entire province, will the story that deserves airtime in central Newfoundland make the cut if the show is being produced from a larger centre in St. John's?

Pour ce qui est de couvrir l'actualité dans le centre de Terre-Neuve, compte tenu de la superficie de cette province, je ne crois pas que les journalistes puissent faire un travail adéquat.

Le sénateur Housakos : Je vais poser une question très brève, ce qui est contraire à mon habitude. Pourriez-vous nous dire si, selon vous, la CBC fait bien la promotion du contenu canadien et de la culture canadienne à Terre-Neuve?

M. Mercer : Pourriez-vous répéter la dernière partie de votre question?

Le sénateur Housakos : À votre avis, est-ce que la CBC joue bien son rôle, qui consiste à appuyer la culture canadienne et le contenu canadien?

M. Mercer : Personnellement, je considère que la société a très bien réussi ces dernières années avec l'émission *Republic of Doyle*. Avec un million de téléspectateurs en moyenne par épisode, on ne peut pas demander une meilleure publicité. On ne peut pas avoir une meilleure idée d'une province. Je sais que nous sommes situés à l'extrême est du pays, mais grâce à du contenu comme *Republic of Doyle* — je sais qu'il n'est pas question de l'aspect artistique ici —, je crois que la CBC fait du bon travail pour ce qui est d'offrir du contenu canadien et même du contenu en provenance de notre province.

Le sénateur Housakos : J'ai un point de vue très ferme là-dessus. Je suis d'avis que les nouvelles locales, les nouvelles nationales et les événements sportifs sont couverts en masse par divers autres diffuseurs partout au pays. Comme dans l'exemple que vous avez donné, j'ai toujours pensé que la société devrait se concentrer à créer des émissions canadiennes, des documentaires canadiens et des produits à l'intention des Canadiens. La CBC pourrait certainement produire ce type de contenu à l'aide de l'argent des contribuables, un contenu que les autres diffuseurs canadiens ne voudraient pas ou ne considéreraient pas suffisamment rentable, mais qui ferait la promotion de la culture canadienne, des artistes canadiens, et ainsi de suite.

Je l'ai déjà dit auparavant et je me suis fait attaquer par mes amis de la CBC, mais je pense que nous devrions diffuser moins de nouvelles comme le font les autres, et plus de ce que les autres n'offrent pas au public canadien. Qu'en pensez-vous?

M. Mercer : Je suis tout à fait d'accord. Grand Falls-Windsor et le *Central Morning Show* à Terre-Neuve en est un bon exemple. On a réduit le type de nouvelles dont vous parlez à trois heures par jour; on fait l'essentiel de six heures à neuf heures. Je ne sais pas si on peut le réduire davantage, car je considère qu'il y a des histoires et du contenu qui méritent du temps d'antenne et qui doivent être diffusées sur les ondes de CBC. Toutefois, on ne peut pas le faire à l'échelle de la province, depuis les grands centres. Si on n'a qu'une seule émission matinale pour toute la province, est-ce que le reportage qui devrait être diffusé dans le centre de Terre-Neuve le sera si l'émission est produite depuis un grand centre à St. John's?

I'm sure that when the producers of the show in St. John's look at their stories and options for that day, they're cutting as well. Given the population and the dynamics of the province, especially in terms of the geography, it would be unfair to cut, cut, cut outside of the city and just keep St. John's content, because eventually that's what would happen.

The Chair: We will be going in camera to deal with future business.

Mr. Mercer, once again, thank you for your presence.

When we restart with future business, only staff will be allowed in the room. Thank you very much.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Wednesday, December 3, 2014

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:45 p.m. to continue its study into the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Senator Dennis Dawson (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I call this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications to order. Today, we are continuing our study into the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Our witnesses today are from the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. We have with us Suzanne Bossé, Director General, and Serge Quinty, Director of Communications.

I have already advised the witnesses that we have a small administrative matter to deal with before they begin their presentations.

[*English*]

As chair of the committee, it is my duty to preside over the election of a new deputy chair. I am ready to receive a motion to nominate a deputy chair. Are there any nominations?

Senator Housakos: I nominate Senator Don Plett.

Senator Eggleton: I'll second that motion.

The Chair: Senator Plett, if you are asked to serve, would you accept?

Senator Plett: I would be happy and proud to serve. Thank you.

Je suis sûr que lorsque les producteurs de l'émission à St. John's examinent leurs histoires et leurs options pour la journée, ils font également un tri. Étant donné la population et la dynamique de la province, surtout de par sa géographie, il serait injuste de garder uniquement le contenu de St. John's et d'éliminer tout ce qui vient d'en dehors, parce que tôt ou tard, c'est ce qui arrivera.

Le président : Nous allons maintenant poursuivre la séance à huis clos pour discuter de nos travaux futurs.

Monsieur Mercer, encore une fois, je vous remercie de votre présence.

Lorsque nous reprendrons nos travaux, seuls les membres du personnel seront autorisés dans la salle. Merci beaucoup.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mercredi 3 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour continuer son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Le sénateur Dennis Dawson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications ouverte. Aujourd'hui, nous continuons notre étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Nos témoins, aujourd'hui, sont de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Nous accueillons Mme Suzanne Bossé, directrice générale, et M. Serge Quinty, directeur des communications.

J'ai déjà averti les témoins que nous avons une petite question administrative à régler avant de commencer les présentations.

[*Traduction*]

En tant que président du comité, il est de mon devoir de présider l'élection d'un nouveau vice-président. Je suis prêt à recevoir les motions à cet effet. Y a-t-il des propositions?

Le sénateur Housakos : Je propose que le sénateur Donald Plett soit élu.

Le sénateur Eggleton : J'appuie la proposition.

Le président : Sénateur Plett, si on vous demandait d'occuper le poste, accepteriez-vous?

Le sénateur Plett : Je serais heureux et fier de le faire. Merci.

The Chair: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried.

[Translation]

The Chair: Ms. Bossé, Mr. Quinty, the floor is yours.

Suzanne Bossé, Director General, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Honourable senators, first of all, let me thank you for having us here today. My name is Suzanne Bossé and I am director general of the FCFA. I am accompanied by our director of communications, Serge Quinty.

The Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada has been in existence since 1975. It is the main voice of the 2.6 million Canadians who speak French in nine provinces and three territories from coast to coast to coast. The federation is made up of 21 members: 12 provincial and territorial francophone associations and nine national organizations representing various areas of activity and various client groups.

Last month, you had the opportunity to hear from three of our member organizations during your visit to Halifax. Before your study ends, I hope you will have the opportunity to hear a range of evidence from francophone organizations in other parts of the country, as well as from representatives of the Fédération culturelle canadienne-française. They too have a very interesting position to share.

The comments you heard in Halifax spoke harshly of Radio-Canada, and with justification. The corporation's national programs and news broadcasts too often present what your former colleague, Senator de Bané, used to call "a Quebec view of the world." We saw it last June, during the terrible events in Moncton. We saw it again last month, during the municipal elections in Ontario.

If we are harsh, it is because the public broadcaster is so necessary for our communities. We francophones get up each day determined to live our lives in French; it is precisely our ability to do so that is at play when we are talking about Radio-Canada's future. In that regard, your colleagues on the Standing Senate Committee on Official Languages have made a number of recommendations to CBC/Radio-Canada and we look forward to the public broadcaster's response to those recommendations.

Even before the successive rounds of budget cuts began in 2009, Radio-Canada's regional services were already suffering from a lack of resources in comparison to the main network. Yet regional stations still found the means to participate actively in events in our communities. Now, those events are very frequently no longer covered. This is either because they take place outside the city where Radio-Canada has its offices, or because they take

Le président : Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Le président : Je déclare la motion adoptée.

[Français]

Le président : Madame Bossé, monsieur Quinty, à vous la parole.

Suzanne Bossé, directrice générale, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Honorables sénateurs, je tiens tout d'abord à vous remercier de nous recevoir aujourd'hui. Je suis Suzanne Bossé, directrice générale de la FCFA. Je suis accompagnée de notre directeur des communications, Serge Quinty.

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada existe depuis 1975. Elle est la porte-parole principale des 2,6 millions de citoyens qui parlent le français dans neuf provinces et trois territoires d'un bout à l'autre du pays. La fédération regroupe 21 membres, soit 12 associations francophones provinciales et territoriales et 9 organismes nationaux qui représentent divers secteurs d'activité et diverses clientèles.

Vous avez eu l'occasion, le mois dernier, d'entendre trois de nos organismes membres lors de votre passage à Halifax. J'espère vous aurez l'occasion, avant la fin de votre étude, d'entendre l'ensemble des témoignages d'organismes francophones dans d'autres régions du pays ainsi que des représentants de la Fédération culturelle canadienne-française qui ont également une position très intéressante à partager.

Les propos que vous avez entendus à Halifax sont sévères à l'endroit de Radio-Canada et ils sont justifiés. Les émissions et bulletins nationaux de la SRC présentent trop souvent ce que votre ancien collègue, le sénateur de Bané, appelait « *a Quebec view of the world* ». On l'a vu en juin, lors des terribles événements survenus à Moncton. On l'a vu à nouveau lors des élections municipales en Ontario le mois dernier.

Si nous sommes sévères, c'est parce que le diffuseur public est tellement essentiel pour nos communautés. Pour nous, francophones, qui nous nous levons chaque jour en étant déterminés à vivre dans notre langue, c'est précisément notre capacité de le faire qui est en jeu lorsqu'on parle de l'avenir de Radio-Canada. À cet égard, vos collègues du Comité sénatorial permanent des langues officielles ont formulé plusieurs recommandations à CBC/Radio-Canada, et nous attendons impatiemment les réponses du diffuseur public à ces recommandations.

Avant même que les rondes de compressions successives ne débutent en 2009, les services régionaux de Radio-Canada disposaient déjà de peu de ressources comparativement à la tête de réseau. Les stations régionales trouvaient tout de même les moyens de participer activement aux activités de nos communautés. Maintenant, ces activités, très souvent, ne sont plus couvertes, soit parce qu'elles ont lieu à l'extérieur de la ville

place on weekends and there is no longer any money to pay overtime for the reporters. As you heard in Halifax, there are whole communities in the regions that Radio-Canada is no longer able to cover.

With each wave of cuts, we lose a little more of our local French-language programming. With the one exception of the Télé Inter-Rives group in the north of New Brunswick, Radio-Canada is the only broadcaster to offer such programming in French outside Quebec. In a number of places where community radio does not exist, Radio-Canada's Première Chaîne is the only French-language radio anywhere close.

If the public broadcaster were to disappear, there would simply be no local television programming in French for the vast majority of our communities. Let me be perfectly clear: the FCFA and its members cannot express strongly enough their recognition of how important it is for CBC/Radio-Canada to remain relevant at this time of profound transformations in technology and in the way media are consumed.

But that is not the issue. We are in a world where content is no longer tied to one platform. But technology does not produce content. People do. Radio-Canada has fewer and fewer people to tell our stories and to talk about our realities.

Transforming the public broadcaster at a time of technological change is therefore a legitimate exercise. But lobotomizing the public broadcaster, eliminating the talent that produces the content and tells Canadians' stories, is not.

That is why, last September, the FCFA made a recommendation to the CRTC that a new fund be created to support local programming; we were not alone in doing so. Many now recognize that this type of programming is an endangered species, in French and in English.

That is also why, on November 22, the members of the FCFA board of directors passed a resolution on the future of CBC/Radio-Canada. The resolution contains specific recommendations prepared in a spirit of constructive cooperation in the debate on the challenges faced by the public broadcaster.

First, we are of the opinion that there should be an immediate moratorium placed on the implementation of CBC/Radio-Canada's 2015-20 strategy and the transformations it proposes. The corporation is moving quite quickly to dismantle entire departments. People will say that great transformations occur in periods of crisis, but this is not a company like BlackBerry or Apple. This is Canada's public broadcaster. We are looking at a major reduction in the public broadcaster's size and presence, without Canadians being asked for their opinion.

où Radio-Canada a ses bureaux, ou parce qu'elles ont lieu la fin de semaine et qu'on n'a plus les moyens de payer des heures supplémentaires aux journalistes. Comme vous l'avez entendu à Halifax, il y a des communautés entières en région que Radio-Canada n'est plus en mesure de couvrir.

À chaque vague de compression, nous perdons un peu plus de programmation locale en français. Mis à part le groupe Télé Inter-Rives dans le Nord du Nouveau-Brunswick, Radio-Canada est le seul diffuseur à offrir une telle programmation en français à l'extérieur du Québec. Dans plusieurs endroits où il n'existe pas de radio communautaire, la Première Chaîne de Radio-Canada est la seule radio de proximité de langue française.

Si le diffuseur public venait à disparaître, c'est simple, il n'y aurait plus de programmation locale en français à la télévision pour la grande majorité de nos communautés. Je veux être bien claire : la FCFA et ses membres reconnaissent plus que volontiers l'importance pour CBC/Radio-Canada de demeurer pertinente dans un contexte de profonde transformation des technologies et des modes de consommation médiatique.

Mais là n'est pas la question. Nous sommes entrés dans un univers où le contenu n'est plus rattaché à une seule plateforme. Or, ce ne sont pas des technologies qui produisent du contenu. Ce sont des gens. À Radio-Canada, il y a de moins en moins de gens pour raconter nos histoires et parler de nos réalités.

La transformation du diffuseur public dans un contexte de changement technologique est donc un exercice légitime. Cependant, la lobotomie du diffuseur public ou l'élimination du talent qui produit le contenu et raconte les histoires des Canadiens et des Canadiennes ne l'est pas.

C'est pour cette raison qu'en septembre dernier, la FCFA a recommandé au CRTC la création d'un nouveau fonds pour appuyer la programmation locale, et nous ne sommes pas les seuls à l'avoir fait. Plusieurs reconnaissent maintenant que ce type de programmation est une espèce menacée en français comme en anglais.

C'est aussi pour cette raison que les membres du conseil d'administration de la FCFA ont adopté, le 22 novembre dernier, une résolution sur l'avenir de CBC/Radio-Canada. Cette résolution comporte des recommandations précises formulées dans un esprit de collaboration constructive au débat sur les défis du diffuseur public.

D'abord, nous sommes d'avis qu'il devrait y avoir un moratoire immédiat sur la mise en œuvre de la stratégie de 2015-2020 de CBC/Radio-Canada et des transformations qu'elle prévoit. La société d'État procède assez rapidement au démantèlement de départements entiers du diffuseur public. On nous dira que les grandes transformations ont lieu en période de crise, mais il ne s'agit pas ici d'une entreprise comme BlackBerry ou Apple. On parle du radiodiffuseur public du Canada. On parle d'une réduction majeure de la taille et de la présence du diffuseur public sans que l'on ait demandé l'avis des Canadiens et des Canadiennes.

That leads me to our second recommendation. In our opinion, an independent commission should be established to examine CBC/Radio-Canada's present and future situation from top to bottom. Canadians must be given the opportunity to express their views on the relevance of the public broadcaster in the 21st century. It is important to determine whether the public broadcaster is genuinely fulfilling the mission with which it has been entrusted. If not, it is important to determine which corrections need to be made. The commission could also come to grips with the issue of resources and could determine whether the public broadcaster has the means it needs to accomplish its mission.

After five years of cuts in the shadow of a five-year strategy that claims to be visionary but that gives too much of an impression that the exercise is about saving the furniture while the house is burning, we feel that the time for pause and collective reflection we are proposing is no luxury.

Thank you. We are ready to answer your questions.

The Chair: Would you like to add a comment, Mr. Quinty? Okay.

[English]

Senator Plett: Thank you, chair, and thank you, witnesses, for being here.

I'm not as familiar with the French-language services of CBC/Radio-Canada as I am possibly with the other side. Although being from Winnipeg, I live in the electoral riding of St. Boniface now, and, of course, we have Radio-Canada there.

I know that my colleagues from Quebec have said many times that Radio-Canada — at least, in Quebec — is quite popular. Their ratings are high.

My questions may be in an area you may or may not want to comment on, but clearly, their ratings in the English-language services are low: 5 per cent of people watch CBC; in the province of Alberta, 2 per cent watch CBC.

How should ratings play into some of the decisions that CBC/Radio-Canada have to make? Clearly, yes, there are budget cuts, but everybody needs to live within their means and so does the CBC. How do you believe ratings should play into the decisions they should make?

[Translation]

Ms. Bossé: Your question is very interesting. I feel that it is a question that an independent commission could examine. If you look at the public broadcaster's objectives, should audience ratings determine whether we as Canadians can continue to benefit from the service of our national broadcaster? Is it a question of access to a public broadcaster that will reflect our realities, in Ontario, in the Yukon, in Alberta, and so on? It is also

Ceci m'amène à notre deuxième recommandation. À notre avis, une commission indépendante devrait être mise sur pied pour examiner de fond en comble la situation actuelle et l'avenir de CBC/Radio-Canada. Il faut donner une occasion aux Canadiens et aux Canadiennes de s'exprimer sur la pertinence du diffuseur public au XXI^e siècle. Il importe de déterminer si le diffuseur public remplit bel et bien la mission qui lui a été confiée. Sinon, il faut déterminer quels seraient les correctifs à apporter. Cette commission pourrait également s'attaquer à la question des ressources et déterminer si le diffuseur public a les moyens nécessaires pour s'acquitter de sa mission.

Après cinq années de compressions à l'ombre d'une stratégie quinquennale qui se dit visionnaire, mais qui donne trop l'impression d'un exercice de sauvetage de meubles alors que la maison brûle, ce temps d'arrêt et de réflexion collective que nous proposons ne nous semble pas un luxe.

Je vous remercie. Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

Le président : Souhaitez-vous ajouter un commentaire, M. Quinty? D'accord.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Merci, monsieur le président. Je remercie les témoins d'être avec nous.

Je ne connais pas bien les services francophones de CBC/Radio-Canada puisque j'écoute possiblement l'autre langue. Même si je viens de Winnipeg, je vis maintenant dans la circonscription électorale de Saint-Boniface, où Radio-Canada est diffusée, bien sûr.

Je sais que mes confrères du Québec ont dit à bien des occasions que Radio-Canada est assez populaire — du moins au Québec. Les cotes d'écoute sont élevées.

Mes questions se rapportent à un domaine que vous voudrez commenter ou non, mais il est clair que les cotes d'écoute des services anglophones sont faibles : 5 p. 100 des citoyens écoutent CBC; en Alberta, ils ne sont que 2 p. 100 à le faire.

Quel rôle devraient jouer les cotes d'écoute dans les décisions que CBC/Radio-Canada devra prendre? Il y a bel et bien des compressions budgétaires, mais tout le monde doit vivre selon ses moyens, et CBC/Radio-Canada n'y échappe pas. À votre avis, dans quelle mesure les cotes d'écoute devraient-elles influencer la prise de décisions?

[Français]

Mme Bossé : Votre question est très intéressante. Je pense qu'il s'agit d'une question qu'une commission indépendante pourrait examiner. Si on examine les objectifs du diffuseur public, est-ce que ce sont les cotes d'écoute qui devraient déterminer si, en tant que Canadien et Canadienne, on peut continuer de bénéficier des services de notre diffuseur public? Est-ce que c'est une question d'accès à un diffuseur public qui va refléter nos réalités, qu'il

about coverage. Last September, the Canadian Museum for Human Rights opened its doors in Manitoba. Were Canadians able to see coverage of that important event? No, because CBC/Radio-Canada did not have the resources to send a truck to the location. So whether a public broadcaster should exist or what it should do should not be determined by ratings, but by the institutional vitality of our communities. We can add other comments of a technical nature.

Serge Quinty, Director of Communications, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Senator, in terms of ratings, the challenge is that, in minority situations, it is very difficult, if not impossible, for BBM Numeris to provide ratings because of the way in which it analyzes the statistics. Our community radio stations also had to deal with that challenge. In minority situations, it is difficult to collect the information. Perhaps you remember the labour dispute between the Canadian Media Guild and CBC/Radio-Canada that took place towards the end of 2005. All of a sudden, there was no longer any regional news outside Quebec. It was back to school time. There were a lot of messages from people saying, "It is back to school time and I no longer have any information about what is happening at the school or in the community." People were no longer getting regional information from Radio-Canada. They told us that there had been repercussions.

[English]

Senator Plett: Thank you. I don't entirely disagree, and I guess maybe I don't entirely agree with what the impact of ratings should be. Of course, the ratings I was talking about were in areas where there are not minorities. When I talk about Alberta and I talk about CBC, the majority of Albertans speak English and the broadcast there is in English. Two per cent of people there are watching CBC English. I guess I'm not talking about minority groups.

However, since you do raise that point, I asked some questions when we were in Halifax. And I took it from your opening comments that you had at least paid attention to our meetings in Halifax. I asked a question there when we had two witnesses who were promoting, supporting or working with the French-language issues. They, of course, wanted to continue to have their services and rightfully so. The term they used I believe was a "significant" number, "significant" population.

I asked the question to both of them: What do you consider a significant population? I got two answers. One of them I tended to agree with. The witness said a significant population in her

s'agisse de l'Ontario, du Yukon, de l'Alberta, et cetera? C'est aussi une question de couverture. En septembre dernier, au Manitoba, le Musée canadien des droits de la personne ouvrait ses portes. Est-ce que les Canadiens ont eu droit à une couverture de cet événement important? Non, parce que les ressources de Radio-Canada ne permettaient pas d'envoyer un camion sur les lieux. Alors, ce ne sont pas les cotes d'écoute qui devraient déterminer l'existence ou les capacités d'un diffuseur public, mais bien la vitalité institutionnelle de nos communautés. Sur le plan technique, on peut ajouter d'autres commentaires.

Serge Quinty, directeur des communications, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Sénateur, le défi, du point de vue des cotes d'écoute, c'est qu'en milieu minoritaire, il est très difficile, voire impossible, pour BBM Numeris d'aller chercher des cotes d'écoute en raison de sa façon d'analyser les statistique. Nos radios communautaires ont aussi été confrontées à ce défi. Chez les populations minoritaires, il est difficile d'aller chercher cela. Vous vous souvenez peut-être du conflit de travail qui a eu lieu, à la fin de 2005, entre La Guilde canadienne des médias et Radio-Canada. Tout à coup, il n'y avait plus de nouvelles régionales à l'extérieur du Québec. C'était au moment de la rentrée scolaire. On a reçu des tonnes de messages de gens qui disaient : « C'est la rentrée et je n'ai plus d'information sur ce qui se passe à l'école ou dans ma communauté. » Les gens ne recevaient plus d'information régionale de Radio-Canada. Ceux-ci nous ont fait savoir que cela avait eu des répercussions.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Merci. Je ne suis pas entièrement en désaccord, et je suppose que je ne suis pas complètement d'accord non plus sur l'incidence que les cotes d'écoute devraient avoir. Celles dont j'ai parlé se rapportaient bien sûr à des régions sans population minoritaire. Lorsque je parle de l'Alberta et de CBC, sachez que la majorité des Albertains sont anglophones et que la diffusion est en anglais. Il y a 2 p. 100 des citoyens de la province qui écoutent le réseau anglais de CBC. J'imagine que je ne parle pas des groupes minoritaires.

Mais puisque vous soulevez le point, j'ai posé quelques questions lors de notre passage à Halifax. J'ai cru comprendre de vos observations liminaires que vous avez au moins prêté attention à nos rencontres là-bas. J'ai d'ailleurs posé une question à deux témoins qui faisaient valoir les enjeux entourant la langue française, qui défendaient la langue et qui travaillaient dans le domaine. Ils voulaient bien sûr continuer à recevoir leurs services, et avec raison. Je crois qu'ils ont parlé d'un nombre « important » et d'une population « importante ».

Je leur ai posé la question suivante à tous les deux : qu'est-ce que vous considérez être une population importante? J'ai obtenu deux réponses, et j'étais plutôt d'accord avec l'une d'entre elles. Le

opinion was if there was a school in the area. If it was significant enough to warrant a school, maybe it was significant enough to warrant the services in French.

The second answer, unfortunately, I didn't like quite as much when the answer was if there is more than one person. I wouldn't quite consider that a significant population.

Can you maybe comment on what you consider is a significant population where CBC/Radio-Canada should continue to provide French-language services?

[Translation]

Ms. Bossé: I will go back to the position taken by the FCFA and by all the communities. We are not talking about a major or significant demand, we are talking about Part IV of the Official Languages Act where we need a certain number to be able to have access to services in the official language of our choice. When we talk about the public broadcaster, we are also talking about Part VII of the act, which is the one that talks about enhancing the vitality of communities. In that sense, the issue is clearly about access and coverage.

In terms of access, our position is that every Canadian citizen, regardless of where he lives and regardless of the language he speaks, should be able to receive CBC and Radio-Canada signals. This is not a question of "significant demand." In terms of coverage, as the Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse mentioned, in fact, at the meeting in Halifax, there were no longer any reporters to cover every region, with the exception of Halifax, Nova Scotia.

I believe we should also ask ourselves if, for example, when we consider the anglophone minority in Quebec, we would want to know the number of anglophones who live in Quebec. What would be considered a sufficient number for anglophones to have access to CBC?

Our position is that this is a matter of a public broadcaster and that every Canadian, no matter his language or place of residence should have access to its programming.

[English]

Senator Plett: If I could make one comment on that about the English-speaking people in Quebec. Of course we did ask that question of them when we were in Montreal, so I think we played that fairly.

[Translation]

Mr. Quinty: I would like to talk more specifically about the definition of a community. At the FCFA, we favour a position that considers the number, the situation and the institutional

témoin a dit qu'il y a à son avis une population importante lorsqu'une école se trouve dans le secteur. Si la population est suffisamment importante pour justifier la présence d'une école, elle l'est peut-être suffisamment pour justifier l'offre de services en français.

Je n'ai malheureusement pas autant aimé la deuxième réponse, à savoir que c'est lorsqu'il y a plus d'une personne. Pour ma part, je ne dirais pas vraiment qu'il s'agit là d'une population importante.

Pourriez-vous nous dire ce que vous considérez être une population importante où CBC/Radio-Canada devrait continuer à offrir des services en français?

[Français]

Mme Bossé : Je vais revenir à la perspective adoptée par la FCFA et par l'ensemble des communautés. On ne parle pas de demande importante ou significative, on ne parle pas de la partie IV de la Loi sur les langues officielles où on a besoin d'un nombre X pour avoir accès à des services dans la langue officielle de son choix. Ici, quand on parle du diffuseur public, on parle davantage de la partie VII de la loi, qui est plutôt celle qui vise l'épanouissement de la vitalité des communautés. Et en ce sens, on parle, bien entendu, d'accès et de couverture.

Dans le cas de l'accès, notre position est que tout citoyen canadien, peu importe où il habite, peu importe sa langue, devrait recevoir les signaux de la CBC et de Radio-Canada. Ce n'est pas une question de « demande importante ». Pour ce qui est de la couverture, comme la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse l'avait mentionné lors de la rencontre à Halifax, justement, il n'y avait plus de journalistes pour couvrir l'ensemble des régions, sauf à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Je pense qu'il faudrait peut-être aussi se demander si, par exemple, quand on regarde la minorité de langue anglaise au Québec, on se poserait la question à savoir combien il y a d'anglophones au Québec. Quel est le minimum requis pour que ces personnes aient accès à Radio-Canada en anglais?

Notre position est liée au fait qu'on parle ici d'un diffuseur public, et que tout citoyen canadien, peu importe sa langue et où il habite, devrait avoir accès à sa programmation.

[Traduction]

Le sénateur Plett : J'aimerais faire un commentaire au sujet des personnes anglophones au Québec. Nous leur avons bien sûr posé la question lorsque nous étions à Montréal; je pense que nous avons joué franc-jeu.

[Français]

M. Quinty : J'aimerais parler plus spécifiquement de la question de la définition de ce qui forme une communauté. À la FCFA, nous privilégions une approche qui prend en

vitality. We agree that, where there is community infrastructure, such as a school or a community centre, it is because there is a significant group of francophones.

But we must still consider the fact that, in some places, there may be small groups of francophones with great vitality or who have developed institutions, or who simply live in places where the population is very small. I am thinking of Hay River, in the Northwest Territories, or Terrace, British Columbia, where there are only 150 francophones, but they still have an elementary school.

[English]

Senator Eggleton: I noted your comment that ratings aren't everything, something I agree with, but I hasten to point out that the ratings aren't as bad as some people might indicate they are. When one considers that the private networks have some 91 total channels and the CBC only has three — the main network, the CBC News Network and documentary — in the English language, because I think it usually gets formed around that particular aspect of their service, the English language, in terms of ratings, but they have fewer channels, and if they had anything like the channels that the private networks had, I think they would be easily ahead of them.

By the way, they are only second in national news coverage, close second behind CTV, and I understand they're doing quite well on the online news world, cbc.ca, that they're actually leading the private networks on this.

Is there a French service also on the website, on the online service? Do you get that?

[Translation]

Ms. Bossé: Yes, yes. Of course.

[English]

Senator Eggleton: You do?

[Translation]

Ms. Bossé: Of course, yes.

[English]

Senator Eggleton: I want to ask you about the cuts. My colleagues like to point out when the Liberals were in there were cuts. Yes, there were, and now there are Conservatives and there are more cuts. My concern is it's like a pile-on. It's like in football when somebody brings a player down and then a bunch of people pile on. This is a pile-on situation here. We have cut after cut after cut and it seems to be getting to the point where it's just choking.

considération à la fois le nombre, le contexte et la vitalité institutionnelle. On s'entend sur le fait que, là où il y a une infrastructure communautaire, comme une école ou un centre communautaire, c'est qu'il y a certainement un groupe significatif de francophones.

Il faut tout de même tenir compte du fait que, dans certains endroits, il peut y avoir de petits groupes de francophones, qui ont une grande vitalité ou qui ont développé des institutions, ou encore qui vivent dans des milieux où la population est simplement très petite. Je pense à Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest, ou encore à Terrace, en Colombie-Britannique où il n'y a que 150 francophones, mais qui ont tout de même une école élémentaire.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : J'ai remarqué votre commentaire voulant que les cotes d'écoute ne soient pas tout ce qui compte, et je suis d'accord, mais je m'empresse de souligner qu'elles ne sont pas aussi mauvaises que certains pourraient le laisser entendre. Si l'on considère que les réseaux privés ont un total de 91 chaînes et que CBC n'en a que trois — la chaîne principale, CBC News Network et la chaîne documentaire... je parle des chaînes anglophones, car je pense que les cotes d'écoute sont normalement évaluées en fonction de cette langue de service. Quoi qu'il en soit, la société a moins de chaînes, et si elle en avait tout autant que les réseaux privés, je pense qu'elle les surpasserait facilement.

D'ailleurs, la société arrive au deuxième rang seulement en matière de couverture de l'actualité nationale, tout juste derrière CTV. Je crois également savoir qu'elle s'en sort très bien avec les nouvelles mondiales en ligne sur cbc.ca, et qu'elle devance même les réseaux privés à ce chapitre.

Y a-t-il aussi un service en ligne francophone sur le site web? Avez-vous quelque chose du genre?

[Français]

Mme Bossé : Oui, oui. Tout à fait.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : Vraiment?

[Français]

Mme Bossé : Tout à fait, oui.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : J'aimerais vous poser des questions sur les compressions. Mes collègues aiment souligner qu'il y en a eu lorsque les libéraux étaient au pouvoir. C'est vrai, mais ce sont aujourd'hui les conservateurs qui tiennent les rênes et imposent encore plus de compressions. Ce qui me préoccupe, c'est qu'elles s'additionnent. C'est comme au football, lorsqu'un joueur en fait tomber un autre, puis qu'un tas d'adversaires s'entassent sur lui.

Do you agree with that? Where do you see the biggest impact in terms of those cuts right now in terms of the service that your stations provide?

[Translation]

Ms. Bossé: At the moment, the major impact really is the coverage because of the number of reporters that have been cut, because of the trucks that can no longer come to our community events, such as our festivals, for example, that no longer get coverage. There is also the matter of Radio-Canada's support of our events as a sponsor.

We no longer hear about our communities; they are no longer reflected, nor does anyone across this country hear about us anymore.

Then, Radio-Canada, which says it engages in regular consultation with communities, now focuses on finding out things like, for example, what is the last thing it can keep, what can it continue to provide in our communities, what are our final few little priorities. Do we want to keep a cultural program? As for news, we already know that the time spent on them has been reduced.

The impacts are major and we find that out every day. This is very important. When we are talking about Canadian identity, when we are talking about seeing ourselves reflected across the country, across both communities, these cuts are major ones.

Mr. Quinty: I can give you some concrete examples. About a month ago, Radio-Canada held a consultation session in Sudbury for the Franco-Ontarian community. If you know Sudbury, you know that there a lot of small communities around it. A man from Noëlville, where there are a lot of francophones, said that he had not seen a single Radio-Canada reporter set foot in Noëlville to cover what was happening there for two or three months. That is one thing.

Unlike CBC, Radio-Canada gave up on having a reporter on the party leaders' buses during the Ontario provincial election. For the municipal elections, in Toronto and Ottawa, there was no live coverage by Radio-Canada this time.

All they did was mention them at the start of the news and say that there would be a special broadcast at 11 p.m. by which time, unfortunately, most francophones had already gone to bed or already knew the results of the election. All these things are impacts.

I would also add that Hubert Lacroix, the President and CEO of CBC/Radio-Canada himself confirmed, when he appeared at the House Committee on Official Languages that, after the

La situation est semblable ici. Les compressions se multiplient les unes après les autres, et on semble en être arrivé au point de l'étouffement.

Êtes-vous d'accord? D'après vous, quels services offerts par vos stations seront les plus durement touchés par les réductions actuelles?

[Français]

Mme Bossé : À ce moment-ci, l'impact majeur est vraiment celui de la couverture en ce qui a trait aux postes de journalistes qui sont coupés, aux camions qui ne peuvent plus se déplacer, aux événements dans nos communautés, comme les festivals, par exemple, qui ne sont plus couverts; on parle également de l'appui de la Société Radio-Canada à des événements en tant que commanditaire.

On n'entend plus parler de nos communautés, elles ne sont plus reflétées et on n'entend plus parler de nous dans l'ensemble de ce pays.

Alors, Radio-Canada, qui dit procéder à des consultations régulières auprès des communautés, se concentre actuellement sur des questions afin de déterminer, par exemple, quelle est la dernière chose qu'elle peut garder, qu'est-ce qu'elle peut continuer d'offrir dans nos communautés, quelles sont les dernières petites priorités. Est-ce que nous voulons conserver une émission culturelle? Pour ce qui est des bulletins de nouvelles, on sait déjà que le temps qui leur était consacré a déjà été réduit.

Les impacts sont majeurs, et on le découvre de jour en jour. C'est très important. Quand on parle d'identité canadienne, quand on parle du reflet dans l'ensemble du pays, pour l'ensemble des deux communautés, ces coupures sont importantes.

M. Quinty : Je peux vous donner des exemples concrets. Il y a environ un mois, Radio-Canada a tenu une consultation à Sudbury pour la communauté franco-ontarienne. Si vous connaissez Sudbury, vous savez qu'il y a beaucoup de petites collectivités autour. Il y avait un homme de Noëlville, où il y a beaucoup de francophones, qui disait que depuis deux ou trois mois, il n'avait pas vu un seul journaliste de Radio-Canada débarquer à Noëlville pour couvrir ce qui s'y passait. C'est une chose.

Contrairement à la CBC, Radio-Canada a renoncé à ce qu'un journaliste monte dans les autobus des chefs des partis lors des élections provinciales tenues en Ontario. En ce qui concerne les élections municipales, à Toronto et à Ottawa, il n'y a pas eu d'émissions en direct à Radio-Canada, cette fois-ci.

On s'est contenté de le mentionner au début du téléjournal et de préciser qu'il y aurait une émission spéciale à 23 heures, alors que, malheureusement, la plupart des francophones sont déjà couchés à cette heure ou connaissent déjà les résultats de l'élection. Ce sont tous des impacts.

Je rajouterais, également, que M. Hubert Lacroix, le président-directeur général de la Société Radio-Canada, a lui-même confirmé, lors de sa comparution au comité de la Chambre des

elimination of the local programming improvement fund, all non-news broadcasts produced in French outside Quebec were cancelled because Radio-Canada no longer had the means to do them.

[English]

Senator Eggleton: Then where does your news come from? Where does it originate from? The news on the local channels from across the country, does it all come from one place or do you get a more regional thing? Even in Sudbury, or if some don't have local broadcasts, where do you get the broadcasts from?

[Translation]

Ms. Bossé: The news broadcasts come from Radio-Canada. It depends on the various kinds of news broadcasts; there is international and national news. At local and regional levels, of course, we have community radio stations.

[English]

Senator Eggleton: Just the radio? And not television?

[Translation]

Ms. Bossé: On television, no.

[English]

Senator Eggleton: So the television news comes from Montreal?

[Translation]

Ms. Bossé: The national and international news comes from Montreal.

[English]

Senator Eggleton: There are no local provisions on those broadcasts?

[Translation]

Mr. Quinty: For each province and the maritime provinces, there is a regional newscast. But we have been told that, in a number of places, the length of the newscast will go from 60 minutes to 30 minutes.

[English]

Senator Eggleton: Does your organization have any thoughts about the structure or the organization of the CBC? We have heard comments about the board and how it's elected. We've heard comments that the structure should perhaps be more independent of government. Do you have any thoughts about that?

communes sur les langues officielles que, après l'élimination du Fonds d'amélioration de la programmation locale, toutes les émissions hors nouvelles produites en français à l'extérieur du Québec ont été annulées, parce que Radio-Canada n'avait plus les moyens de les faire.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : Dans ce cas, d'où proviennent vos actualités? D'où émanent-elles? Les nouvelles diffusées sur les chaînes locales partout au pays proviennent-elles toutes du même endroit, ou y a-t-il une diffusion plus régionale? Même à Sudbury, ou dans les régions qui n'ont pas d'émissions locales, d'où provient la télédiffusion?

[Français]

Mme Bossé : Les nouvelles proviennent de Radio-Canada. Il faut voir les différents types de nouvelles, il y a les nouvelles internationales et nationales. Il est certain qu'aux niveaux local et régional, nous avons les radios communautaires.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : Juste à la radio? Et rien à la télévision?

[Français]

Mme Bossé : À la télévision, non.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : Dans ce cas, les actualités télévisées viennent de Montréal, n'est-ce pas?

[Français]

Mme Bossé : Les nouvelles nationales et internationales viennent de Montréal.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : N'y a-t-il donc aucune couverture locale dans ces émissions?

[Français]

M. Quinty : Pour chaque province et pour les provinces maritimes, il y a un téléjournal régional. D'ailleurs, on nous a annoncé que, dans plusieurs endroits, la durée du téléjournal passera de 60 à 30 minutes.

[Traduction]

Le sénateur Eggleton : Votre organisation a-t-elle des commentaires sur la structure ou l'organisation de CBC/Radio-Canada? Nous avons entendu des remarques à propos du conseil d'administration et de la façon d'en élire les membres. Certains affirment que la structure pourrait être plus autonome par rapport au gouvernement. Qu'en pensez-vous?

[Translation]

Ms. Bossé: Let us say that we have not gone down that road. We focus more on access to coverage and on the overview. An independent commission could very easily examine that question.

[English]

Senator Unger: Thank you, Ms. Bossé and Mr. Quinty. I'd like to ask for your comments regarding Professor Marie-Linda Lord, from the University of Moncton. She argued that network headquarters for Radio-Canada should be moved from Montreal to somewhere outside Quebec, somewhere in the Canadian Francophonie. Would you comment? Other than moving its headquarters, what measures could be used to reduce any Montreal-bias at Radio-Canada?

[Translation]

Ms. Bossé: Thank you for the question. One option is to move the headquarters out of Montreal. Is it the only option? Of course not. I would say that the most important thing is to change the organizational culture of CBC/Radio-Canada, wherever it is physically located.

Mr. Quinty: What Ms. Lord said when she appeared before the committee is true. In fact, the station in Montreal has never considered itself to be a regional station. Yes, indeed, we tend to agree with that comment. Would things be different if the station were moved elsewhere?

The Acadians in Nova Scotia and the people from Newfoundland and Labrador have told you that there is some tendency for Moncton to consider itself the head of the network too. But it is true that moving the headquarters somewhere else would bring about a change of culture.

[English]

Senator Unger: Thank you. I have another question.

Madam, you referenced November 24 as being a day, I think, where the Governments of Quebec and Ontario issued a joint declaration on the importance of the Francophonie. I wanted to read that, but it wasn't available in English. I wonder if you would comment because both governments are asking the federal government to deal quickly to provide Radio-Canada with the support it needs to fulfill its mandate across the country and to deal quickly with Francophonie immigration to maintain the level of the population and communities. Would you explain that a bit? As I said, I wanted to read it in English, but it wasn't available.

[Translation]

Ms. Bossé: Are you referring to the statement from the Governments of Quebec and Ontario, or to ours?

[Français]

Mme Bossé : Disons que ne sommes pas allés de ce côté. Nous nous concentrons davantage sur l'accès à la couverture et sur la perspective. Une commission indépendante pourrait très certainement examiner cette question.

[Traduction]

La sénatrice Unger : Madame Bossé et monsieur Quinty, je vous remercie. J'aimerais vous demander des commentaires sur les propos de la professeure de l'Université de Moncton Marie-Linda Lord. Elle a soutenu que le siège social de Radio-Canada devrait être déménagé de Montréal et réimplanté hors du Québec, quelque part dans la francophonie canadienne. Qu'en pensez-vous? Plutôt que de déménager le siège social, quelles mesures pourraient contribuer à dissiper le préjugé favorable à Montréal de Radio-Canada?

[Français]

Mme Bossé : Merci pour la question. C'est une option que de déménager la maison-mère à l'extérieur de Montréal. Est-ce la seule? Certainement pas. Je dirais que, le plus important, c'est de modifier la culture organisationnelle de CBC/Radio-Canada, quelle que soit son adresse civique.

M. Quinty : Ce que Mme Lord disait lors de sa comparution au comité est vrai. En fait, la station de Montréal ne s'est jamais considérée comme une station régionale. Effectivement, c'est un commentaire avec lequel on tend à être d'accord. Est-ce que ce serait différent si on déménageait la station ailleurs?

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et les gens de Terre-Neuve-et-Labrador vous ont dit qu'il y avait tout de même un certain réflexe de tête de réseau à Moncton également. Cependant, il est certain que le fait de déménager le siège social ailleurs entraînerait un changement de culture.

[Traduction]

La sénatrice Unger : Merci. J'ai une autre question.

Madame, je crois que vous avez dit que le 24 novembre est le jour où les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont fait une déclaration commune sur l'importance de la francophonie. Je voulais lire le texte, mais il n'était pas traduit en anglais. Je me demandais si vous pouviez en parler puisque les deux gouvernements demandent au gouvernement fédéral d'intervenir rapidement et d'offrir à Radio-Canada le soutien dont elle a besoin pour remplir son mandat partout au pays. Ils demandent aussi au fédéral de s'occuper sans tarder de l'immigration francophone afin de maintenir la taille de la population et des communautés. Pourriez-vous expliquer un peu cette demande? Comme je l'ai dit, j'ai voulu lire le document en anglais, mais il n'était pas disponible.

[Français]

Mme Bossé : Vous parlez du communiqué des gouvernements du Québec et de l'Ontario ou du nôtre?

[English]

Senator Unger: Yours.

[Translation]

Ms. Bossé: Unfortunately, the FCFA does not have sufficient resources to translate all the statements we publish. Tomorrow, you will see the English version of what we published today.

Yes, the Governments of Ontario and Quebec have come together to support the same positions. Yes, those two governments do want the Government of Canada to become involved in order to ensure that CBC/Radio-Canada has the ability to fulfill its mandate for francophone and Acadian communities.

The second part, about immigration, deals with a whole different issue, and the two governments have expressed their opinion on both. When we were talking about francophone communities just now, and about knowing which institutions they should have access to, were we talking about a school, a community centre?

Today, immigration has a significant impact all over the country. For example, in Saskatchewan and Alberta, a francophone community can spring up all of a sudden, because X number of French-speaking workers have come and settled in a community. Unfortunately, the community does not yet have a school and a community centre, but those immigrants still speak French.

So when we talk about the importance of having access to the signal everywhere in the country, we are also talking about that. I do not know if that answers your question.

[English]

Senator Unger: Well, it does in a way. The immigration part concerns me a bit. In Alberta, we certainly do have francophone communities, which have schools and they're well built-up and well established. I've lived in Alberta all my life and I've never heard of any issue from the community because, of course, they're mostly bilingual. I haven't heard of any issues, but I would look forward to being able to read this because it has significance. It means that you would like to see a lot of immigration come from other countries — it doesn't matter from where — and be settled across Canada. Therefore, these future communities would need CBC French services and they would need to be funded.

Ms. Bossé: Exactly.

Senator Unger: As an Albertan, it's kind of an odd situation for me to understand.

[Traduction]

La sénatrice Unger : Du vôtre.

[Français]

Mme Bossé : Malheureusement, la FCFA n'a pas les ressources suffisantes pour traduire tous les communiqués qu'elle publie. Vous verrez, demain, la version anglaise de ce que nous avons publié aujourd'hui.

Oui, les gouvernements de l'Ontario et du Québec se sont associés pour défendre les mêmes positions. Ces deux gouvernements souhaitent, justement, que le gouvernement du Canada intervienne pour s'assurer que CBC/Radio-Canada a la capacité de livrer son mandat pour les communautés francophones et acadienne.

La deuxième partie, qui concerne l'immigration, comporte un tout autre enjeu, et les deux gouvernements se sont prononcés sur les deux. Quand on parlait, tout à l'heure, de communautés francophones et du fait de savoir quelles institutions devraient avoir accès, est-ce qu'on parlait d'une école, d'un centre communautaire?

Aujourd'hui, l'impact de l'immigration est important dans l'ensemble du pays. Par exemple, en Saskatchewan et en Alberta, il peut y avoir tout à coup une communauté francophone qui naît, parce qu'un nombre X de travailleurs francophones sont venus s'installer dans une communauté qui, malheureusement, n'a pas encore d'école et de centre communautaire, mais ce sont des immigrants d'expression française.

Alors, quand on parle de l'importance de l'accès du signal partout au pays, c'est aussi de cela dont on parle. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

[Traduction]

La sénatrice Unger : Eh bien, vous y répondez en quelque sorte. La partie sur l'immigration me préoccupe un peu. Nous avons bel et bien des milieux francophones en Alberta, qui ont des écoles et sont bien installés. J'ai passé ma vie dans la province, et je n'ai jamais entendu parler de problèmes au sein de cette communauté vu que ses membres sont bien sûr bilingues pour la plupart. Je n'ai entendu parler d'aucun problème, mais j'ai hâte de pouvoir lire le document puisque c'est important. Cela signifie que vous souhaitez qu'il y ait beaucoup d'immigrants d'autres pays — peu importe d'où — pouvant s'établir un peu partout au Canada. Ces communautés de demain auront donc besoin des services francophones de CBC/Radio-Canada, et elles devront être financées.

Mme Bossé : Exactement.

La sénatrice Unger : En tant qu'Albertaine, je trouve cette drôle de situation difficile à comprendre.

[Translation]

Ms. Bossé: Just yesterday, the Standing Senate Committee on Official Languages published a study on francophone immigration in our communities with a whole series of very interesting recommendations. Of course, the report is available in both official languages. We would be happy to discuss those recommendations with you or the realities of francophone immigration in Alberta.

[English]

Senator Unger: I have one last quick question, if I may. As I said, the issue of immigration concerns me because Alberta's immigration is controlled by the federal government, whereas Quebec's is controlled by Quebec. What happens now is we will have people moving to Alberta who originally immigrated to Quebec, if you will. Then they come to Alberta because of jobs and the economy. There is an issue there.

[Translation]

Ms. Bossé: Immigrants do not go to Quebec first and then move to settle in the communities. A large number of French-speaking immigrants settle in our communities, in all provinces and territories, from the outset. Provincial and territorial governments also have the right to play a role in the selection of the immigrants, and of certain categories of immigrants, who will settle in their provinces. There is the provincial nominees program, for example. Provincial and territorial governments do have a role to play there, just as Quebec does. Of course, there is a specific agreement between Canada and Quebec.

[English]

The Chair: I will be glad to try to help you get the English version of the CBC-related part of the communiqué. I'm sure the Government of Ontario has an English version.

As far as the immigration, I sort of agree with Senator Eggleton. We do sometimes leave — Senator Greene seems to agree — the main subject that is CBC, but on the CBC-related part of it, which was issued by the Governments of Ontario and Quebec, we will try to find you an English version of the communiqué.

Senator Unger: Thank you, chair. They're separate.

Senator MacDonald: Thank you both for being here this evening.

[Français]

Mme Bossé : Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a justement publié, hier, une étude sur l'immigration francophone dans nos communautés avec toute une série de recommandations très intéressantes. Bien entendu, ce rapport est disponible dans les deux langues officielles. Nous serons heureux de discuter avec vous des recommandations ou des réalités de l'immigration francophone en Alberta.

[Traduction]

La sénatrice Unger : J'ai une dernière petite question, si vous me le permettez. Comme je l'ai dit, la question de l'immigration me préoccupe puisque c'est le gouvernement fédéral qui est responsable de l'immigration dans ma province, alors que c'est le Québec qui tient les rênes sur son territoire. Ce qui se passe à l'heure actuelle, c'est que des gens qui ont initialement immigré au Québec viendront s'installer en Alberta, pour ainsi dire. Ils viennent plus tard en Alberta en raison des emplois et de l'économie. C'est un problème.

[Français]

Mme Bossé : Les immigrants ne vont pas d'abord au Québec pour ensuite aller s'installer dans les communautés. Un grand nombre d'immigrants d'expression française s'installent, dès le départ, dans nos communautés, dans l'ensemble des provinces et des territoires. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont aussi un droit de regard dans la sélection des immigrants et de certaines catégories d'immigrants qui viendront s'installer dans leur province. Par exemple, il y a la catégorie du programme des candidats des provinces. Le gouvernement provincial et territorial a un mot à dire à ce sujet, au même titre que le Québec. Il y a, bien sûr, une entente spécifique entre le Canada et le Québec.

[Traduction]

Le président : Je serai heureux d'essayer de vous aider à obtenir la version anglaise de la partie du communiqué se rapportant à CBC/Radio-Canada. Je suis sûr que le gouvernement de l'Ontario a le texte en anglais.

En ce qui concerne l'immigration, je suis plutôt d'accord avec le sénateur Eggleton. Nous nous éloignons parfois du sujet principal de CBC/Radio-Canada — le sénateur Greene semble être d'accord —, mais en ce qui a trait aux parties du communiqué de l'Ontario et du Québec qui touchent la société, nous allons essayer de vous trouver la version anglaise.

La sénatrice Unger : Merci, monsieur le président. Elles sont séparées.

Le sénateur MacDonald : Je vous remercie tous les deux d'être avec nous ce soir.

We were in Toronto about a month and a half ago and had a chance to speak to Michel Cormier. Michel has been appointed the new executive director of news and current affairs. Of course, he's a Maritimer, and as a Maritimer myself, I was very pleased to see him there and I was chatting with him for a few minutes.

Earlier in the year when Mr. Lacroix was in, he mentioned that Mr. Cormier was appointed to the position and that he thought his presence, for one, would make it easier to meet the needs of the Acadian community.

I'm just curious: Do you think that's an accurate assessment? In your reflection of those comments, is it really applicable?

[Translation]

Ms. Bossé: I come from New Brunswick, so yes, absolutely. We had the opportunity to meet Mr. Cormier when he began his mandate. At that time, he explained his vision to us, a vision that would reflect each of the communities across the country, and, as part of his strategy to use different platforms, would reflect how Radio-Canada's mandate would be fulfilled. Unfortunately, with the cuts and the elimination of the local programming improvement fund, CBC/Radio-Canada has not been able to reach its objectives, in our opinion.

Mr. Quilty: Yes, we appreciate the fact that a member of our community heads the information division. However, CBC/Radio-Canada is a big machine, with a set organizational culture. Mr. Cormier is just one person. We need something bigger. As I was saying when I answered Senator Eggleton's question, what happened during the municipal and provincial elections in Ontario, and during the tragic events in Moncton, makes it clear to us that choices are made for an audience that it is mainly Quebec-based.

[English]

Senator MacDonald: Let's go back to the question in regard to what can be done. The former head of the CRTC said a couple years ago that Internet and wireless technology, as discerned by federal regulators, are the weapons to protect cultural identity. I'd like you to respond to that assessment in terms of Cape Breton as one of the significant Acadian communities, as well as Cheticamp.

I'm just curious: How much do you think these small communities are affected by technological change? In terms of it being a leveler that causes problems, is there any way that we can flip this around and use technology to strike?

[Translation]

Mr. Quilty: I appreciate your question. That is an issue I very much like dealing with. There are bandwidth problems in francophone and Acadian communities. Radio-Canada has

Nous étions à Toronto il y a environ un mois et demi, où nous avons eu la chance de parler avec Michel Cormier. Michel est le nouveau directeur général de l'information. Il est bien sûr originaire des Maritimes, et comme je viens moi-même de cette région, j'ai été très heureux de le voir et de discuter quelques minutes avec lui.

Lors de son témoignage plus tôt cette année, M. Lacroix a mentionné que M. Cormier avait été nommé à ce poste, et qu'il croyait que sa présence permettrait notamment de mieux répondre aux besoins du peuple acadien.

Par curiosité, croyez-vous que ce soit juste? D'après votre réflexion sur ces commentaires, est-ce vraiment valable?

[Français]

Mme Bossé : Je suis originaire du Nouveau-Brunswick, alors, oui, absolument. Nous avons eu la chance de rencontrer M. Cormier au début de son mandat. Il nous a alors expliqué sa vision, à savoir comment refléter chacune des communautés dans l'ensemble du pays et, dans le cadre de sa stratégie sur les diverses plateformes, comment remplir ce mandat de Radio-Canada. Malheureusement, avec les compressions et la disparition du Fonds d'amélioration de la programmation locale, CBC/Radio-Canada n'a pas pu atteindre ses objectifs, à notre avis.

M. Quilty : Oui, on apprécie que ce soit un membre de notre communauté qui soit à la direction de l'information. Toutefois, CBC/Radio-Canada est une grosse machine. Il y a une culture organisationnelle en place. M. Cormier n'est qu'une personne. Il faudra sans doute quelque chose de plus gros. Comme je le disais en réponse à la question du sénateur Eggleton, ce qui s'est produit lors des élections municipales et provinciales en Ontario, et ce qui s'est produit lors des tristes événements de Moncton, également, nous indique que des choix sont faits en fonction d'un auditoire principalement québécois.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : Revenons à la question sur ce qui peut être fait. L'ancien président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou CRTC, a dit il y a quelques années que c'est le Web et la technologie sans fil, tels que définis par les régulateurs fédéraux, qui permettront de protéger l'identité culturelle. J'aimerais savoir ce que vous en pensez, sachant que Cap-Breton est une des grandes communautés acadiennes, tout comme Chéticamp.

Par curiosité, dans quelle mesure croyez-vous que ces petites communautés sont touchées par les changements technologiques? Puisque la technologie peut causer des problèmes, y a-t-il moyen de retourner la question et de l'utiliser pour réussir?

[Français]

M. Quilty : J'apprécie votre question. C'est un dossier sur lequel j'aime beaucoup me pencher. Il y a des problèmes de bande passante dans les communautés francophones et acadiennes.

begun to hold consultations with the communities. The first one was out West, in Edmonton, and other communities in the West could access it online. A number of comments came from northern Alberta and the Northwest Territories to the effect that people could not see the online broadcast, because they did not have the bandwidth to do so. In the Northwest Territories, that service is expensive.

A few months ago, our colleague from the Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador told us that, when he goes to the Port au Port Peninsula on the west coast, if he does not turn off his cellphone, it goes dead in an hour because it keeps searching for a network until the battery runs out. There are cases like that.

When bandwidth and high speed are available, there is the issue of the minimum speed. The standard set out in the Industry Canada strategy and by the CRTC is five megabits. This speed is sufficient for now, but will it be in a few years? We shall see. We are still far from what South Korea and other countries are capable of getting. We are talking about speeds of 64 megabits per second in some places.

When we combine broadband access with the programming content in French, this issue is a source of concern for us because there is a gap, especially in the small communities.

[English]

Senator MacDonald: So as a rule of thumb, a little more money in technology and less money, maybe, in bricks and mortar for Radio-Canada in terms of serving rural communities like this?

[Translation]

Ms. Bossé: This matter does not fall within my area of expertise. Perhaps Mr. Quinty would have something to add from a more technical perspective.

Mr. Quinty: The technological issue may not fall under Radio-Canada when we are talking about broadband access. Providers in rural areas quite often do not necessarily have the incentive to serve those communities. Naturally, it is less profitable, which the CRTC acknowledged a few years ago. The CRTC had done a study on the state of television, radio and Internet services in official language minority communities, and the government recommended increasing access to broadband in the communities. If we want francophone communities to get more content from the web and streaming, we will have to start with that.

[English]

The Chair: That's the technological challenge of CBC looking towards the future.

Radio-Canada a commencé à tenir des séances de consultation auprès des communautés. La première a eu lieu à Edmonton, dans l'Ouest, et elle était accessible par diffusion web pour les autres communautés de l'Ouest. Nombre de commentaires ont été émis du Nord de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest sur le fait que les gens ne pouvaient pas regarder la diffusion web, car il n'y avait pas de bande passante pour le faire. Dans les Territoires du Nord-Ouest, ce service coûte cher.

Notre collègue à la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador nous disait, il y a quelques mois, que lorsqu'il va sur la péninsule de Port-au-Port, sur la côte ouest, s'il ne ferme pas son cellulaire, il se vide en l'espace d'une heure, car l'appareil ne cesse de chercher un réseau jusqu'à l'épuisement de la pile. Il existe de tels cas.

Lorsque la bande passante et la haute vitesse sont disponibles, il y a l'enjeu de la vitesse minimale. Le standard visé par la stratégie d'Industrie Canada et par le CRTC est de cinq mégabits. Ce débit est suffisant pour l'instant. Le sera-t-il encore dans quelques années? C'est à voir. On est encore loin de ce que la Corée du Sud et d'autres pays sont capables d'aller chercher. On parle de vitesses de 64 mégabits par seconde à certains endroits.

Le dossier de l'accès à large bande, lorsqu'on le combine à l'accès à des contenus de programmation en français, est une source d'inquiétude pour nous, car il y a un fossé, surtout en ce qui a trait aux petites communautés.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : En règle générale, on pourrait donc investir un peu plus dans la technologie, et peut-être moins dans les immeubles de Radio-Canada afin de servir ce genre de collectivités rurales, n'est-ce pas?

[Français]

Mme Bossé : Cette question ne relève pas de mon domaine d'expertise. D'un point de vue plus technique, M. Quinty aurait peut-être quelque chose à ajouter.

M. Quinty : La question technologique ne relève peut-être pas de Radio-Canada quand on parle d'accès à large bande. Quant aux régions rurales, bien souvent, les distributeurs n'ont pas nécessairement d'incitatif pour servir ces communautés. C'est moins profitable, naturellement, et le CRTC l'a reconnu il y a quelques années. Le CRTC avait fait une étude sur l'état des services de télévision, de radio et d'Internet dans les communautés minoritaires de langue officielle, et le gouvernement avait recommandé d'agir pour accroître l'accès à la large bande dans les communautés. Si on veut que les communautés francophones s'alimentent davantage à partir de la diffusion web et en continu, il faudra commencer par là.

[Traduction]

Le président : C'est le défi technologique que CBC/Radio-Canada devra relever à l'avenir.

Senator Plett: One last question. We have talked many times about CBC's mandate, and you have talked about CBC's mandate. Part of their mandate, of course, is to promote Canadian culture. We have heard some witnesses tell us that certainly with English CBC that some people have the idea that they're not doing what they're mandated to do.

On the French side, does Radio-Canada properly promote Canadian culture?

[Translation]

Ms. Bossé: Most certainly. At the regional level, there was more coverage of events, such as festivals. However, that coverage, like any other, is being drastically cut. I invite the members of the committee to hear what the Fédération culturelle canadienne-française has to say about that. It would be in a very good position to provide you with those details. We are certainly seeing that the CBC is not doing enough to promote linguistic duality. We certainly do not often hear about francophone communities, and I will come back to the idea I mentioned today of creating an independent commission that could look at all these aspects.

Mr. Quinty: If I may add a comment, when we appear before the CRTC or before parliamentary committees to talk about the situation of francophone and Acadian communities and Radio-Canada, what we often say is that the regional stations are doing an excellent job; the network is another matter. The head of the network is focused on Quebec, but if we were to find ourselves in a situation where the network was more concerned about the regional stations, that would be very good for Canadian culture and the Canadian share in Radio-Canada.

[English]

Senator Plett: There are some of us who think that maybe CBC English should get out of Toronto and try to promote the rest of the country — I know that certainly some of our colleagues wouldn't agree with that, but nevertheless — and there have been those who have said they should get out of Montreal as well and move to Quebec.

Any comment on that?

[Translation]

Ms. Bossé: I think it is more a matter of corporate culture. I do not think the address will be the trigger that will change anything.

[English]

The Chair: Thank you, colleagues. Honourable senators, we will not have any meetings next Tuesday. We will be meeting next Wednesday night with the Chairman of the Board of CBC, Mr. Rémi Racine.

Le sénateur Plett : J'ai une dernière question. Nous avons parlé à maintes reprises du mandat de CBC/Radio-Canada, et vous aussi avez abordé la question. Une partie du mandat est bien sûr de faire valoir la culture canadienne. Des témoins nous ont dit que, d'après certains, la chaîne anglophone de CBC ne remplit justement pas ce mandat.

Du côté francophone, Radio-Canada fait-elle correctement valoir la culture canadienne?

[Français]

Mme Bossé : Très certainement. Au niveau régional, il y avait davantage de couverture d'événements comme des festivals. Par contre, cette couverture, comme toute autre, est en train de se réduire de façon draconienne. J'invite les membres du comité à entendre la Fédération culturelle canadienne-française à ce titre. Elle serait très bien placée pour vous parler de ces détails. Assurément, on ne voit pas suffisamment de promotion de la dualité linguistique à la CBC. On n'entend certainement pas souvent parler des communautés francophones, et cela me ramène à l'idée qu'on a lancée, aujourd'hui, de créer une commission indépendante qui pourrait examiner tous ces aspects.

M. Quinty : Si je peux ajouter un commentaire, lorsque nous faisons une présentation au CRTC ou devant des comités parlementaires pour parler de l'état des communautés francophones et acadiennes par rapport à Radio-Canada, ce que nous disons, souvent, c'est que les stations régionales font un excellent travail; le réseau, c'est une autre question. La tête de réseau est centrée sur le Québec, mais pour ce qui concerne les stations régionales, si on pouvait se trouver dans une situation où le réseau était davantage porté par les stations régionales, cela serait très avantageux pour la culture canadienne et le partage canadien à Radio-Canada.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Certains d'entre nous pensent que la station anglophone de CBC devrait peut-être sortir de Toronto et essayer de faire valoir le reste du pays — je sais certainement que certains de nos collègues ne sont pas d'accord, mais pourtant —, et d'autres ont dit que la station devrait sortir de Montréal aussi pour s'installer à Québec.

Qu'en pensez-vous?

[Français]

Mme Bossé : Je pense davantage que c'est une question de culture organisationnelle. Je ne crois pas que l'adresse sera l'élément déclencheur qui va changer quoi que ce soit.

[Traduction]

Le président : Merci, chers collègues. Mesdames et messieurs les sénateurs, nous n'aurons pas de réunion mardi prochain. Notre prochaine séance sera mercredi soir, où nous recevrons M. Rémi Racine, président du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada.

[Translation]

Ms. Bossé and Mr. Quinty, thank you very much for your presentation. I hope you will be able to follow us in the coming weeks and months. We greatly appreciated your presentation.

See you next week.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, December 10, 2014

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day, at 6:45 p.m., to continue its study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Senator Dennis Dawson (*Chair*) in the chair.

[Translation]

The Chair: I call to order this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications. Today, we are continuing our study on the challenges faced by the Canadian Broadcasting Corporation in relation to the changing environment of broadcasting and communications.

Our witness is Rémi Racine, Chair of the CBC/Radio-Canada Board of Directors. Before I invite Mr. Racine to take the floor, I have a few loose ends to tie up.

[English]

Senator Unger, last week you asked about an agreement between Quebec and Ontario. I told you we couldn't get into details about the immigration side, but I did get and I would like to table a resolution that was adopted by the National Assembly of Québec in both official languages as an exhibit. I'd like the clerk to have someone distribute them. If you agree, I will read it in English.

RESOLUTION OF THE NATIONAL ASSEMBLY OF QUÉBEC

THAT the National Assembly recognize the vital role Société Radio-Canada plays in providing news coverage, cultural content and entertainment to Québec francophones and 2.6 million francophones and francophiles outside Québec;

THAT the National Assembly affirm that the current cutbacks in Société Radio-Canada's French-language services are of deep concern in Québec and across Canada;

THAT the National Assembly reiterate the desirability of having a strong francophone public broadcaster and the importance of regional news;

[Français]

Madame Bossé et monsieur Quinty, merci beaucoup pour votre présentation. J'espère que vous allez pouvoir nous suivre pendant les prochaines semaines et les prochains mois. Nous avons beaucoup apprécié votre présentation.

À la semaine prochaine.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 10 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour continuer son étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Le sénateur Dennis Dawson (*président*) occupe le fauteuil.

[Français]

Le président : Je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications ouverte. Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Notre témoin est M. Rémi Racine, président du conseil d'administration de la Société Radio-Canada. Avant d'inviter M. Racine à prendre la parole, j'ai quelques petits détails à régler.

[Traduction]

Sénatrice Unger, la semaine dernière, vous avez posé une question au sujet d'une entente entre le Québec et l'Ontario. Je vous ai dit que nous ne pouvions pas entrer dans les détails concernant le volet de l'immigration, mais j'ai ici, dans les deux langues officielles, une résolution qui a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec. J'aimerais que le greffier la fasse distribuer. Si vous le voulez bien, je vais la lire en anglais.

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle essentiel de la Société Radio-Canada en matière d'information, de contenu culturel et de divertissement destinés aux francophones du Québec et aux 2,6 millions de francophones et francophiles hors Québec;

QUE l'Assemblée nationale affirme que les compressions effectuées dans les services en français de la Société Radio-Canada suscitent une grande inquiétude au Québec et à travers le Canada;

QUE l'Assemblée nationale réitère la pertinence d'un diffuseur public francophone fort et l'importance de l'information régionale;

THAT the National Assembly urge the federal government to support Société Radio-Canada in carrying out its mandate and give it the means needed to meet its obligations under federal legislation.

What I don't understand, even though it was adopted, is that there was no process by which we were informed about it. The President of the National Assembly was in Ottawa this week, and that's how I heard about the resolution.

It does not address your particular question of immigration, but it does address the fact that the Quebec government has a strong position on the issue. I wanted to inform the committee, and I will give the resolutions to the clerk.

As far as the immigration question is concerned, I asked him, not as chair but as a colleague, to try to get back to you on the question of francophone immigration outside of Quebec.

Senator Unger: Thank you, chair.

[*Translation*]

The Chair: I invite Mr. Racine to take the floor. Afterwards, the senators will have an opportunity to ask their questions.

[*English*]

Rémi Racine, Chairman of the Board, Canadian Broadcasting Corporation: Mr. Chair, senators, on behalf of the Board of Directors of CBC/Radio-Canada, I welcome the opportunity to meet with you today on your study of the challenges faced by CBC/Radio-Canada in the context of a changing broadcasting and communications landscape.

The members of the corporation's board of directors are appointed by order-in-council, as set out in the Broadcasting Act. Our work is supported by five board committees on English- and French-language broadcasting, on human resources and governance, infrastructure, strategy planning and audit.

The board meets regularly, about eight times a year. The minutes of its meetings are posted on our corporate website.

It is the board's responsibility to oversee the business of the corporation. The board approves CBC/Radio-Canada's corporate plan and annual report, its financial statements, as well as a strategic and business plans. The board does not participate in the programming decisions or day-to-day operations of the broadcaster.

QUE l'Assemblée nationale presse le gouvernement fédéral d'appuyer la Société Radio-Canada dans la réalisation de son mandat et de lui fournir les moyens nécessaires afin qu'elle puisse respecter ses obligations en vertu des lois fédérales.

Ce que je ne comprends pas, même si la résolution a été adoptée, c'est qu'on ne nous en ait pas informés d'aucune façon. Le Président de l'Assemblée nationale était à Ottawa cette semaine, et c'est de cette façon que j'ai entendu parler de la résolution.

Cela ne répond pas à votre question sur l'immigration, mais cela précise que le gouvernement du Québec présente une position ferme sur la question. Je voulais en informer le comité, et je vais remettre la résolution au greffier.

En ce qui concerne la question sur l'immigration, je lui ai demandé, non pas en tant que président, mais en tant que collègue, d'essayer de vous revenir là-dessus pour ce qui est de la question de l'immigration de francophones à l'extérieur du Québec.

La sénatrice Unger : Merci, monsieur le président.

[*Français*]

Le président : J'invite M. Racine à prendre la parole. Ensuite, les sénateurs pourront poser leurs questions.

[*Traduction*]

Rémi Racine, président du conseil, Société Radio-Canada : Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, au nom du conseil d'administration de CBC/Radio-Canada, je vous remercie de me donner l'occasion de rencontrer le comité dans le cadre de son examen sur les défis que doit relever la Société Radio-Canada en matière d'évolution du milieu de la radiodiffusion et des communications.

Les membres du conseil d'administration de la société sont nommés par décret, comme le prévoit la Loi sur la radiodiffusion. Pour effectuer son travail, le conseil s'appuie sur cinq comités : les comités permanents sur la radiodiffusion de langue française et de langue anglaise; le comité des ressources humaines et de la gouvernance; le comité des infrastructures; le comité de planification stratégique; et le comité de vérification.

Le conseil se réunit environ huit fois par an. Les procès-verbaux de ces réunions peuvent être consultés sur le site web de la société.

Le conseil est responsable de superviser les activités de la société. Il approuve le plan d'entreprise de CBC/Radio-Canada, son rapport annuel, ses états financiers et ses plans stratégiques et de gestion, mais il ne participe ni aux décisions de programmation, ni à la gestion des activités quotidiennes du radiodiffuseur public.

[Translation]

Earlier this year, the board approved the corporation's new five-year strategic plan titled *A Space for Us All*. This plan is the corporation's response to the challenges in the changing broadcasting landscape that this committee has been asked to study. It calls for nothing short of a transformation. I think it is important to point out that the strategic committee of the board followed every step in the development of this plan with regular meetings with the corporation's senior management.

The board supports this plan because, frankly, Canadians' habits are changing. They are now consuming programming all day, on every device they own. CBC/Radio-Canada needs to make changes in how it creates and delivers programming in order to remain relevant and present in the lives of Canadians. This means shifting more focus to digital content, while not ignoring traditional radio and television services. It means providing new kinds of services in a more efficient manner.

In many ways, technology has helped us become more efficient. Automation and technology mean fewer people are necessary to produce radio and television programs. By 2020, there will be 1,500 fewer employees at the corporation. There will be less in-house production and more programs by Canadian independent producers. The corporation will have a smaller real estate footprint as it focuses its efforts and resources on the content people use, rather than on infrastructure. The corporation is also modernizing the way it provides local services by tailoring its service — television, radio and online — based on where the audience in each community is going for their information, and finding ways to engage with them all day long. These changes have already begun. The corporation will be announcing further details of its local news strategy tomorrow.

What the corporation is doing will make CBC/Radio-Canada more flexible and adaptable. But the challenge the industry is facing is bigger. It is the conventional broadcasting model in Canada that needs fixing.

As the CRTC heard during its recent Let's Talk TV hearings, conventional television revenues are shrinking. The current broadcasting system can no longer sustain the creation and distribution of the Canadian content Canadians expect. This is not simply a CBC/Radio-Canada problem, but a Canada-wide problem. The fragmentation of Canadian audiences has never been so great.

[Français]

Plus tôt cette année, le conseil a approuvé le nouveau plan stratégique quinquennal de la société, intitulé *Un espace pour nous tous*. Il constitue la réponse de la société aux défis que pose l'évolution de l'environnement de la radiodiffusion que ce comité a eu pour mission d'examiner. Ce plan ne prévoit rien de moins que la transformation de la société. Je tiens à souligner que le comité stratégique du conseil a suivi toutes les étapes du développement de ce plan au cours des réunions tenues régulièrement avec la direction de la société.

Le conseil appuie ce plan, parce qu'il ne fait aucun doute que les habitudes des Canadiens changent. Ils consomment maintenant leurs émissions toute la journée sur les appareils qu'ils possèdent. CBC/Radio-Canada doit changer sa façon de créer et de diffuser ses émissions si elle veut rester pertinente et présente dans la vie des Canadiens. Cela signifie mettre davantage l'accent sur le contenu numérique sans délaisser pour autant les services traditionnels de radio et de télévision. Cela signifie également offrir de nouveaux types de services de manière plus efficace.

À bien des égards, la technologie nous a permis de devenir plus efficaces. Grâce à l'automatisation et à la technologie, il faut moins de personnel pour produire les émissions de radio et de télévision. En 2020, la société comptera 1 500 employés de moins. Mais il se fera aussi moins de production à l'interne et elle diffusera davantage d'émissions produites par des producteurs canadiens indépendants. L'empreinte immobilière de la société sera plus petite, ce qui lui permettra de concentrer ses efforts et ses ressources sur le contenu que le public consomme plutôt que sur ses infrastructures. La société modernise aussi sa façon de fournir des services locaux — à la télévision, à la radio et en ligne — en les adaptant aux moyens que les auditoires de chaque communauté utilisent pour s'informer et en trouvant de nouvelles manières d'échanger avec eux toute la journée. Ces changements ont déjà commencé. Demain, la société annoncera plus en détail sa stratégie pour les nouvelles locales.

La transformation que la société entreprend fera de CBC/Radio-Canada une organisation plus souple et plus agile. Toutefois, l'industrie fait face à un défi beaucoup plus important : le modèle de radiodiffusion traditionnel au Canada ne fonctionne plus.

Comme le CRTC a pu l'entendre au cours de ses récentes audiences Parlons télé, les revenus de la télévision généraliste sont en baisse. Le système de radiodiffusion actuel ne soutient plus la création et la distribution du contenu canadien auquel les Canadiens s'attendent. Ce problème ne concerne pas seulement CBC/Radio-Canada, mais tout le Canada. La fragmentation des auditoires canadiens n'a jamais été aussi grande.

Conventional English television's share of total advertising in Canada has dropped by 25 per cent since 1990. Private broadcasters are tied to a model that forces them to simulcast American programming on Canadian channels during primetime, when most people are watching television.

The public broadcaster has a public mandate that consists of the following aspects: to contribute to the cultural fabric of Canada through the creation of programs that reflect and promote Canadian talent; to reflect and serve the needs of all Canadians in both official languages; and to inform, enlighten and entertain.

However, it is more and more difficult to do that when, every year, the corporation is able to do less. We continue to gain efficiencies, but at some point, it becomes more and more difficult to find savings. That means trimming elsewhere — fewer Canadian programs, fewer episodes, more repeats.

The corporation has proposed some solutions, which this committee should consider. First, conventional broadcasters should get paid by cable and satellite providers for the content they are currently taking for free and reselling to Canadians. Some have tried to claim that, in the case of CBC/Radio-Canada, this would be double-dipping because of the corporation's parliamentary appropriations. I do not think that's true. The appropriations have never covered the cost of all of our services. Think of VIA Rail, for instance, which receives parliamentary appropriations, yet no one expects to ride the train for free.

Currently, only specialty networks are paid for their content, and conventional broadcasters are not. With the shift in advertising to digital, that imbalance is not sustainable.

Second, Canadian programs won't exist without funding. Audiences are simply not large enough in Canada to cover the cost of making quality programs. The Canada Media Fund has been crucial to the continued existence of high-priority Canadian drama. The same is true for news.

As you have heard, local news remains a huge priority for Canadians, but the loss of the Local Programming Improvement Fund has meant fewer resources for the local news Canadians want. The creation of a local news fund for all conventional broadcasters could address that.

Government-wide spending restrictions, together with a broken advertising model, pose a particular challenge for CBC/Radio-Canada. The corporation continues to do what is

Depuis 1990, la part du marché publicitaire de la télévision traditionnelle anglophone que la société reçoit au Canada a chuté de 25 p. 100. Les radiodiffuseurs privés sont prisonniers d'un modèle qui les oblige à diffuser, en simultané, des émissions américaines sur des chaînes canadiennes aux heures de grande écoute quand la majorité du public regarde la télévision.

Le radiodiffuseur public a un mandat public : il doit contribuer au patrimoine culturel du Canada par la promotion et la création d'émissions qui reflètent et mettent en valeur le talent canadien; il doit représenter les Canadiens et répondre à leurs besoins dans les deux langues officielles; il doit aussi les informer, les éclairer et les divertir.

Toutefois, cela est de plus en plus difficile lorsque, chaque année, le radiodiffuseur public est capable d'en faire moins. On continue à faire des gains d'efficacité, mais à un moment donné, il deviendra de plus en plus difficile de trouver des économies. Cela signifie qu'il faudra couper ailleurs; moins d'émissions canadiennes, moins d'épisodes, plus de reprises.

La société a proposé quelques solutions que ce comité devrait étudier. Premièrement, les radiodiffuseurs généralistes devraient recevoir une compensation des fournisseurs de télévision par câble et par satellite pour le contenu que ces derniers prennent gratuitement pour le revendre aux Canadiens. Certains ont prétendu que, dans le cas de CBC/Radio-Canada, cela équivaldrait à un double financement en raison des crédits parlementaires que la société reçoit. Je crois que c'est faux. Les crédits parlementaires n'ont jamais couvert le coût de tous nos services. Prenez VIA Rail, par exemple, qui reçoit des crédits parlementaires et, pourtant, personne ne s'attend à prendre le train gratuitement.

Actuellement, il y a seulement les chaînes spécialisées qui sont payées pour leur contenu; ce n'est pas le cas des radiodiffuseurs généralistes. À cela, il faut ajouter le glissement des revenus publicitaires vers les plateformes numériques, ce qui entraîne un déséquilibre qui n'est pas viable.

Deuxièmement, sans financement, il n'y aura plus d'émissions canadiennes de qualité. Les auditoires ne sont pas assez nombreux au Canada pour couvrir les coûts de production de ces émissions. Le Fonds des médias du Canada est un outil essentiel pour assurer l'existence des dramatiques canadiennes hautement prioritaires. Le même constat vaut pour les nouvelles.

Comme vous l'avez entendu, les nouvelles locales continuent d'être une priorité essentielle pour les Canadiens, mais la disparition du Fonds des médias du Canada pour l'amélioration de la programmation locale s'est traduite par une diminution des ressources consacrées aux nouvelles locales auxquelles les Canadiens tiennent tant. La création d'un fonds pour les nouvelles locales, accessible à tous les diffuseurs généralistes, pourrait être une solution.

Les restrictions des dépenses gouvernementales, couplées à un modèle publicitaire qui ne fonctionne plus, posent un défi particulier pour CBC/Radio-Canada. La société continue de

necessary to balance its budget, as it must, but it will produce fewer Canadian programs. It is time for a frank discussion with Canadians about public funding levels for public broadcasting.

Canada has the highest need for public broadcasting given its size, complexity and proximity to the United States. Yes, the corporation does receive \$1 billion a year in parliamentary appropriations. CBC/Radio-Canada, with its funding, and with the commercial revenue it generates, provides services to Canadians that no one else could provide. For example, it provides essential services to Canada's north and to remote regions; commercial-free national radio services; a television schedule that is overwhelmingly Canadian, especially in prime time, and that includes nation-building programming. Despite that, Canadians are saying that they want more from public broadcasting.

To be clear, I believe the corporation has developed a strong plan to ensure it can navigate in a changing global media landscape. If Canadians want more, then investing in public broadcasting needs to be a priority.

Thank you for your attention. I would be pleased to take your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Racine. I want to take this opportunity to congratulate you on the coverage Radio-Canada provided of the great Jean Béliveau's funeral service today. The tribute was very well done and dignified. People can be a bit critical here, so we try to give compliments whenever we get a chance.

[English]

Senator Housakos: Thank you, chair, for your benevolence, as usual.

Welcome to our committee. My first question has to do with ratings. On a number of occasions, I've referred to the ratings of the CBC, and others on this committee have referred to the ratings of CBC/Radio-Canada, and a lot of people have different perspectives on ratings. I would like to know what your perspective on ratings is. Do you believe it is an important parameter in evaluating the organization? Is it a benchmark that the board of directors sets? Do you also feel that ratings have an impact on the advertising revenue that comes into the company? How would you justify them to your shareholders? You run a private business, and you know what a PNL is. You evaluate your quarters and you evaluate your annual bottom line. As a board member, how do you go back to the shareholders, who are the taxpayers, and what benchmarks do you use to evaluate success or failure?

faire ce qu'il faut pour équilibrer son budget comme il se doit, mais elle produira moins d'émissions canadiennes. L'heure est venue d'avoir une franche discussion avec les Canadiens sur le niveau de financement public consacré à la radiodiffusion publique.

Étant donné sa taille, sa complexité et sa proximité avec les États-Unis, le Canada est l'un des pays qui ont le plus besoin de la radiodiffusion publique. Oui, la société reçoit un milliard de dollars par an sous la forme de crédits parlementaires; CBC/Radio-Canada, avec son financement et les revenus commerciaux qu'elle génère, fournit des services aux Canadiens que personne d'autre ne pourrait donner. Par exemple, les services essentiels à la population du Nord et des régions éloignées, les services de radio nationaux sans pauses publicitaires, une grille d'émissions très majoritairement canadiennes, particulièrement aux heures de grande écoute et qui inclue des émissions rassembleuses. Malgré cela, les Canadiens nous disent qu'ils s'attendent à en avoir plus du radiodiffuseur public.

Pour être bien clair, je crois que la société a élaboré un plan solide qui lui permettra de naviguer dans un paysage médiatique mondial en évolution. Si les Canadiens en veulent plus, il faudrait que les investissements dans la radiodiffusion publique deviennent une priorité.

Merci de m'avoir accordé cette attention. Je serai très heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Racine. Je dois aussi en profiter pour vous féliciter de la couverture que vous avez faite, aujourd'hui, à Radio-Canada, des funérailles du grand Jean Béliveau; il s'agissait là d'un hommage très bien présenté et avec beaucoup de dignité. Parfois, les gens sont un peu critiques, ici, alors, quand on peut offrir des compliments, on en profite.

[Traduction]

Le sénateur Housakos : Monsieur le président, je vous remercie de votre bienveillance habituelle.

Bienvenue au comité. Ma première question porte sur les cotes d'écoute. À un certain nombre de reprises, j'ai parlé des cotes d'écoute de la CBC, et d'autres membres du comité ont parlé des cotes d'écoute de CBC/Radio-Canada, et bien des gens ont des points de vue différents sur les cotes d'écoute. J'aimerais connaître votre point de vue. Croyez-vous que les cotes d'écoute sont un paramètre important pour évaluer l'organisation? Est-ce un critère établi par le conseil d'administration? Pensez-vous également que les cotes d'écoute ont un effet sur les recettes publicitaires de la société? Comment les justifieriez-vous auprès de vos actionnaires? Vous dirigez une entreprise privée, et vous savez ce qu'est un état des résultats. Vous évaluez vos trimestres et vos résultats annuels. En tant que membre du conseil d'administration, que faites-vous pour ce qui est des actionnaires, c'est-à-dire les contribuables, et sur la base de quels critères déterminez-vous si vous avez réussi ou échoué?

Mr. Racine: When we evaluate programs and success at CBC/Radio-Canada, we do evaluate ratings as part of our mandate. It's not the only factor in decision making. It is one of them, and obviously it influences revenue. It's part of the decision. The content needs to be very good. It needs to showcase Canada. There are many different things that we look at, but obviously ratings is one of them.

If you look at what we've done in the past few years, when a show is not looked at or listened to, we change the show. Sometimes we keep a show that doesn't have good ratings because it's part of our mandate to showcase some content to Canadians, but certainly ratings are part of our equation and we look at them all the time.

[Translation]

Senator Housakos: I agree with you; ratings are very important. When we look at the ratings of the corporation's French network, we realize that they are not bad at all. I find them to be very respectable. By comparison, I think the English network's ratings are horrible.

Does the board of directors have an explanation for this? Is the board worried by the fact that the French network has better ratings than its anglophone counterpart? What can be done to increase the English network's ratings?

Mr. Racine: More changes have been made to the English teams over the past few years than to the French teams. A lot more changes have been made in English than in French. That said, you should keep in mind that the CBC is competing with U.S. networks for audiences.

As I said in my opening remarks, Canadian anglophones can watch both U.S. and Canadian television, and that greatly increases the competition. We cannot compare the two networks. I think we are improving a lot in English, and our French network is doing very well. We are making very good programming in English, but the English market is a bit different from the French one.

Senator Housakos: The ratings of the CBC/Radio-Canada English network have been dropping for a while, and we recently lost a flagship program — "Hockey Night in Canada." Given these developments, do you think we are less Canadian today than we were 30 years ago?

Mr. Racine: No, we are as Canadian as we were 30 years ago. As for the program "Hockey Night in Canada," we cannot use Canadians' money to compete with private companies over the rights to broadcast National Hockey League matches. I think the board of directors did everything it could to keep our

M. Racine : Lorsque nous évaluons les émissions et les résultats, nous évaluons les cotes d'écoute dans le cadre de notre mandat. Il ne s'agit pas du seul facteur pris en compte dans les décisions. C'est l'un des facteurs, et évidemment, il a une influence sur les revenus. Il influe sur les décisions. Il faut que le contenu soit très bon, qu'il mette le Canada en valeur. Nous examinons différents éléments, et évidemment, les cotes d'écoute en constituent un.

Ces dernières années, lorsqu'une émission n'est pas regardée ou écoutée, nous la changeons. Parfois, nous conservons une émission dont les cotes d'écoute ne sont pas bonnes, car présenter du contenu aux Canadiens fait partie de notre mandat, mais les cotes d'écoute font partie de l'équation et nous les examinons toujours.

[Français]

Le sénateur Housakos : Je suis d'accord avec vous; c'est très important. Quand on se penche sur les cotes d'écoute de Radio-Canada, au réseau français, on constate que ce n'est pas mal du tout; je trouve cela très respectable. Si l'on établit une comparaison avec les cotes d'écoute de la CBC, au réseau anglais, personnellement, je trouve ces dernières horribles.

Le conseil d'administration a-t-il une explication à cela? Aussi, le conseil d'administration est-il préoccupé par le fait que le réseau français atteint de meilleures cotes d'écoute que celles de son pendant anglophone? En dernier lieu, que peut-on faire pour augmenter les cotes d'écoute du réseau anglais de CBC/Radio-Canada?

M. Racine : On a opéré des changements en anglais dans les dernières années, et ce, davantage qu'en français, en ce qui a trait aux équipes. Il y a eu beaucoup plus de changements en anglais qu'en français. Ceci étant dit, il faut bien garder en tête qu'en anglais, on est en concurrence avec les réseaux américains pour l'auditoire.

Comme je l'ai dit lors de mes observations liminaires, les anglophones, au Canada, peuvent regarder autant la télévision américaine que la télévision canadienne, ce qui fait que la concurrence est beaucoup plus importante. On ne peut pas comparer l'un à l'autre les réseaux français et anglais. Je pense que l'on s'améliore beaucoup en anglais et que l'on est très bon en français. On fait de très bonnes émissions en anglais, mais le marché anglais est un peu différent du marché en français.

Le sénateur Housakos : Les cotes d'écoute du réseau anglais de CBC/Radio-Canada connaissent une baisse depuis un certain temps, et nous avons récemment perdu une émission phare importante : *Hockey Night in Canada*. Étant donné ces faits, pensez-vous que nous sommes moins Canadiens aujourd'hui que nous l'étions il y a 30 ans?

M. Racine : Non, nous sommes autant Canadiens que nous l'étions il y a 30 ans. En ce qui a trait à l'émission *Hockey Night in Canada*, on ne peut pas utiliser l'argent des Canadiens pour faire concurrence à l'entreprise privée en ce qui concerne les droits de diffusion de la Ligne nationale de hockey. Je pense que le conseil

broadcasting rights, but we could not go beyond our mandate, as we did not have the necessary means or the impression that Canadians should finance that endeavour.

As for the rest of your question, I think that our efforts in English are very solid. In perspective, we have to remember that our English radio programming is ranked first in a number of markets. On television, we are producing a lot of nation-binding programming, despite a smaller audience in terms of percentages. However, as I said, the competition is totally different in English than in French.

Senator Housakos: I have one last question on transparency. I know perfectly well that CBC/Radio-Canada has been working hard for years on improving its transparency, providing a lot of information on websites, and so on. However, we cannot say that CBC/Radio-Canada's transparency can be compared to the likes of the BBC, which witnesses in this committee have often brought up as the closest example and model for CBC/Radio-Canada. The BBC's website provides pretty much any information you might be looking for, on any topic, such as the president's salary —

[English]

Line item by line item, if you go to the BBC website, you will know where every single pound is going in terms of their expenses and their revenues.

[Translation]

Why can't the same thing be done for CBC/Radio-Canada?

[English]

Mr. Racine: Culturally, we are changing this. Slowly but surely, we have changed. Since I've been on the board, we've changed our transparency a lot. We have done many things. On access to information, we were one of the worst, if not the worst, and now we're one of the best, if not the best. So we've changed.

In terms of getting access to salaries, I think that we've done, in the last few months, better than we were doing, and there are still things to be improved. We are still improving.

Senator Plett: Welcome, Mr. Racine. I want to continue a little bit along the line of my colleague, Senator Housakos, about ratings, not entirely but somewhat.

d'administration a fait tout en son pouvoir afin de conserver les droits de diffusion que l'on détenait, mais on ne pouvait pas aller au-delà de ce que l'on avait à faire, puis on n'avait pas les moyens ni le sentiment que les Canadiens devraient financer cela.

Quant au reste de votre question, je pense que ce qu'on fait en anglais est très bien. En perspective, il faut se rappeler qu'à la radio, en anglais, on est premier dans nombre de marchés. À la télévision, on fait beaucoup d'émissions rassembleuses, malgré un auditoire moins important en pourcentage, mais, comme je l'ai dit, la concurrence est totalement différente en anglais par rapport à celle qui existe en français.

Le sénateur Housakos : J'ai une dernière question sur la transparence : je sais bien que CBC/Radio-Canada a fait des gestes importants depuis des années pour améliorer sa transparence, mettre beaucoup d'information sur les sites web, et cetera. Cependant, on ne peut pas dire qu'on puisse comparer la transparence de CBC/Radio-Canada avec, par exemple, celle de la BBC, qui est souvent citée par plusieurs témoins, dans le cadre de ce comité, comme l'exemple le plus proche et comme modèle pour CBC/Radio-Canada. Si vous consultez le site web de la BBC, vous y trouverez à peu près n'importe quelle information, sur n'importe quel sujet, comme le salaire du président...

[Traduction]

En consultant le site web de la BBC, on peut savoir, poste par poste, à combien de livres s'élèvent leurs dépenses et leurs rentrées.

[Français]

Pourquoi ne peut-on pas faire la même chose pour CBC/Radio-Canada?

[Traduction]

M. Racine : Nous sommes en train de changer la culture à cet égard. Lentement, mais sûrement, les choses changent. Depuis mon arrivée au conseil d'administration, nous avons apporté beaucoup de changements sur le plan de la transparence. Nous avons pris de nombreuses mesures. Sur le plan de l'accès à l'information, nous avons l'un des pires bilans, voire le pire, et maintenant, c'est l'un des meilleurs, voire le meilleur. Nous avons donc changé.

Pour ce qui est de l'information sur les salaires, je pense qu'au cours des derniers mois, nous nous sommes améliorés. Nous avons encore du chemin à faire. Nous continuons d'améliorer les choses.

Le sénateur Plett : Monsieur Racine, je vous souhaite la bienvenue. Je veux poursuivre un peu sur la même lancée que mon collègue, le sénateur Housakos, au sujet des cotes d'écoute, en partie.

You say that, when a program does not do well, you take the program off of the air. That makes sense, but, when CBC doesn't do well, when 2 per cent of the people watch CBC in Alberta or 5 per cent across the country, what do we do?

I want to read part of your statement here and then I want you to explain it a little more for me, if you would:

Government-wide restraint, together with a broken advertising model, poses a particular challenge for CBC/Radio-Canada. It continues to do what is necessary to balance its budget, as it must, but it will produce fewer Canadian programs. It is time for a frank discussion with Canadians about public funding levels for public broadcasting. And Canada has the highest need for public broadcasting given its size, complexity and proximity to the United States.

I'll ask a couple of questions on that or for an explanation, if you don't mind, and, certainly, it is time for a frank discussion with Canadians, which I think is part of what we're doing here right now.

I'm not sure where we go and whether we do a poll or what we do. I think viewership has to be part of our answer. As to our "need for public broadcaster given the size of our country, the complexity and proximity to the United States," the chair just said, at the start, the great job you had done today in broadcasting the funeral of hockey icon Jean Béliveau.

Most of us watched the Olympics and I think it was the best job that any broadcaster that I've watched has ever done on the Olympics. But, at the last Olympics in Vancouver, we didn't have iPads. Now, there's new technology, so given the new technology that we have, why is it still that important for a public broadcaster? I understand why it used to be important. I understand that Nunavut, Yellowknife and Whitehorse all needed access to everything that we have in the South, but they have that now with satellites, iPads and the Internet. Why is it still important for a public broadcaster "given the size, complexity and proximity to the United States?"

Mr. Racine: For Canadian content. The most important thing that we have to keep is our cultural differences between us and the U.S, and the public broadcaster is the primary vehicle for Canada to showcase Canadian talent. If there is no business model, that's where we come in. We have to provide Canadians with Canadian content and showcase Canadian talent.

Vous dites que lorsqu'une émission n'a pas de bonnes cotes d'écoute, vous la retirez des ondes. C'est logique, mais si CBC/Radio-Canada n'a pas de bons résultats, si 2 p. 100 de la population albertaine et 5 p. 100 de la population canadienne regardent ses émissions, que faisons-nous?

Je veux lire une partie de votre déclaration, et j'aimerais que vous me donniez quelques explications, si vous y êtes disposé. Vous dites ceci :

Les restrictions des dépenses gouvernementales, couplées à un modèle publicitaire qui ne fonctionne plus, posent un défi particulier pour CBC/Radio-Canada. La société continue de faire ce qu'il faut pour équilibrer son budget, comme il se doit, mais elle produira moins d'émissions canadiennes. L'heure est venue d'avoir une franche discussion avec les Canadiens sur les niveaux de financement public pour le radiodiffuseur public. Étant donné sa taille, sa complexité et sa proximité avec les États-Unis, le Canada est l'un des pays qui a le plus besoin de la radiodiffusion publique.

Je vais vous poser quelques questions à ce sujet, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, et effectivement, l'heure est venue d'avoir une franche discussion avec les Canadiens, et je crois que c'est en partie ce que nous faisons présentement.

Je ne sais pas quelle direction nous devons prendre, s'il faut que nous fassions un sondage ou quelle mesure il nous faut prendre. Je crois que l'ensemble des téléspectateurs doit jouer un rôle à cet égard. Pour ce qui est de la dernière phrase, soit « étant donné sa taille, sa complexité et sa proximité avec les États-Unis, le Canada est l'un des pays qui a le plus besoin de la radiodiffusion publique », après votre exposé, le président vous a félicité pour la couverture que vous avez faite aujourd'hui des funérailles du grand hockeyeur, Jean Béliveau.

La plupart d'entre nous ont regardé les Olympiques, et je pense que c'est la meilleure couverture de cet événement que je n'ai jamais vue. Toutefois, aux Olympiques de Vancouver, nous n'avions pas de iPad. Il y a maintenant de nouvelles technologies, et compte tenu de cela, pourquoi est-ce aussi important d'avoir un diffuseur public? Je comprends pourquoi c'était important auparavant. Je comprends que le Nunavut, Yellowknife et Whitehorse avaient besoin d'avoir accès aux mêmes services que le sud du pays, mais il y a maintenant des satellites, des iPad et Internet. Pourquoi est-ce toujours important d'avoir un diffuseur public « étant donné la taille et la complexité de notre pays ainsi que sa proximité avec les États-Unis »?

M. Racine : Pour le contenu canadien. L'élément le plus important que nous devons conserver, ce sont les différences culturelles entre les États-Unis et le Canada, et le diffuseur public est le principal outil que le Canada peut utiliser pour mettre en valeur les talents canadiens. S'il n'y a pas de modèle d'entreprise, c'est là que nous entrons en scène. Nous devons offrir aux Canadiens du contenu canadien et mettre en valeur les talents canadiens.

Senator Plett: But you say that, when a program isn't being watched, you drop it.

Mr. Racine: We find other content made by Canadians to showcase Canada. I am in the entertainment business. When I do a project that does not work, I stop it and start another one. It doesn't mean that, because we fail on one program, we're failing as a broadcaster. It just means that that program didn't appeal. That's it. It's part of the process.

Even in French, where you say that we're successful, we cancel shows every year, all the time.

Senator Plett: You are successful in French, but I would question that success.

Mr. Racine: We are successful in English. Like I said, you have to put this in perspective. We are successful in English because, within the environment in English, the ratings we have are not great but are substantial.

Senator Plett: Five per cent is substantial?

Mr. Racine: Yes, because there are hundreds of channels in English and hundreds of choices.

Senator Plett: It's not my position to debate, so I'll leave it there.

I want to talk a little bit about conditions of employment at CBC. The president and CEO of the Canadian Broadcasting Corporation, Mr. Lacroix, lives in Montreal, which is not where the headquarters of CBC is located. I'm going to ask all three of these questions in a row here and, if you don't remember, then I'll repeat them later.

In the reasonable course of his duties, how often would the president and CEO be required to travel to Toronto and Ottawa? If the arrangement does, in fact, require considerable commuting, given the place of Mr. Lacroix's residence, has this been considered and approved by the board? Are there other CBC/Radio-Canada employees who have substantial regular commutes to work and for whom the CBC pays commuting expenses?

Mr. Racine: What is the question?

Senator Plett: I think I asked three questions. How often would the president travel back and forth?

Mr. Racine: So, historically, his predecessor was also based in Montreal. Historically, the executive members, obviously, the one who oversees English and one who oversees French, are in Montreal and Toronto, but the others are either in Ottawa, Toronto or Montreal. Some of our functions are based in Ottawa. The finance person would probably need to be in Ottawa very often, if not all the time. The other functions, the president for instance, comes to Ottawa often, goes to a Toronto regularly and works in Montreal. In today's world, with all of the technology we have —

Le sénateur Plett : Cependant, vous dites que lorsque les cotes d'écoute d'une émission ne sont pas bonnes, vous la retirez des ondes.

M. Racine : Nous trouvons d'autres contenus produits par des Canadiens pour mettre en valeur le Canada. Je travaille dans l'industrie du divertissement. Lorsque je mène un projet et qu'il ne fonctionne pas, j'y mets fin et j'en commence un nouveau. Ce n'est pas parce qu'une de nos émissions n'a pas fonctionné que nous échouons en tant que diffuseur. Cela signifie seulement que l'émission n'a pas plu aux gens. C'est tout. Cela fait partie du processus.

Vous dites que nous réussissons bien du côté du réseau français, mais chaque année, nous annulons des émissions.

Le sénateur Plett : Vous réussissez bien dans le réseau français, mais je mets en doute ce succès.

M. Racine : Nous réussissons bien du côté anglophone. Comme je l'ai dit, il faut placer les choses dans leur contexte. Nous avons du succès dans le volet anglais, car bien que les cotes d'écoute ne soient pas excellentes, elles sont considérables.

Le sénateur Plett : Vous dites que 5 p. 100, c'est considérable?

M. Racine : Oui, étant donné qu'il existe des centaines de chaînes anglophones.

Le sénateur Plett : Comme ce n'est pas à moi d'en débattre, je vais changer de sujet.

Je veux parler un peu des conditions d'emploi à CBC/Radio-Canada. Le PDG de la Société Radio-Canada, M. Lacroix, vit à Montréal. Ce n'est pas là que se trouve le siège social. Je vais poser mes trois questions tout de suite et si jamais vous ne vous souvenez pas de tout, je les répéterai plus tard.

Dans l'exercice de ses fonctions, à quelle fréquence le PDG doit-il se rendre à Toronto et à Ottawa? Si la situation, en fait, exige de nombreux déplacements, compte tenu du lieu de résidence de M. Lacroix, le conseil d'administration a-t-il examiné et approuvé cela? Est-ce que CBC/Radio-Canada paie pour les frais de transport d'autres employés qui doivent se déplacer régulièrement dans le cadre de leur travail?

M. Racine : Quelle est la question?

Le sénateur Plett : Je crois avoir posé trois questions. À quelle fréquence le président doit-il faire des allers-retours?

M. Racine : Son prédécesseur vivait également à Montréal. Les membres de la haute direction, évidemment, la personne qui supervise les services français et celle qui supervise les services anglais se trouvent à Montréal et à Toronto, mais les autres se trouvent à Ottawa, à Toronto ou à Montréal. Certaines de nos fonctions s'exercent à Ottawa. La personne responsable des finances a probablement besoin d'être très souvent à Ottawa, voire tout le temps. Les autres membres, le président par exemple, se rendent souvent à Ottawa, régulièrement à Toronto et travaillent à Montréal. De nos jours, grâce à la technologie que nous avons...

Senator Plett: I agree. With the technology we have, is it necessary for him to travel around? Couldn't he do all of his work from one spot with the technology that we have?

Mr. Racine: He comes to Ottawa and to Toronto when needed. He goes to Toronto probably once a month and he comes to Ottawa more than that, but not every week. Most of the time, he's in Montreal.

For him, he obviously travels around the country a lot, because part of his duties is to visit all our studios and work environments regularly. He travels a lot across Canada, and so did his predecessor.

Senator Plett: Are there any other CBC employees who would travel maybe to Vancouver or Washington to do their work, living somewhere else?

Mr. Racine: Not that I know of.

Senator Plett: Would you be able to check that for us and let us know?

Mr. Racine: Yes, I will.

Senator Eggleton: Ratings, of course, got top billing on the first few questions. But I agree with you; ratings aren't everything. In fact, I think your ratings are probably better than some of my colleagues think they are, certainly on some of your programming. I want to tackle a couple of things.

I want to talk for a moment about the board structure, how well that serves the public broadcasting in this country. Some witnesses have suggested it's not an arm's-length relationship because both you and the president are appointed by the Governor-in-Council — the Prime Minister, in effect — as are the board members.

Another witness came before us and said:

The president is not really responsible to the board of directors in any serious way. The board of directors is more like an advisory board.

I want to get some better understanding of the structure of the board compared to, let's say, a private-sector company that's publicly traded. They're subject to quite a number of rules. How would you see the similarities or differences? Do you think a better structure for the board of the CBC is merited, and how would you see a difference from what it is?

Mr. Racine: I'll comment on some of your thoughts. First of all, to say that we're advisory, you should ask the CEO if we're advisory or not.

Senator Eggleton: That was a witness, not me.

Le sénateur Plett : Je suis d'accord. Compte tenu de la technologie que nous avons, est-il nécessaire pour lui de se déplacer? La technologie que nous avons ne pourrait-elle pas lui permettre d'accomplir toutes ses tâches à partir d'un endroit?

M. Racine : Il se rend à Ottawa et à Toronto au besoin. Il se rend à Toronto probablement une fois par mois et plus souvent à Ottawa, mais pas toutes les semaines. La plupart du temps, il est à Montréal.

Évidemment, il se déplace beaucoup partout au pays, car l'une de ses fonctions consiste à visiter tous nos studios et milieux de travail de façon régulière. Il voyage beaucoup au Canada, comme son prédécesseur le faisait.

Le sénateur Plett : Est-ce que d'autres employés de CBC/Radio-Canada se déplacent à Vancouver ou à Washington peut-être pour faire leur travail, vivent ailleurs?

M. Racine : Pas que je sache.

Le sénateur Plett : Seriez-vous en mesure de le vérifier et de nous en informer?

M. Racine : Oui, je vais le faire.

Le sénateur Eggleton : Bien entendu, les premières questions ont porté en majeure partie sur les cotes d'écoute. Cependant, je suis d'accord avec vous : il n'y a pas que les cotes d'écoute qui comptent. En fait, je crois que vos cotes d'écoute sont probablement meilleures que le croient certains de mes collègues, certainement pour une partie de votre programmation. Je veux aborder deux ou trois sujets.

Je veux parler un moment de la façon dont la structure générale sert la diffusion publique dans notre pays. Des témoins ont dit qu'il y a un lien de dépendance, car le président et vous êtes nommés par le gouverneur en conseil — le premier ministre en poste — tout comme les membres du conseil.

Un autre témoin nous a dit ce qui suit :

Le président ne rend pas véritablement de comptes au conseil d'administration. Le conseil d'administration est un peu comme un conseil consultatif.

J'aimerais mieux comprendre la structure du conseil et la comparer à, disons, une société cotée en bourse. Ils sont soumis à un certain nombre de règles. Quelles sont les similarités et les différences à votre avis? Pensez-vous qu'il y aurait lieu d'améliorer la structure du conseil de CBC/Radio-Canada, et serait-elle différente?

M. Racine : Je vais faire des observations sur ce que vous avez dit. Tout d'abord, lorsque vous dites que notre conseil d'administration est comme un conseil consultatif, vous devriez demander au PDG si c'est le cas.

Le sénateur Eggleton : C'est un témoin qui l'a dit; ce n'est pas moi.

Mr. Racine: Because when he comes in with plans and stuff like that, sometimes he's turned down by the board. It's a normal relationship between the CEO and a board of a public company or private. You have to convince the board.

Are we like a publicly traded company? We're different. We're a Crown corporation that is independent from the government. We're in a place that is different than the others, but in some ways we're very similar when we approve budgets and plans. We approve almost everything like a usual company.

Senator Eggleton: The other part of my question was, how do you demonstrate that you're arm's-length from the government when you're appointed by the government? How do you counter the impression that you're not independent, that you're just doing the government's bidding?

Mr. Racine: First of all, when we come in as a board member, we get training about what is the law exactly and what are our duties as a board member. Surprisingly to outside perception, the board members, as soon as they come into that room, they act totally independently from any stakeholders. We take our duties seriously and we give our guidance and we approve what we feel is good for the CBC.

Senator Eggleton: Who would you say your shareholders are?

Mr. Racine: Canadians.

Senator Eggleton: Let me ask you about a statement you made. You stated:

First, conventional broadcasters should get paid by cable and satellite providers for the content providers are currently taking for free and reselling . . .

You say, though, that some claim that this would be double-dipping, but you say it is not. Could you just explain? How would this work? Would this give you additional revenue? How exactly would this system work?

Mr. Racine: Well, it's what are the traditional broadcasters. When we went to the CRTC, we asked to get money from the cable and satellite companies for our feed. We provide a lot of content to Canadians through cable and satellite, and we don't get paid. We feel that if we got some money from Canadians this way, then we would provide more Canadian content to Canadians.

Senator Eggleton: How much revenue do you think that might produce, or you would like to see?

Mr. Racine: I don't have any numbers. Any number would be invested in content. I think it's as important on local news as it is on general content.

M. Racine : Lorsqu'il nous présente des plans ou autre chose du genre, il se fait parfois dire non par le conseil. Il s'agit de relations normales entre le PDG et le conseil d'une société ouverte ou fermée. Il faut convaincre le conseil.

Notre société se compare-t-elle à une société cotée en bourse? Elle est différente. Il s'agit d'une société d'État indépendante du gouvernement. Notre situation est différente de celle des autres, mais à certains égards, elle est très similaire lorsqu'il s'agit d'approuver les budgets et les plans. Nous approuvons presque tout comme le fait habituellement une entreprise.

Le sénateur Eggleton : Mon autre question était la suivante : comment montrez-vous que vous agissez indépendamment du gouvernement alors que c'est lui qui vous nomme? Comment contretez-vous l'impression que vous n'êtes pas indépendants, que vous n'êtes pas les marionnettes du gouvernement?

M. Racine : Tout d'abord, lorsque nous arrivons au conseil, nous suivons une formation sur la loi et sur nos responsabilités en tant que membres du conseil. Malgré cette perception, dès qu'ils sont nommés, les membres du conseil agissent de façon totalement indépendante de n'importe quel intervenant. Nous prenons nos responsabilités au sérieux et nous donnons des conseils et nous approuvons les mesures que nous croyons bonnes pour CBC/Radio-Canada.

Le sénateur Eggleton : Qui sont vos actionnaires à votre avis?

M. Racine : Les Canadiens.

Le sénateur Eggleton : Permettez-moi de vous poser une question sur l'une de vos déclarations :

Premièrement, les radiodiffuseurs généralistes devraient recevoir une compensation des fournisseurs de télévision par câble et par satellite pour le contenu que ces derniers prennent gratuitement pour le revendre...

Par contre, vous dites que certains ont prétendu que cela équivaldrait à un double financement. Vous dites que ce n'est pas le cas. Pourriez-vous nous donner des explications? Comment cela fonctionnerait-il? Auriez-vous des revenus supplémentaires? Comment ce système fonctionnerait-il?

M. Racine : Eh bien, c'est la situation des diffuseurs ordinaires. Nous avons demandé au CRTC l'obtention d'une compensation de la part des fournisseurs de télévision par câble et par satellite pour notre signal. Nous fournissons beaucoup de contenus aux Canadiens par la télévision par câble et par satellite, mais nous ne recevons pas de compensation financière. Nous croyons que si nous obtenions de l'argent de la part des Canadiens de cette façon, nous pourrions offrir plus de contenus canadiens aux gens.

Le sénateur Eggleton : Combien cela rapporterait-il ou combien souhaiteriez-vous que cela rapporte?

M. Racine : Je n'ai pas de chiffres. Tout montant serait investi dans le contenu. Je crois que c'est important tant pour les nouvelles locales que pour le contenu général.

Senator Eggleton: You finished up by saying:

If Canadians want more, then investing in public broadcasting needs to be a priority.

Currently, the CBC is among the lowest in the world in terms of public broadcasters, at \$33 per capita, whereas the BBC was mentioned earlier and it's at \$97 per capita. In fact, the average for public broadcasters is \$82 per capita. So you're way down there at \$33. Are you being starved to death?

Mr. Racine: No, but obviously if a carriage fee and local fund would come in, that number would be much higher. That's the government funding.

Senator Eggleton: The U.K. gets theirs on a licence fee. So you're saying —

Mr. Racine: We have a hybrid system, where we get some advertising and the government funding. What I'm saying is that if Canadians want to have more Canadian content from their public broadcaster, then I think the way to get more money is through the fee.

Senator Eggleton: You need other revenues; the fee, as one example.

Mr. Racine: Yes.

Senator Batters: Thank you, Mr. Racine. I like how you said tonight that Canadians are your shareholders, very forthrightly. With that in mind, many Canadians were very distressed recently about the situation that unfolded very recently with Jian Ghomeshi. I would like you to tell us tonight about the formal status of the cessation of Jian Ghomeshi's employment with the CBC. Was this a termination? With or without cause? Was he simply asked to resign? Did he resign? Et cetera.

Further to that, I also want you to tell us on the record here tonight whether any form of severance payment, retirement package — any form of remuneration whatsoever — was paid to Jian Ghomeshi by CBC when he left CBC. I'm talking about a very inclusive basis here, everything including statutory minimums, et cetera.

Mr. Racine: First of all, it's a management matter. What happened is that an employee was dismissed. The board was advised of that just hours before, because he was obviously a celebrity. We don't get advice on any employee situation. It was different for him. But the board was advised, and it's a management issue.

The Chair: Senator Batters, just so that we agree. I said the same thing to Senator Plett at previous hearings: If you're talking about process, if you're talking about the future of CBC, if you're talking about transparency, that's all under the responsibility of

Le sénateur Eggleton : Vous avez terminé votre exposé en disant ceci :

Si les Canadiens en veulent plus, il faudra que les investissements dans la radiodiffusion publique deviennent une priorité.

À l'heure actuelle, CBC/Radio-Canada fait partie des radiodiffuseurs publics qui coûtent le moins cher — soit 33 \$ par habitant. À titre comparatif, la BBC, dont on a parlé tout à l'heure, coûte 97 \$ par habitant. En fait, la moyenne du coût des radiodiffuseurs publics est de 82 \$ par habitant. Ainsi, par comparaison, 33 \$, c'est peu. Êtes-vous en train de mourir de faim?

M. Racine : Non, mais évidemment, un tarif de distribution et des fonds locaux feraient augmenter le montant. C'est le financement accordé par le gouvernement.

Le sénateur Eggleton : Au Royaume-Uni, c'est un droit de licence. Vous dites donc que...

M. Racine : Nous avons un système hybride, selon lequel nous obtenons des fonds de publicité et des fonds du gouvernement. Ce que je dis, c'est que si les Canadiens veulent que leur radiodiffuseur public leur offre davantage de contenus canadiens, et bien je crois que nous pourrions augmenter nos fonds par le tarif.

Le sénateur Eggleton : Vous avez besoin d'autres sources de revenus, comme le tarif.

M. Racine : Oui.

La sénatrice Batters : Merci, monsieur Racine. Je suis ravie que vous disiez très directement ce soir que les Canadiens sont vos actionnaires. Cela dit, bon nombre de Canadiens ont été très consternés par les événements récents concernant Jian Ghomeshi. J'aimerais que vous nous parliez de la façon officielle dont l'emploi de Jian Ghomeshi à CBC a pris fin. Est-ce un congédiement? Était-ce justifié ou pas? Lui a-t-on demandé de remettre sa démission? A-t-il démissionné? Et cetera.

De plus, j'aimerais que vous nous disiez si CBC a versé à Jian Ghomeshi une indemnité de départ, de retraite — une forme quelconque de rémunération — lorsqu'il a quitté CBC. Il peut s'agir de n'importe quoi incluant une obligation minimum, et cetera.

M. Racine : Je dois dire tout d'abord que c'est une question qui relève de la direction. Un employé a été congédié. Le conseil n'a été mis au courant que quelques heures auparavant, car il était évidemment une célébrité. Nous ne sommes pas informés de la situation d'un employé. Dans son cas, les choses étaient différentes. Le conseil en a été informé et c'est une question qui relève de la direction.

Le président : Sénatrice Batters, pour que nous nous entendions bien, et j'ai dit la même chose au sénateur Plett lors d'autres séances : si vous parlez du processus, de l'avenir de CBC/Radio-Canada, de transparence, ce sont tous des éléments prévus

the hearings we're having on the future of CBC. If you're bringing up a particular case, I'll have to bring you back to order, because this is not the object of the study. We are not mandated to do that.

Senator Batters: Well, I think there's been some leniency in a few other hearings before.

The Chair: I let you ask the question and I let him answer the question, but I think, depending on where you're going in your line of questioning, there might be a time when I'll say, "I'm sorry; this is not pertinent to the study."

Senator Batters: All right. If you'll give me a little bit more leeway here.

You said that it's a management decision, and that's fine. Maybe you are aware of this and maybe you aren't aware of it, but I want to know specifically about what the formal status was that you were advised. Was it a termination? Was it an asked to resign? Was it a resignation, and what about any form of remuneration?

Mr. Racine: He was terminated.

Senator Batters: With cause or without cause?

Mr. Racine: I don't know the legality.

Senator Batters: Could you find out?

Mr. Racine: Yes, I could.

Senator Batters: What about any remuneration paid to him on leaving CBC?

Mr. Racine: I don't know exactly. I don't think so, but I don't know.

Senator Batters: Could you find that out for us, too?

Mr. Racine: Yes, I will.

Senator Unger: Thank you, Mr. Racine. It's a very interesting presentation. From your presentation you say the current broadcasting system can no longer sustain the creation and distribution of the Canadian content that Canadians expect. This is not a CBC/Radio-Canada problem, but a Canada problem. What does that mean?

Mr. Racine: It means that in 10 years the landscape is going to be a lot different, and if we still want to have high-quality Canadian content for viewers, if we want to do as much as today, at some point we'll have to have more revenue in some fashion. That's all I said.

Senator Unger: To that point, I asked a previous witness who was speaking about Canadian content whether Canadians really care if the TV they choose to watch is made in Canada or the U.S — you referenced English, especially — and her answer was no, Canadian content doesn't matter that much. I guess if you like

dans notre présente étude. Si vous soulevez un cas précis, je devrai vous rappeler à l'ordre, car ce n'est pas l'objet de l'étude. Nous n'avons pas reçu le mandat de faire cela.

La sénatrice Batters : Eh bien, je crois qu'on a été indulgent lors de quelques séances précédentes

Le président : Je vous laisse poser la question et je laisse le témoin y répondre, mais je crois que si vous posez des questions qui n'ont rien à voir avec l'étude, il pourrait arriver que j'intervienne pour vous dire « excusez-moi, mais ce n'est pas pertinent dans le cadre de notre étude ».

La sénatrice Batters : D'accord. Si vous voulez bien me donner un petit peu plus de latitude.

Vous avez dit que c'est une décision de la direction, et c'est bien. J'ignore si vous êtes en mesure de me répondre, mais je veux savoir de quel statut officiel on vous a informé. S'agit-il d'un congédiement? Lui a-t-on demandé de démissionner? A-t-il démissionné et a-t-il reçu une forme quelconque de rémunération?

M. Racine : Il a été congédié.

La sénatrice Batters : Congédiement justifié ou pas?

M. Racine : J'ignore si c'était dans les formes.

La sénatrice Batters : Pourriez-vous vous informer?

M. Racine : Oui.

La sénatrice Batters : Lui a-t-on versé une indemnité de départ?

M. Racine : Je ne le sais pas précisément. Je ne crois pas. Je l'ignore.

La sénatrice Batters : Pourriez-vous vous informer à ce sujet aussi?

M. Racine : Je m'en occuperai.

La sénatrice Unger : Merci, monsieur Racine. Votre exposé était très intéressant. Vous y dites que le système actuel de radiodiffusion ne soutient plus la création et la distribution de contenu canadien auquel les Canadiens s'attendent. Ce problème ne concerne pas seulement CBC/Radio-Canada, mais tout le Canada. Que vouliez-vous dire?

M. Racine : Cela signifie que, dans 10 ans, le paysage aura beaucoup changé et que si les téléspectateurs tiennent toujours à du contenu canadien de qualité, si nous voulons en faire autant qu'aujourd'hui, il faudra, à un moment donné, plus de revenus. C'est tout ce que j'ai voulu dire.

La sénatrice Unger : À ce sujet, j'ai demandé à un témoin qui parlait de contenu canadien si les Canadiens se souciaient vraiment de l'origine américaine ou canadienne des émissions qu'ils regardaient — vous avez mentionné le réseau anglais —, et cette personne m'a répondu que non, le contenu canadien n'avait

certain programs you'll watch them regardless of where they are made. Do you think Canadians really care about Canadian content?

Mr. Racine: I do. Myself, I watch a lot of U.S. and foreign content, but I enjoy watching Canadian content more and differently than when I watch U.S. and foreign content. Our research shows that Canadians want to see Canadian content. Canadian content includes not only the big TV shows, but it includes local news, national and regional news. It includes a lot.

Senator Unger: What demographic are you talking about? Do you think younger people sit still long enough to pay attention to that?

Mr. Racine: They watch and listen to our content totally differently from the older audience, but they do. Obviously, they don't watch it on TV at eight o'clock at night. They also have interest in their local news and what happens locally and regionally. They're consumers, like the others, but they do consume differently.

Obviously, that is why we're transforming the corporation, because we think that everybody is going to change. As the media and the hardware change, people will consume our content differently going forward.

Senator Unger: You talk about the money that you get from the federal government not being enough, and I'm wondering if historically the CBC was able to live off of the stipend that they were given by the federal government. Was there ever a time when there was enough money to manage everything?

Mr. Racine: Well, if you listen to everybody, 20 years ago it was great. I would say that it could be great 10 years from now, but it's going to be different. Our plan is that it will be great in 10 years, but it will be different.

Canadians will consume CBC/Radio-Canada totally differently in 5 or 10 years than they used to 20 years ago. Twenty years ago, there were a few channels in Canada. Thirty years ago, if you listen to some, it was great because there were four channels. At that time we had 25 per cent; we were one of four.

Senator Unger: So, competition has caught up.

Mr. Racine: Yes, of course.

Senator Greene: I'd like to ask a series of questions on the CBC library, which I imagine is full of Canadian content going back 60 years and more. What's the condition of that library?

Mr. Racine: What I know is that the programs that we feel we could reuse have been transformed into digital content, and some are just kept there. I don't think it would be a good investment to transform everything so that people can have access to everything, but, when management feels that the content should be brought back to life, they do so.

pas tellement d'importance. Je suppose que si on aime un programme, on le regardera, peu importe son origine. Pensez-vous que les Canadiens se soucient vraiment du contenu canadien?

M. Racine : Je le pense. Moi-même, j'écoute beaucoup d'émissions américaines et étrangères, mais je préfère regarder du contenu canadien et je le fais d'une manière différente du contenu américain et étranger. Notre recherche montre que les Canadiens veulent du contenu canadien. Le contenu canadien ne comprend pas seulement les grands spectacles télévisés, mais aussi les nouvelles locales, régionales et nationales. C'est beaucoup.

La sénatrice Unger : De quelle tranche de la population parlez-vous? Les jeunes ont une capacité suffisante d'attention pour regarder cela?

M. Racine : Ils regardent et écoutent notre contenu d'une manière totalement différente de celle des groupes plus âgées, mais ils le font. Visiblement, ils ne regardent pas la télévision dès 20 heures. Ils s'intéressent aussi aux nouvelles locales ainsi qu'aux événements locaux et régionaux. Ce sont des consommateurs comme les autres, mais différents.

De toute évidence, c'est la raison pour laquelle nous transformons Radio-Canada, parce que nous pensons que tout le monde changera. Avec l'évolution des médias et du matériel, notre contenu se consommera différemment.

La sénatrice Unger : Vous dites que vous ne recevez pas assez de fonds fédéraux, et je me demande si, par le passé, l'argent fédéral suffisait à CBC/Radio-Canada. A-t-elle une fois disposé d'assez d'argent pour tout gérer?

M. Racine : Eh bien, à en croire l'opinion générale, il y a 20 ans, c'était l'âge d'or. Je pourrais dire qu'il en sera de même dans 10 ans, mais ce sera différent. C'est notre plan, mais ce sera différent.

Dans 5 ou 10 ans, les Canadiens consommeront les produits de CBC/Radio-Canada d'une manière totalement différente d'il y a 20 ans. Il y avait alors peu de canaux au Canada. Il y a 30 ans, d'après certains, c'était une belle époque, parce qu'il y avait quatre canaux. Nous en possédions 25 p. 100, nous étions un des quatre.

La sénatrice Unger : La concurrence, alors, vous a rattrapé.

M. Racine : Bien sûr.

Le sénateur Green : Je voudrais poser une série de questions sur les archives de CBC/Radio-Canada qui, je l'imagine, doivent être pleines de contenu canadien qui remonte à 60 ans et plus. Dans quel état se trouvent ces archives?

M. Racine : Je sais que nous avons numérisé les programmes que nous estimons réutilisables et que d'autres y dorment simplement. Je ne crois pas que ce serait un bon investissement que de tout transformer pour que chacun puisse avoir accès à tout, mais, quand la direction estime nécessaire la résurrection du contenu, elle n'hésite pas.

Senator Greene: How do Canadians access that library? It would be good. You mentioned that CBC management has chosen some programs to keep longer than others. It kind of worries me a little bit. It would be a good thing if Canadians could somehow be part of that and watch that, because they are programs that they paid for, in some sense.

Mr. Racine: I agree that if cost didn't matter, then we would probably have everything available online all the time.

Senator Greene: That's the essence of Canadian content, because a lot of those old stories are valid today and people would be interested in them.

Mr. Racine: Yes, but there's a cost to everything.

Senator Greene: Sure.

Mr. Racine: I think we're choosing the ones we feel will be viewed by Canadians, vis-à-vis the cost that it costs to transform them and to make them available to Canadians. We have research that provides us information about what Canadians are looking for, and we're looking at this all the time. Obviously, there's always a cost to this.

For example, if one person in Canada has asked for one TV series in the last five years and it costs thousands of dollars to transform, we're probably not going to do it.

Senator Greene: That's really the essence of Canadian content over the past number of years. It seems to me that it should be part of the CBC's mandate, if you would, to keep a history of the programs that Canadians have watched so future generations could have access to them.

Mr. Racine: There is a lot that is available.

Senator Greene: There is a lot.

Mr. Racine: And we have other channels. In French, for instance, ARTV broadcasts a lot of our old content. In English, there's a lot available online. Is that enough? I don't know, but there is a lot.

Senator Greene: What's the value of the library? Is there an asset value? It is an asset.

Mr. Racine: Yes, but we don't put a book value to it. We're obviously not traded, so we don't evaluate this.

Senator Greene: But it has a value.

Mr. Racine: Of course.

Senator Greene: Have you thought of making the library available to other broadcasters?

Mr. Racine: Internationally, we did, and we are all the time.

Nationally, I don't think we did.

Senator Greene: It might be interesting to do that.

Le sénateur Greene : Comment les Canadiens y accèdent-ils? Il serait bon de le savoir. Vous avez dit que la direction de CBC/Radio-Canada a choisi de conserver certains programmes plus longtemps que d'autres. Cela m'inquiète un peu. Ce serait une bonne chose si les Canadiens pouvaient en quelque sorte participer à leur sélection et les regarder, parce que, dans une certaine mesure, ils les ont payés.

M. Racine : Si les coûts n'avaient pas d'importance, tout serait probablement accessible en ligne tout le temps.

Le sénateur Greene : C'est l'essence du contenu canadien, parce que beaucoup de ces vieilles histoires restent d'actualité.

M. Racine : Oui, mais rien n'est gratuit.

Le sénateur Greene : Bien sûr.

M. Racine : Je pense que nous choisissons les programmes qui, d'après nous, seront visionnés par les Canadiens, en tenant compte des coûts de transformation et de mise à disposition. Des recherches sans cesse renouvelées nous renseignent sur les goûts des Canadiens, et, bien sûr, elles ont un coût.

Par exemple, nous n'exaucerions probablement pas un Canadien qui demanderait une série télévisée des cinq dernières années qui coûterait des milliers de dollars à transformer.

Le sénateur Greene : C'est vraiment l'essence du contenu canadien de ces dernières années. Il me semble que cela devrait faire partie du mandat de CBC/Radio-Canada, si vous voulez, de conserver un historique des programmes que les Canadiens ont regardés, pour que les générations à venir y aient accès.

M. Racine : Il y en a beaucoup d'accessibles.

Le sénateur Greene : Il y a beaucoup de ces émissions.

M. Racine : Et nous avons d'autres canaux. En français, par exemple, ARTV diffuse beaucoup de vieilles émissions. En anglais, il y en a beaucoup d'accessibles en ligne. Est-ce suffisant? Je l'ignore, mais il y en a beaucoup.

Le sénateur Greene : Combien valent ces archives? Y a-t-il une valeur pour cet actif? C'est un actif.

M. Racine : Oui, mais nous n'y accordons pas de valeur comptable. Visiblement, nous ne sommes pas à vendre. Voilà pourquoi nous ne les avons pas évaluées.

Le sénateur Greene : Oui, mais cela possède une valeur.

M. Racine : bien sûr.

Le sénateur Greene : Avez-vous songé à rendre ces archives accessibles à d'autres diffuseurs?

M. Racine : Pour des diffuseurs de l'étranger, nous l'avons fait et nous le faisons tout le temps.

Pour ceux d'ici, je ne pense pas que nous l'ayons fait.

Le sénateur Greene : Cela pourrait être intéressant.

Senator MacDonald: There was a question raised earlier about the board of directors being more of an advisory board and, of course, we're responsible for the board of directors; the government is.

We had another witness before the committee, and I will quote him: "We looked at the profile of the 12 people who currently hold the positions, the board of directors. — I'm not blown away, if you will, by their knowledge of new media and developing the budget envelope for Canadian business advertising."

Could you comment on that? Do you think the government is doing a good job at putting the right people on the board of directors?

Mr. Racine: The talent that we have on the board is broad. It brings all sorts of aspects of running companies around the board, including knowing the media landscape. We have some people around the board who know the work around the media landscape. Some have other talent that helps to run a company. I do think the government appoints good people who represent Canadians efficiently toward the CBC.

Senator MacDonald: But do they bring value in terms of managing the resource?

Mr. Racine: They do.

Senator MacDonald: Another question, in terms of managing resources: A phenomenon that has been a little more evident the last number of years in government circles is people retiring from their jobs, collecting pensions and being rehired on contract. This goes on in a lot of places. It is obviously a lot of expense. I'm just curious if you can give us insight as to whether there is much of this going on at the CBC?

Mr. Racine: I don't know if people are on pension and then are brought back to the CBC, but I could give you the information.

Senator MacDonald: You could find that out? Thank you.

Mr. Racine: Yes.

The Chair: I've got a few questions, if you don't mind staying on the *conseil d'administration*.

I know the answer, but I'm asking you because some people are listening. What was the role of the board in the hiring of the president of CBC?

Mr. Racine: The president is appointed by the government, as you know. On Hubert Lacroix's renewal, the board agreed with the government. Basically, they gave advice to the government to reappoint Hubert, but the government doesn't have to listen to the board.

The Chair: How do you "interface" as chairman of the board with the government? Heritage Canada? PCO? PMO? Where is your reference as chairman to talk to the government?

Le sénateur MacDonald : Quelqu'un, plus tôt, a posé une question sur la nature plutôt consultative du conseil d'administration et, bien sûr, nous sommes responsables du conseil d'administration; le gouvernement l'est.

Un autre témoin a dit, devant le comité, je le cite : « Le profil des 12 membres actuels du conseil d'administration ne m'a pas ébloui, si vous voulez, par leur connaissance des nouveaux médias et celle de l'élaboration d'une enveloppe budgétaire pour la publicité des entreprises canadiennes ».

Qu'en pensez-vous? Pensez-vous que le gouvernement fait du bon travail en nommant les bonnes personnes au conseil d'administration?

M. Racine : Les talents représentés au conseil d'administration couvrent une large palette. Ils réunissent toutes sortes d'aspects de la direction des entreprises, y compris la connaissance du paysage des médias. C'est le cas de certains membres. D'autres ont des talents qui aident à diriger une société. Je pense que le gouvernement nomme les bonnes personnes, qui représentent bien les Canadiens à CBC/Radio-Canada.

Le sénateur MacDonald : Mais apportent-ils quelque chose de valable à la gestion de la ressource?

M. Racine : Oui.

Le sénateur MacDonald : Une autre question, touchant la gestion des ressources : un phénomène qui est devenu un peu plus évident ces dernières années, dans l'administration, est la réembauche sous contrat d'anciens collègues partis à la retraite, qui touchaient leurs pensions. C'est répandu. Cela représente manifestement beaucoup de dépenses. Je suis simplement curieux de savoir si vous pouvez nous donner une idée de l'ampleur de ce phénomène à CBC/Radio-Canada?

M. Racine : J'ignore si des retraités de CBC/Radio-Canada sont rappelés chez nous, mais je pourrai m'informer.

Le sénateur MacDonald : Vous pourriez? Je vous en remercie.

M. Racine : Très bien.

Le président : J'ai quelques questions, si vous ne voyez pas d'objection à parler encore du conseil d'administration.

Je connais la réponse, mais je vous pose la question, à l'intention des personnes qui écoutent. Quel a été le rôle du conseil d'administration dans l'embauche du président de CBC/Radio-Canada?

M. Racine : Le président est nommé par le gouvernement, comme vous savez. Sur la reconduction du contrat d'Hubert Lacroix, le conseil d'administration était d'accord avec le gouvernement. Il lui a essentiellement conseillé de le reconduire, mais le gouvernement n'est pas obligé de l'écouter.

Le président : En votre qualité de président du conseil d'administration, quels sont vos rapports avec le gouvernement? Le ministère du Patrimoine canadien? Le Bureau du Conseil privé? Le cabinet du premier ministre? Au gouvernement, où se trouve votre interlocuteur à vous?

Mr. Racine: Mostly Heritage.

The Chair: At the ministerial level?

Mr. Racine: Yes.

The Chair: When you look at the transcripts, you nearly said that you approved his expenses.

Mr. Racine: I approve his expenses.

The Chair: When Senator Plett asked you the question before, you were leaning toward saying that, but someone cut you short.

Mr. Racine: I approve his expenses.

The Chair: So, the travel and all of his expenses, including the expenses that he had to foreclose because they had been over the limit?

Mr. Racine: Yes.

The Chair: They had been approved.

Another question that goes to the line of Senator Greene, I'm old enough to have been influenced in getting involved in politics by "Quentin Durgens, M.P." I love politics and one of the influences was in the 1960s; that was a big show in English Canada. I would pay to listen to that. If I don't have to pay you, I don't mind, I'll pay somebody else, but I would like to have access to some of those old products and I think there is a market value. For that market value to be worth something to you, it's like getting money through the cable industry. What good is it for you to get an extra hundred million through new revenue, if the government is going to be cutting it off? How do you guarantee that these new sources of revenue will not be taken away from you in government subsidies?

Mr. Racine: Historically, the government hasn't cut our yearly parliamentary credits in the last 42 years except twice, and the last one was everybody, including us, so I don't expect the credits to change.

Senator Plett: You said you approve the president's expenses and you had approved the expenses that he improperly claimed. Were you involved in asking for repayment of those improperly claimed expenses, too?

Mr. Racine: Yes, I was.

Senator Plett: By ordering him to do that, or did he come to you and volunteer that?

Mr. Racine: He came to me.

Senator Plett: Thank you.

Senator Housakos: I know in Mr. Racine's line of work an important demographic that brings in a lot of revenue is the age group between 20 and 35. He should keep in mind that whatever programming they do should be targeted to that group, just as a follow-up on Senator Dawson's and Senator Greene's suggestions.

M. Racine : C'est surtout Patrimoine canadien.

Le président : Au niveau ministériel?

M. Racine : Oui.

Le président : D'après les transcriptions, vous avez presque dit que vous aviez approuvé son compte de dépenses.

M. Racine : J'approuve son compte de dépenses.

Le président : Lorsque le sénateur Plett vous a posé la question, vous étiez près de le dire, mais quelqu'un vous a interrompu.

M. Racine : J'approuve son compte de dépenses.

Le président : Les frais de déplacement et toutes les dépenses, donc, y compris les dépenses qu'il a dû prévenir parce qu'elles excédaient la limite?

M. Racine : Oui.

Le président : Elles avaient été approuvées.

Une autre question, qui fait suite à celles du sénateur Greene, je suis assez vieux pour que ma vocation politique ait subi l'influence de *Quentin Durgens, M.P.*. J'adore la politique, et l'une des influences que j'ai subies était ce programme très regardé dans les années 1960, dans le Canada anglais. Je paierais pour le revoir. Si je n'ai pas besoin de vous payer, ça ne fait rien, je paierai quelqu'un d'autre, mais j'aimerais revoir certains de ces vieux produits et je pense qu'ils ont une valeur marchande. Pour que cette valeur marchande vaille quelque chose pour vous, c'est comme obtenir de l'argent par le secteur de la câblodistribution. À quoi sert d'obtenir 100 millions de dollars de plus de nouveaux revenus, si le gouvernement s'en saisira? Comment garantir que, en réduisant ses subventions, il ne confisquera pas ces nouvelles sources de revenus?

M. Racine : Le gouvernement n'a pas réduit nos crédits parlementaires annuels au cours des 42 dernières années, sauf deux fois, et la dernière fois, tout le monde a écopé, y compris nous. Je ne m'attends donc pas à une diminution des crédits.

Le sénateur Plett : Vous avez dit que vous avez approuvé les dépenses du président et les dépenses injustifiées dont il demandait le remboursement. Avez-vous été pour quelque chose aussi dans sa restitution des montants qu'il avait réclamés pour les dépenses irrecevables?

M. Racine : Oui.

Le sénateur Plett : En le lui ordonnant ou bien en a-t-il pris l'initiative?

M. Racine : Il s'en est ouvert à moi.

Le sénateur Plett : Merci.

Le sénateur Housakos : Je sais qu'un groupe d'âge important pour le travail de M. Racine, qui rapporte beaucoup, est celui des 20 à 35 ans. Il devrait se rappeler que sa programmation, quelle qu'elle soit, devrait le viser. Je ne fais que donner suite aux propositions de mes collègues Dawson et Greene.

My concern is in regard to revenue again. We're going back to the bottom line and, in particular, because I think that the objective here on everybody's part is to make sure there is a viable national broadcaster that is there providing Canadian content. That's my main concern as well.

All I've heard from the proponents of positive arguments for the CBC is that the only way to fix this is for the federal government to give more money. Even my colleague Senator Eggleton in his line of questioning keeps referring to the federal subsidy more than anything else. I appreciate that; he's a born-again CBC supporter because, when he was involved with the previous government, I can recall they cut the CBC budget brutally.

An Hon. Senator: Oh, oh.

Senator Housakos: I think it was almost \$3 to \$1 based on the current government.

My bigger concern than that, Mr. Racine, is that the revenue coming in from advertising is dropping at a quicker rate in the last few years than even the subsidy cuts. There is compression going on in government and there will continue to be compression regardless of which political party is in power.

What is the board's vision of how you can stop the bleeding in terms of the loss of revenue? "Hockey Night in Canada" is inevitably going to be a big element on the CBC's side.

I'll give you all my questions. My concern regarding Radio-Canada and the CBC again, as a Quebecer I think Radio-Canada provides an important service to francophone Canada. Their ratings are respectable. My concern is that whenever there is compression at CBC/Radio-Canada it has been done across the board. From the board's perspective, have the cuts been done equitably? Where I come from in business, where a division is not performing — and you appropriately pointed out that when a show doesn't perform you change it.

From the board's perspective, are the revenue shortages greater in the last few years at CBC compared to Radio-Canada? I assume the revenue flow of what's coming in to Radio-Canada should be a little bit higher based on its ratings than the CBC English. You can comment on that.

Third, can you tell us how many employees at CBC/Radio-Canada are collecting a pension, are retired or have been retired for a number of years, yet are still at CBC/Radio-Canada on contract doing the same work they were doing prior to being retired except now they are contractual employees?

Je voudrais encore parler des revenus. Revenons aux résultats nets en particulier, parce que je crois que l'objectif de nous tous est de nous assurer qu'il y a un radiodiffuseur national viable qui offre du contenu canadien. C'est également une de mes préoccupations principales.

Tout ce que j'ai entendu de la part des défenseurs de Radio-Canada, c'est que la seule façon de régler le problème est d'obtenir davantage d'argent du gouvernement fédéral. Même mon collègue, le sénateur Eggleton, continue de faire référence aux subventions fédérales plus qu'à toute autre chose lorsqu'il pose des questions. Je le comprends, il fait partie de l'un des convertis à la cause de Radio-Canada puisque lorsqu'il était membre du gouvernement précédent, il y a eu des coupes sauvages au budget de Radio-Canada.

Une voix : Oh, oh.

Le sénateur Housakos : Il me semble que la subvention est passée d'un rapport de 3 \$ à 1 \$, si je me fie au gouvernement actuel.

Monsieur Racine, ce qui me préoccupe davantage, c'est que les revenus de la publicité diminuent à un taux encore plus élevé au cours des dernières années que celui des réductions faites aux subventions. Le gouvernement effectue des compressions et continuera de le faire, quel que soit le parti politique au pouvoir.

Quelle est la vision du conseil pour arrêter l'hémorragie des revenus? *Hockey Night in Canada* constituera inévitablement un morceau majeur pour la CBC.

Je vais vous poser toutes mes questions. En ce qui concerne Radio-Canada et la CBC, je crois, en tant que Québécois, que Radio-Canada offre un service important aux francophones du pays. Les cotes d'écoute sont respectables. Ce qui m'inquiète cependant, c'est que chaque fois qu'il y a des compressions à la CBC et à Radio-Canada, ces compressions sont effectuées sur toute la ligne. Le conseil a-t-il l'impression que les compressions ont été appliquées de façon équitable? Selon mon expérience du monde des affaires, s'il y a un service qui n'est pas performant... vous avez indiqué avec raison que lorsqu'une émission est mal reçue, vous la changez.

Le conseil a-t-il l'impression que les pertes de revenus subies au cours des dernières années par la CBC sont plus élevées que celles connues à Radio-Canada? Je présume que les revenus de Radio-Canada sont un peu plus élevés que ceux de l'antenne anglophone, si je me fie à la cote d'écoute. Je vous invite à vous prononcer là-dessus.

Troisièmement, pouvez-vous nous dire combien d'employés de la CBC et de Radio-Canada touchent une pension, sont à la retraite ou encore sont à la retraite depuis de nombreuses années, et pourtant travaillent encore à la CBC et à Radio-Canada à titre de contractuels en effectuant le même travail qu'ils ne le faisaient avant de prendre leur retraite, la seule différence étant que ce sont des contractuels?

My last question is in regard to the ombudsmen. We have met both ombudsmen from CBC/Radio-Canada. I think they are doing a very admirable job. My concern and the concern of this committee is that we talk about arm's length: They are hired by the president; they report to the president; and I find that incredible. There is absolutely no distance between the people they are investigating, so to speak, and the people they report to. Wouldn't it be more appropriate for the ombudsmen to be reporting to the board of directors who have that responsibility? Those are the four questions.

Mr. Racine: I'll go in reverse order. I'll start with the fourth one.

As much as the two ombudsmen are hired by the CEO, he informs us of whom he's going to hire and why when it happens.

As for the reports, the reports are sent to us. They come to us, and they do their yearly report with the news head there. We also have an in-camera with the two ombudsmen. Sometimes mistakes are made by the news department, and we take this very seriously.

Right now they are appointed by the CEO, but we're informed on this. I think he does a diligent job of finding the right person to do this, and then they report to us. Really the report is for us, not for him.

Your third question I already answered, which was —

Senator Housakos: Regarding the pensions.

Mr. Racine: Yes, I will provide the information.

Senator Housakos: The second question was with regard to Radio-Canada and CBC and the fact that when there are cuts being made across the board, I think Radio-Canada gets penalized unfairly.

Mr. Racine: It's a very good question. In the last few years, we have made cuts two or three times. When we have to make cuts, we don't look at French and English as much as we look at local news, vis-à-vis what we do on TV.

There is a saying that French gets 40 per cent and English gets 60, but French gets more than 40. They do great things, and they deserve some money. We look at the English side, and we invest where we feel that investment is needed and where the services are needed.

I must say that we don't look at this from one or the other; we look at all sorts of services. As much as some services are very strong, local news is something that we don't want to cut, but they get some cuts because everybody gets a piece of that.

Ma dernière question porte sur les ombudsmans. Nous avons rencontré les deux ombudsmans, c'est-à-dire celui de la CBC et de Radio-Canada. Je crois qu'ils font un travail louable. Cependant, moi-même et le comité sommes préoccupés du fait que ces gens sont embauchés par le président et lui rendent des comptes. C'est incroyable. Il n'y a absolument aucune distance entre les personnes sur lesquelles les ombudsmans enquêtent, pour ainsi dire, et les personnes à qui ils doivent rendre des comptes. Ne serait-il pas plus approprié si les ombudsmans rendaient des comptes au conseil d'administration qui en a la responsabilité? Voilà mes quatre questions.

M. Racine : Je vais aller dans le sens inverse en commençant par votre quatrième question.

Les deux ombudsmans sont effectivement embauchés par le PDG qui nous indique la personne recrutée et les raisons qui ont motivé son recrutement.

Quant aux rapports, c'est nous qui les recevons. Les ombudsmans nous envoient un rapport et remettent un rapport annuel au chef des informations. Nous avons également des séances à huis clos avec les deux ombudsmans. Parfois des erreurs sont commises au sein du service des informations, ce que nous prenons au sérieux.

À l'heure actuelle, c'est le PDG qui nomme les ombudsmans, mais nous en sommes informés. J'ai l'impression qu'il s'acquitte bien de sa tâche, c'est-à-dire trouver la personne qui convient pour nous faire rapport. C'est nous qui recevons les rapports, pas le PDG.

J'ai déjà répondu à votre troisième question qui portait sur...

Le sénateur Housakos : Les pensions.

M. Racine : Oui, je vous fournirai ces renseignements.

Le sénateur Housakos : La deuxième question portait sur Radio-Canada et la CBC, et le fait qu'à mon avis, Radio-Canada soit pénalisée injustement lorsqu'il y a des compressions généralisées.

M. Racine : C'est une excellente question. Au cours des dernières années, nous avons effectué des compressions à deux ou trois reprises. Lorsque nous le faisons, nous ne pensons pas au français ou à l'anglais, mais plutôt aux nouvelles locales et à nos émissions diffusées à la télé.

On dit que l'antenne francophone reçoit 40 p. 100 et l'antenne anglophone 60 p. 100, mais en fait l'antenne francophone reçoit plus de 40 p. 100. Elle réussit des choses formidables et mérite bien cet argent. Du côté anglophone, nous investissons l'argent là où, à notre avis, le besoin existe et où il faut des services.

Nous ne pensons pas à la question linguistique; nous étudions toutes sortes de services. Malgré la qualité robuste de certains services et le fait que nous ne voulons pas réduire la couverture locale, les nouvelles locales sont parfois touchées par les compressions que nous devons appliquer de façon généralisée.

[Translation]

Senator Housakos: Do you agree that Radio-Canada's role and mandate are different from those of the CBC? Do you agree that the client base, objectives, competition and the market are different?

Mr. Racine: Yes, I agree.

Senator Housakos: I have always said that the government might want to consider the possibility of creating two independent entities — one serving French Canada and the other one serving English Canada — because the markets and the objectives are completely different. What do you think about that?

Mr. Racine: Historically, the two networks have had little contact. However, with today's technologies, they increasingly have to work together. They each have independent programming, but using the same infrastructure results in tremendous efficiencies and synergy. The two networks are increasingly seeing efficiencies in this approach.

Of course, those efficiencies will benefit them, as the objective is to reinvest as much money as possible in content. If the two entities had separate infrastructure, the cost would be much higher.

The Chair: I have another question on the same topic. When Radio-Canada lost "La Soirée du Hockey," you cut almost the entire Radio-Canada sports team, and that had no impact on English Canada. However, when the CBC lost "Hockey Night in Canada," you probably know that this had an impact on Radio-Canada in Moncton and in Saint-Boniface.

Although there is no balance between the francophone and anglophone networks, something was certainly done differently in this case and had a distorting effect on francophones.

Mr. Racine: The loss of hockey resulted in many job cuts in Toronto. The sports team has decreased in size significantly, as there is no more hockey to cover. I don't know what the situation is with "La Soirée du Hockey," as I was not there.

I will summarize this in broad terms. The loss of hockey is a loss of 375 hours of Canadian content provided through "La Soirée du Hockey." I want to remind you that, if we had kept the rights to broadcast hockey, the cost would have been higher.

The Chair: I can assure you that none of the witnesses who have testified before the committee objected to that loss.

Mr. Racine: I want to point out that the loss of the hockey revenue is a loss of 375 hours of television that cost us almost nothing. Hockey was revenue minus the spending, and that came to zero, since we had 375 hours of free television. We also had a fantastic platform for selling our content.

[Français]

Le sénateur Housakos : Êtes-vous d'accord pour dire que le rôle et le mandat de Radio-Canada sont différents de ceux de la CBC? Êtes-vous d'accord avec le fait que la clientèle, les objectifs, la compétition et le marché sont différents?

M. Racine : Oui, je suis d'accord.

Le sénateur Housakos : J'ai toujours dit que le gouvernement devrait peut-être examiner la possibilité de créer deux entités indépendantes, une qui sert le Canada français et l'autre, le Canada anglais, parce que les marchés et les objectifs sont complètement différents. Quelle est votre opinion à ce sujet?

M. Racine : Historiquement, les deux sociétés ne communiquaient pas. Mais, aujourd'hui, avec les technologies, elles doivent de plus en plus travailler ensemble. Elles ont chacune une programmation indépendante, mais sur le plan de l'infrastructure, il y a énormément de gains et de synergie à utiliser les mêmes infrastructures. De plus en plus, les deux sociétés y voient des gains.

Évidemment, elles vont les recevoir, parce que l'objectif est de prendre la totalité de l'argent et de la réinvestir le plus possible dans le contenu. Si les deux entités avaient des infrastructures séparées, cela coûterait beaucoup plus cher.

Le président : J'ai une question supplémentaire sur le même sujet. Quand Radio-Canada a perdu *La Soirée du Hockey*, vous avez coupé l'équipe sportive de Radio-Canada presque au complet, et cela n'a pas eu d'effet sur le Canada anglais. Par ailleurs, quand la CBC a perdu *Hockey Night in Canada*, vous n'êtes pas sans savoir que cela a eu un impact sur Radio-Canada à Moncton et à Saint-Boniface.

Donc, s'il n'y a pas d'équilibre entre les sociétés francophone et l'anglophone, il y a certainement, dans ce cas précis, une action qui a été posée différemment, qui a eu un effet de distorsion et qui a affecté les francophones.

M. Racine : D'abord, la perte du hockey a causé beaucoup de pertes d'emploi à Toronto. L'équipe des sports est de beaucoup diminuée, parce qu'il n'y a plus de hockey à couvrir. Je ne connais pas la situation de *La Soirée du Hockey*, je n'étais pas là.

Je vais vous résumer cela en gros. La perte du hockey, c'est la perte de 375 heures de contenu canadien que représentait *La Soirée du Hockey*. Je vous rappelle que, si on avait gagné le hockey, cela aurait coûté plus cher.

Le président : Aucun des témoins qui ont témoigné devant le comité n'a contesté cette perte, je peux vous l'assurer.

M. Racine : Je rappelle que la perte de revenu du hockey, c'est la perte de 375 heures de télé qui ne nous coûtaient à peu près rien. Le hockey, c'était un revenu moins des dépenses, et cela équivalait à zéro, puis on avait 375 heures de télé gratuites. On avait aussi une plateforme pour vendre notre contenu qui était fantastique.

I do not agree with people who are saying that the loss of hockey had repercussions. Proportionally, the cuts on the French side were not higher than those made on the English side.

[English]

Senator Plett: My first question is supplemental to what Senator Housakos talked about when he asked about the ombudsmen.

We had the ombudsmen here a few months ago, and I asked the English-side ombudsman a question with regard to some of the ways in which she worked. After I explain what I asked her, my question will be whether or not the board sets any parameters at all in how the ombudsmen work, or whether she or he would decide entirely how they handle cases. You said that you are very concerned with proper reporting.

I raised an issue with her where I felt an individual had been slandered on “The National,” which is fairly important. A complaint was filed. I asked the ombudsman if, in a situation like that, she would interview both the journalist and the complainant. Her answer was, no, she would interview the journalist. I found it strange that she would interview one side of a complaint and not both sides. Even in a court of law, both sides can present their case.

Would you be involved in that type of policy, where the ombudsmen might not necessarily interview both sides?

Mr. Racine: The terms of reference of the ombudsmen are approved by us and were redone by most of the current board a few years ago. We hired a consultant a few years ago and we looked at everything that was done almost everywhere, because we felt that we needed to look at this. The ombudsmen follow a book on how they act. We looked at those terms of reference, and we’ve looked at all sorts of ombudsmen around the world: in private and public companies, in the media and outside of media. We changed a few details, but we approved new terms of reference, which they are using currently.

I don’t know the specifics about what you are using as an example, but I think they are doing a good job. It’s not easy. The two ombudsmen have a tough job and they do fairly well; I’m impressed. I must say that the two that we have right now are the best I’ve seen so far.

Senator Plett: Are those terms of reference public?

Mr. Racine: Probably. I don’t know, but probably.

Senator Plett: I would like to know if they are public, and I would like to know how I can get them.

Je ne suis pas d’accord avec les gens qui disent que la perte du hockey a eu des répercussions. Proportionnellement, les compressions du côté français n’ont pas été plus importantes que celles du côté anglais.

[Traduction]

Le sénateur Plett : Ma première question s’ajoute à celle du sénateur Housakos, qui a posé une question sur les ombudsmans.

Nous avons entendu les ombudsmans il y a quelques mois, et j’ai posé une question à l’ombudsman responsable de l’antenne anglophone sur certaines de ses méthodes de travail. Je vous répéterai les questions que je lui ai posées, et ensuite j’aimerais savoir si le conseil établit des paramètres ou non quant à la méthode de travail des ombudsmans, ou si il ou elle a une entière latitude quant à sa façon d’aborder les dossiers. Vous avez dit que la qualité des rapports vous préoccupe énormément.

J’ai soulevé un incident où il m’a semblé qu’une personne avait été la cible de propos diffamatoires à l’émission « The National », ce qui est grave. Une plainte a été déposée. J’ai demandé à l’ombudsman si, dans une telle situation, elle entendrait à la fois le journaliste et l’auteur de la plainte. Sa réponse était que non, elle rencontrerait seulement le journaliste. J’ai trouvé cela étrange qu’elle ne rencontre qu’une des deux parties concernées par la plainte. Même devant les tribunaux, les deux parties peuvent se faire entendre.

Êtes-vous concerné par ce type de politique, c’est-à-dire lorsque les ombudsmans n’entendent pas forcément les deux parties?

M. Racine : Le mandat des ombudsmans, qui est approuvé par le conseil, a fait l’objet d’un examen par la plupart des membres actuels du conseil il y a quelques années. À l’époque, nous avons embauché un consultant et nous avons examiné ce qui se faisait presque partout ailleurs, car nous estimions que la question était importante. Les ombudsmans suivent les règles consignées dans leur manuel. Nous avons examiné ces règles et nous avons également étudié les mandats de toutes sortes d’ombudsmans au monde, dans le secteur privé et public, dans le secteur médiatique et ailleurs. Après avoir apporté quelques changements, nous avons approuvé les nouvelles règles qui sont appliquées actuellement.

Je ne connais pas les détails du cas que vous avez évoqué, mais il me semble que les ombudsmans font du bon travail. Ce n’est pas facile. Les ombudsmans s’acquittent plutôt honorablement d’une tâche difficile; j’en suis impressionné. Je dois également ajouter que nos deux ombudsmans sont les meilleurs que je n’aie jamais vus.

Le sénateur Plett : Les modalités de leur mandat sont-elles publiques?

M. Racine : Probablement. Je ne le sais pas, mais probablement.

Le sénateur Plett : J’aimerais savoir si elles sont publiques et comment je peux mettre la main dessus.

The Chair: That will be passed on to the clerk, who will pass it on to the members.

Senator Plett: I have one more question. In your statement, you say by 2020 there will be 1,500 fewer employees at the corporation. I will use an illustration first.

We've travelled around in our study. We were in the big tabernacle in Toronto, a 10-story building, and we were across the country in Halifax and toured that facility.

Mr. Racine: The new one?

Senator Plett: No, the old one. What they showed us there was something that was new, a production studio that they spent about \$800,000 on. I believe that was the number they had spent. As a result of spending \$800,000 and building this production studio, they needed six fewer employees. Staff reductions are not always as a result of government cutbacks, but may be as a result of efficiencies. In this case, I think they would be. With those six employees, that \$800,000 would be made up in a year or two. I want to commend them on that.

Further to that, when we were in Toronto visiting the 10-story building, I asked a question of the gentlemen who was touring us around. If CBC were building a facility today just for CBC, as that building had been designed for initially — now renting out space and that's great to get revenue — how large would your building be? He said five stories. Fifty per cent of the size it is now. I know CBC is trying to get rid of much of their property, and renting.

Is all of this reactive to the \$115 million less you are receiving through appropriation, or is much of this because CBC and you, as the board chair, decided we need to tighten our belts and start becoming more efficient? Because there are a couple of ways you are becoming more efficient. Are they a result of having to because we don't have "Hockey Night in Canada" and we are getting \$115 million less?

Mr. Racine: I was the first board member to be appointed chair of that real estate committee. Real estate is a big cost to the CBC. If we would rebuild the CBC, we would obviously not have that place in Toronto and in Montreal, because in today's world, we don't even need half of the building in Toronto.

In Halifax, we went from 160,000 or 180,000 to 38,000. I have a lot of examples where we don't need it. In Saskatoon, we went from 30,000 to 5,000 square feet, and we still have a news broadcast in a studio there.

Senator Plett: I want you to leave Winnipeg alone.

Le président : Vous pourrez transmettre ces informations au greffier, qui les communiquera ensuite aux membres.

Le sénateur Plett : J'ai encore une autre question. Dans votre déclaration, vous avez indiqué que d'ici 2020, la société aura perdu 1 500 employés. Je vais me servir d'un exemple à titre d'illustration.

Nous nous sommes déplacés dans le cadre de notre étude. Nous nous sommes rendus dans la grande ruche de Toronto, un édifice à 10 étages, et nous avons également visité les installations à Halifax.

M. Racine : Le nouvel édifice?

Le sénateur Plett : Non, l'ancien. Lorsque nous étions là, les employés nous ont montré leur nouveau studio de production qui a coûté environ 800 000 \$. Il me semble que c'est bien le coût. Après avoir dépensé 800 000 \$ pour faire construire ce studio de production, la société a licencié six employés. Les réductions des effectifs ne sont pas toujours causées par les compressions du gouvernement, mais parfois par des gains d'efficacité. C'est bien le cas dans mon exemple. Grâce au licenciement de ces six employés, la société pourra récupérer les dépenses de 800 000 \$ dans un an ou deux. J'aimerais en féliciter la société.

De plus, lorsque nous étions à Toronto pour visiter cet édifice à 10 étages, j'ai posé une question au monsieur qui nous accompagnait. Si la CBC devait maintenant construire des installations uniquement pour la CBC, comme c'était le cas de l'édifice à l'origine, dont une partie est maintenant louée à d'autres, ce qui est formidable pour les revenus, de quelle taille serait l'édifice? On m'a répondu cinq étages. C'est donc 50 p. 100 de l'édifice actuel. Je sais que la CBC tente de vendre beaucoup de ses biens ou de les louer.

Tout cela est-il en réaction aux 115 millions de dollars en moins que vous recevez en crédits parlementaires, ou est-ce tout autant parce que la CBC et vous-même, le président du conseil, avez décidé qu'il faut se serrer la ceinture et accroître l'efficacité? Je le dis parce que vous devenez plus efficace à plusieurs égards. Ou est-ce le résultat du fait de la disparition de *Hockey Night in Canada* et des 115 millions de dollars?

M. Racine : J'étais le premier membre du conseil d'administration à être nommé président du comité chargé des biens immobiliers. L'immobilier coûte cher à Radio-Canada. Si nous devions refaire Radio-Canada, nous n'aurions pas d'édifice à Toronto ni à Montréal, car de nos jours, nous n'avons même pas besoin de la moitié de l'édifice situé à Toronto.

À Halifax, nous sommes passés de 160 000 à 180 000 pieds carrés à 38 000 pieds carrés. Je pourrais vous fournir de nombreux autres exemples de superficie dont nous n'avons pas besoin. À Saskatoon, nous sommes passés de 30 000 à 5 000 pieds carrés, et nous sommes toujours en mesure de diffuser le bulletin de nouvelles depuis le studio qui y est situé.

Le sénateur Plett : Je ne veux pas que vous touchiez à Winnipeg.

Mr. Racine: In Montreal, we are going to reduce, going from 100 to 30, 1.3 to around 400. That's the plan. But is it reacting? No. We started that process before the drop in 2011. We started in 2010. The board and management felt, by visiting the studios, this was not efficient anymore. When you tour Montreal and Toronto you feel that we're big and not efficient. When you go to Halifax or Saskatoon, you feel that we're efficient and that we could never be more efficient than this. Obviously, we need to change every place that we have, and we're doing so.

Senator Plett: When you're done with this program, do you have any idea how much money a year this will save CBC?

Mr. Racine: I should know that number. I will get you the number, but I have that number. I'm telling you we're following that number. We had that number in 2011 and we're going there. We're going to be there. By 2019, I think we're going to finish that program. It obviously takes a long time.

The Chair: We have 15 minutes left. I have four senators on the list for second round. I'd like you to share that time as honourably as you can.

Senator Eggleton: I'll share with Senator Housakos by saying, yes, past governments of all political stripes have all cut, but the current cuts by this current government are going far too far. I hear you saying all the time to live within its means, but it's pretty lean and mean.

Your statement says "government-wide restraint, together with a broken advertising model." Let me talk about the broken advertising model. If you had your druthers, as the old saying goes, would you prefer there be no advertising on CBC?

Mr. Racine: No, I think that advertising is good. The mix of having different sources of revenue is very good. It keeps us on the edge. It's good. I think our model is very good.

Senator Eggleton: Is it cost efficient now that you've lost hockey? Some of the numbers I saw earlier indicated that you're barely breaking even between the costs and the amount of revenue you're taking in. Is that not correct?

Mr. Racine: No, no. You mean the cost of sales?

Senator Eggleton: Yes, I guess so, if it's relevant to CBC English language television?

Mr. Racine: We obviously reorganized our sales department to be more in line with our objective and, no, we're pretty good.

M. Racine : À Montréal, nous allons effectuer des réductions en passant de 100 à 30, de 1,3 à environ 400. C'est ce qui est prévu. Est-ce une réaction? Non. Nous avons commencé le processus avant la compression de 2011; c'était en 2010. Le conseil et la gestion étaient d'avis, après avoir visité les studios, que ce modèle n'était plus efficace. Lorsqu'on visite les locaux de Montréal et de Toronto, on a un sentiment de grandeur et non pas d'efficacité. Si l'on va à Halifax ou à Saskatoon, on sent que nous sommes efficaces et même que l'on ne pourrait pas être plus efficace. Bien évidemment, nous devons changer la superficie de chacun de nos bureaux, et c'est ce que nous faisons.

Le sénateur Plett : Une fois que vous aurez terminé ce programme, savez-vous quelles seront les économies générées pour Radio-Canada?

M. Racine : Je devrais le savoir. Je sais où trouver le chiffre et je vous le transmettrai. Nous faisons un suivi de ce dossier. Nous avons fixé un objectif en 2011, et nous le poursuivons. D'ici 2019, je crois que le programme sera terminé. C'est bien évidemment un projet de longue haleine.

Il nous reste 15 minutes. J'ai quatre sénateurs sur ma liste pour la deuxième série de questions. Je vous demande de partager le temps qui reste aussi honorablement que possible.

Le sénateur Eggleton : Je suis d'accord avec le sénateur Housakos pour dire que oui, les anciens gouvernements de tous les partis politiques ont tous effectué des compressions, mais les compressions du gouvernement actuellement au pouvoir sont exagérées. Je vous entends dire constamment qu'il faut vivre selon ses moyens, mais ces moyens sont plutôt maigres.

Dans votre déclaration, vous avez parlé des « restrictions des dépenses gouvernementales, couplées à un modèle publicitaire qui ne fonctionne plus ». Permettez-moi d'aborder ce modèle publicitaire qui ne fonctionne plus. Si c'était à vous, préféreriez-vous qu'il n'y ait aucune publicité à Radio-Canada?

M. Racine : Non, je crois que la publicité est une bonne chose. C'est très utile d'avoir diverses sources de revenus. Nous devons en être méritants. C'est positif. Je crois que notre modèle est très sain.

Le sénateur Eggleton : Est-ce rentable maintenant, depuis que vous avez perdu les droits de diffusion des matchs de hockey? Dans certains documents que j'ai consultés plus tôt, vous arrivez à peine à recouvrer les dépenses par les revenus perçus. Ai-je bien raison?

M. Racine : Non, non. Vous parlez des coûts associés aux ventes?

Le sénateur Eggleton : Je crois que oui, dans le cas de l'antenne anglophone de la télévision de CBC?

M. Racine : Nous avons bien sûr réorganisé notre service des ventes pour l'aligner davantage sur notre objectif, mais nous sommes toujours en plutôt bonne posture.

Senator Eggleton: Pretty good, but you say it's a broken advertising model, so how are you going to fix it?

Mr. Racine: You're talking about the costs of sales. You asked me —

Senator Eggleton: I'm taking your statement.

Mr. Racine: If you ask me, should we have advertising or not, I say, yes, we should have advertising. I think that the cables and satellite companies should give us some money for our main content, our main channel.

Senator Eggleton: Do you have any program to try to make up for the advertising loss, for example on "Hockey Night in Canada," or increase the advertising revenues in any other way? Are you going to do more advertising on radio, or what are you planning on doing?

Mr. Racine: We are not planning to have any more advertising on radio than on our first channel. We feel it's part of our mandate to provide national radio and local radio for free, so we're not going to change this right now, no.

Senator Eggleton: Okay.

Senator Batters: I want to briefly go back to the Jian Ghomeshi thing on a another matter dealing with the CBC board, but what I'm getting at —

Senator Eggleton: Point of order.

The Chair: Let's hear the question before saying it's out of order.

Senator Eggleton: She said she's going back to the Jian Ghomeshi thing.

The Chair: If it's process —

Senator Batters: It is process.

Senator Eggleton: I have a point of order to make and that is we keep getting away interest the terms of reference that are set by the Senate on this study. The Senate study has to do with the future of public broadcasting. I can read it out for you. It's at the beginning of every memo all the time. What we are constantly doing is dealing with day-to-day management matters, or dealing with auditing questions. We'd love to be auditors, I guess. This is just going beyond what the terms of reference are.

Senator Batters: My point of view is —

Senator Eggleton: I object to it.

The Chair: I want to make it clear; I've said it before. If it's the same subject, if it deals with the process —

Senator Eggleton: I think it's an issue, but not for this terms of reference.

Le sénateur Eggleton : En plutôt bonne posture, mais vous parlez d'un modèle publicitaire qui ne fonctionne plus. Comment allez-vous le réparer?

M. Racine : Vous parlez du coût des ventes, vous m'avez posé une question...

Le sénateur Eggleton : Je parle de votre déclaration.

M. Racine : Si vous me demandez si notre société devrait faire passer de la publicité ou non, je vous répondrai que oui. Je crois que les diffuseurs par câble et par satellite devraient nous payer pour le contenu de notre chaîne principale.

Le sénateur Eggleton : Avez-vous mis sur pied un programme pour essayer de compenser les pertes de revenus publicitaires, par exemple, celles liées à *Hockey Night in Canada*, ou encore pour accroître les revenus publicitaires d'une autre façon? Allez-vous augmenter la publicité à la radio, ou avez-vous d'autres projets en tête?

M. Racine : Nous ne prévoyons pas avoir davantage de publicité à la radio qu'à notre première chaîne. Nous estimons que notre mandat consiste à offrir des chaînes de radio nationales et locales gratuitement, et nous n'allons pas changer cette politique actuellement.

Le sénateur Eggleton : D'accord.

La sénatrice Batters : J'aimerais brièvement retourner au dossier Jian Ghomeshi en lien avec une autre question pour le conseil d'administration de la CBC, mais ce que j'aimerais savoir...

Le sénateur Eggleton : J'invoque le Règlement.

Le président : Écoutons la question avant de faire un rappel au Règlement.

Le sénateur Eggleton : Elle a dit qu'elle va revenir au dossier de Jian Ghomeshi.

Le président : S'il s'agit d'une question de processus...

La sénatrice Batters : C'est le cas.

Le sénateur Eggleton : J'invoque le Règlement, car nous continuons à nous éloigner des paramètres de l'étude établie par le Sénat. L'étude sénatoriale porte sur l'avenir des radiodiffuseurs publics. Je peux vous lire le mandat. Il figure au début de chaque note de service. Or, nous nous préoccupons de questions de gestion quotidienne, de vérifications. J'ai l'impression que nous voudrions tous devenir vérificateurs. Cela va au-delà des paramètres de l'étude.

La sénatrice Batters : À mon avis...

Le sénateur Eggleton : Je m'y oppose.

Le président : Je l'ai déjà dit, et je veux que ce soit clair. Si on s'en tient au même sujet, s'il s'agit d'une question de processus...

Le sénateur Eggleton : Je pense que c'est un problème, mais qu'il ne fait pas partie de notre mandat.

The Chair: If it deals with the process of how the board reacts, the future of the CBC is in the hands of the board. If the board is perceived as mishandling issues as important as that one, I don't want the details. I would respect the fact, but if it deals with the process, I will let you continue the question, but if it doesn't deal with the process, I will tell Mr. Racine that he doesn't have to answer.

Senator Batters: I just want to say —

The Chair: You can make a comment, too, please.

Senator Plett: Chair, Mr. Racine very clearly, when Senator Batters asked the first question, referred to the celebrity status, I believe, and certainly because there is a celebrity status here I think it is different than just simply how they would have dealt with any regular journalist on the street. This is of interest to the entire country in how CBC handles their management and their people, so I think it is very relevant to this study.

Senator Batters: Further to that, I think that this issue probably received more attention than any other CBC issue in years, and so I'd say it's critical to the future of the CBC and the credibility of the CBC to get answers about this.

The Chair: And your question is?

Senator Plett: Ask your question.

Senator Batters: When did you and the CBC board first find out about the serious allegations about Jian Ghomeshi, and what did you and the board do about this when you did find out?

You indicated earlier that the full board meets regularly eight times a year, and you also indicated to us tonight that the board was advised hours before Jian Ghomeshi was dismissed. Could you please deal with those particular two questions? Thank you.

Mr. Racine: We were advised a few hours before, and at the next board meeting we got a briefing about what happened and the appointment of our special investigator — what management did, basically. We were briefed on it at the next board meeting. We asked some questions. The board is happy about how the management handled the situation. That's it.

Senator Batters: That's the first time you heard, a few hours before?

Mr. Racine: Yes, we never heard about this before.

Senator Greene: Just one not-so-simple question. Assuming that Canadian content or achieving good Canadian content is what we're all after — it's the Holy Grail of Canadian broadcasting — do you think that Canadians, Canadian

Le président : Si votre intervention se rapporte à la procédure entourant les réactions du conseil, l'avenir de CBC/Radio-Canada est entre les mains de celui-ci. Si on juge que le conseil gère mal des questions aussi importantes que celle-ci, je ne veux aucun détail. Je comprends, mais je ne vous laisserai terminer votre question que si elle touche la procédure. Dans le cas contraire, je dirai à M. Racine qu'il n'est pas tenu de répondre.

La sénatrice Batters : Je veux simplement dire...

Le président : Vous aussi pouvez intervenir.

Le sénateur Plett : La première fois que la sénatrice Batters a posé la question, monsieur le président, M. Racine a très clairement parlé de la célébrité de l'individu, je crois. Cette célébrité explique certainement, selon moi, pourquoi la situation est différente de la façon dont la société aurait simplement procédé avec tout journaliste ordinaire sur le terrain. Puisque la façon dont CBC/Radio-Canada gère ses cadres et ses employés intéresse l'ensemble du pays, je trouve la question fort pertinente dans le cadre de notre étude.

La sénatrice Batters : J'ajouterais qu'on a probablement accordé plus d'attention à cette question qu'à tout autre enjeu de CBC/Radio-Canada depuis des années. Je crois donc qu'obtenir des réponses à ce sujet est essentiel à l'avenir de la société et à sa crédibilité.

Le président : Et quelle est votre question?

Le sénateur Plett : Veuillez la poser.

La sénatrice Batters : À quel moment le conseil de CBC/Radio-Canada et vous avez-vous entendu parler pour la première fois des graves allégations à propos de Jian Ghomeshi, et qu'avez-vous alors fait à cet égard?

Vous avez dit tout à l'heure que l'ensemble du conseil tient régulièrement des rencontres huit fois par année. Vous nous avez également dit ce soir que le conseil a été avisé quelques heures avant que Jian Ghomeshi ne soit congédié. Pourriez-vous s'il vous plaît répondre à ces deux questions particulières? Merci.

M. Racine : Nous avons été avisés quelques heures avant, et avons été informés à la rencontre suivante du conseil de ce qui s'est passé et de la nomination de notre enquêteur spécial — il s'agissait essentiellement de ce qu'a fait la gestion. Nous avons été renseignés à la séance suivante, et nous avons posé des questions. Le conseil est satisfait de la façon dont la gestion a géré la situation. Voilà tout.

La sénatrice Batters : Vous avez donc été mis au courant pour la première fois quelques heures plus tôt?

M. Racine : Oui, nous n'en avons jamais entendu parler auparavant.

Le sénateur Greene : J'ai une question qui n'a rien de simple. Supposons que tout le monde a pour objectif de diffuser un bon contenu canadien — c'est le Saint-Graal de la radiodiffusion canadienne; croyez-vous que l'ensemble des Canadiens et des

taxpayers, but all Canadians, would achieve more bang for their buck if the money that was spent by Parliament on the CBC, which is about \$800,000 a year now, probably something like that —

Mr. Racine: A bit more than that.

Senator Greene: \$850,000?

Mr. Racine: No, \$950,000.

Senator Greene: Wow, jeez, \$950,000.

Could that be better spent by providing it to content providers through the Canada Media Fund or through Telefilm or some organization rather than to the CBC, which spends a lot on management, et cetera?

Mr. Racine: No, I don't think so. As much as it is perceived that we spend a lot on management, the vast majority of our investment goes towards content.

I'm not saying that we're perfect. I'm just saying that the vast majority of our investment —

Senator Greene: How much? Out of that \$950,000, about how much, if you could break it that way, do you think would go to Canadian content providers for stories?

Mr. Racine: I don't know. I could provide you the number. Instead of guessing, I will provide you with the number.

Senator Greene: So, why do you think that we need the CBC, as it currently is, to be a Canadian content provider?

Mr. Racine: I think we need the CBC for all sorts of different reasons. I think that it showcases Canadian talent; it provides local, national and international news to Canadians.

Senator Greene: So do the private channels, but theoretically you could make the private channels show more Canadian content through regulation.

Mr. Racine: They provide less than us.

Senator Greene: They do now, yes, but they would not necessarily in the future.

Mr. Racine: The privates are running a business and, if the business is better to buy U.S. content and put it on their network and get advertising for it, they will do it.

On the opposite side, I think we have an obligation, and also that's why we exist, to provide Canadian content to Canadians and showcase Canadian talent. We're there to entertain and also to inform Canadians. That's why we exist.

contribuables en auraient plus pour leur argent si les sommes que le Parlement a accordées à CBC/Radio-Canada, qui s'élèvent probablement aujourd'hui à 800 000 \$ par année...

M. Racine : C'est un peu plus.

Le sénateur Greene : 850 000 \$?

M. Racine : Non, 950 000 \$.

Le sénateur Greene : Wow, bon sang, 950 000 \$.

Cet argent pourrait-il être mieux dépensé s'il était versé à des fournisseurs de contenu par l'intermédiaire du Fonds des médias du Canada, de Téléfilm ou d'une organisation quelconque, plutôt qu'à CBC/Radio-Canada, qui consacre beaucoup d'argent à la gestion et au reste?

M. Racine : Non, je ne crois pas. Même si certains ont l'impression que nous dépensons beaucoup en gestion, la grande majorité de nos investissements sert au contenu.

Je ne dis pas que la société est parfaite, mais simplement que la grande majorité de nos investissements...

Le sénateur Greene : Dans quelle mesure? Sur les 950 000 \$, environ combien d'argent serait selon vous versé aux fournisseurs de contenus canadiens pour les histoires, si vous pouviez décortiquer la somme ainsi?

M. Racine : Je l'ignore. Je pourrai vous faire parvenir le chiffre. Plutôt que de répondre au hasard, je vais vous fournir cette somme.

Le sénateur Greene : Pourquoi croyez-vous que nous ayons besoin de CBC/Radio-Canada sous sa forme actuelle comme fournisseur de contenu canadien?

M. Racine : Je pense que nous avons besoin de CBC/Radio-Canada pour toutes sortes de raisons. La société met en valeur les artistes canadiens et fournit des nouvelles locales, nationales et internationales aux Canadiens.

Le sénateur Greene : Les chaînes privées aussi, mais on pourrait théoriquement obliger ces chaînes par voie réglementaire à diffuser un plus important contenu canadien.

M. Racine : Ils en diffusent moins que nous.

Le sénateur Greene : C'est vrai maintenant, mais ce ne serait pas nécessairement le cas à l'avenir.

M. Racine : Les chaînes privées exploitent une entreprise; s'il est dans leur intérêt commercial d'acheter et de diffuser du contenu américain sur leur réseau pour obtenir de la publicité, elles vont le faire.

En revanche, je pense que nous avons une obligation. C'est d'ailleurs justement pour diffuser un contenu canadien aux Canadiens et pour mettre en valeur les artistes d'ici que nous existons. Nous sommes là pour divertir et informer les Canadiens. C'est notre raison d'être.

Senator Greene: And you don't believe the money could be better spent in terms of Canadian content if it all went to Canadian content providers, producers, et cetera, who told stories —

Mr. Racine: This is what we do and it's where we're going. On the content side, we want to be the place where the organizations will choose the best producers in Canada to showcase their talent. This is what we're doing.

Senator Unger: Mr. Racine, my question has to do with pensions. According to the CBC/SRC 2013 annual report on the CBC pension plan, pension payments in 2013 were \$263.2 million and pension revenues for that year were \$104 million, of which the CBC/SRC contributed \$58 million and employees contributed \$48 million, which results in a deficit of \$159.5 million. The CBC/SRC currently pays 9,454 pensioners. You probably know all of this.

With CBC/SRC's total advertising revenues declining, and although the corporation will be coming to a fifty-fifty split in the ratio, there is still a deficit. Within this context, how will you offset the current pension plan each year?

Mr. Racine: We have more pensioners than we have people providing the pensions, so that's why there is a big gap. When we reduce the number of employees and the pensioners aren't growing, the pension fund will go down, but that was planned many years ago by the pension board. We knew of that curve. From my understanding, the pension fund is doing well. In terms of total assets, it's going down, but it will go down as we have less employees.

Senator Unger: As pensioners decrease, you don't think this will come to a crunch at some further point in time?

Mr. Racine: Our analyses are not showing that at all.

Senator Unger: Even with the advertising revenues declining?

Mr. Racine: No, the pension for us is a cost. The pension is outside the CBC, so we pay the pension. The employees pay the pension, and the pension fund is not us. It's arm's-length from us. It's not under our responsibility. We appoint the president of the pension fund. We appoint some members. The employees appoint some members. We have a report annually, and the report shows that we're fine. That's what it shows in the report, too. That's what it says.

Senator Unger: Is there another report, other than this one?

Mr. Racine: No.

Le sénateur Greene : Et vous ne croyez pas que l'argent pourrait être mieux dépensé, pour ce qui est du contenu canadien, si tout était versé aux fournisseurs de contenu canadien, aux producteurs et aux autres, qui racontent des histoires...

M. Racine : C'est ce que nous faisons et la direction dans laquelle nous allons. Sur le plan du contenu, nous voulons être l'endroit où les organisations choisiront les meilleurs producteurs au Canada afin de mettre en valeur les talents. Voilà donc ce que nous faisons.

La sénatrice Unger : Monsieur Racine, ma question porte sur les régimes de retraite. D'après la partie du rapport annuel de 2013 de CBC/Radio-Canada qui a trait au régime de retraite de la société, les prestations de retraite ont représenté 263,2 millions de dollars en 2013, alors que les revenus du régime étaient de 104 millions la même année, la société ayant versé 58 millions de dollars, et les employés, 48 millions. Voilà qui représente un déficit de 159,5 millions de dollars. CBC/Radio-Canada compte actuellement 9 454 prestataires, mais vous le savez probablement déjà.

Compte tenu du déclin de la totalité des recettes publicitaires de CBC/Radio-Canada, et du déficit que la société enregistrera même si elle passe à un financement à parts égales, comment allez-vous compenser chaque année le manque à gagner du régime actuel?

M. Racine : Le grand écart est attribuable au fait que nous avons plus de prestataires que de gens qui contribuent au régime. Lorsque nous diminuons la taille de l'effectif et que le nombre de prestataires n'augmente pas, la caisse de retraite diminue, mais c'était prévu depuis des années par la commission des pensions. Nous étions au courant de cette courbe. Je crois savoir que la caisse de retraite se porte bien. Il est vrai que le total des actifs diminue, mais les chiffres baisseront avec la réduction de l'effectif.

La sénatrice Unger : Alors que le nombre de prestataires diminue, ne croyez-vous pas que la situation deviendra critique à un moment donné?

M. Racine : Ce n'est pas du tout ce que montrent nos analyses.

La sénatrice Unger : Même avec le déclin des recettes publicitaires?

M. Racine : Non, puisque nous considérons le régime de retraite comme un coût. Puisqu'il ne relève pas de CBC/Radio-Canada, nous devons le payer. Les employés y contribuent, et la caisse de retraite n'est pas gérée par nous. Il s'agit d'une organisation indépendante dont nous ne sommes pas responsables. Nous nommons le président de la caisse de retraite, de même que certains membres. Les employés aussi nomment des membres. Nous avons un rapport annuel, qui montre que tout va bien. C'est ce que démontre le rapport aussi. C'est ce qu'il dit.

La sénatrice Unger : Y a-t-il un rapport autre que celui-ci?

M. Racine : Non.

Senator Housakos: Chair, at the beginning of the meeting you tabled the resolution from the National Assembly, which I think we've all read. Was that tabled by you, chair?

The Chair: What I asked at the beginning was how come we were not told that the resolution had been sent. Senator Unger brought up the question of Quebec's involvement in defending francophone television outside of Quebec. I did research and, during that research, I came upon this resolution.

Senator Housakos: Has the Parliament of Quebec requested to speak or to appear before us?

The Chair: No, not at all.

Senator Housakos: In regard to this resolution, it's fantastic that there is a degree of unanimity and support for Radio-Canada. The only thing I can say to our parliamentary colleagues in Quebec is that, as much as they get up in arms whenever the federal parliament infringes on their jurisdiction, I think they should allow the Parliament of Canada to do its work.

Some Hon. Senators: Hear, hear!

Senator Housakos: If they're as supportive of CBC/Radio-Canada, maybe they can transfer a few hundred million dollars of the \$9 billion equalization payments to CBC/Radio-Canada. The chairman would be happy to accept funding to help with the shortfall. That's my only comment.

The Chair: I'm still preoccupied with the process which resolutions like that don't have. There is no communication. Even though it had been received by the Senate, we were not informed that it had been sent to the Senate. I think that there's a process problem there, other than the fact that the only reason I even found it is that Senator Unger had asked me to do some research on Quebec's position on CBC outside Quebec.

Senator Unger: And this was a joint declaration?

The Chair: No, that was a declaration of the National Assembly. I did not find any joint declaration, yet.

Senator Unger: With Ontario?

The Chair: No.

Senator Unger: Okay.

[Translation]

The Chair: Mr. Racine, do you have anything to add before we wrap up?

Mr. Racine: I want to thank you for listening to me and for thinking about the CBC and its future.

Le sénateur Housakos : Monsieur le président, vous avez présenté en début de séance une résolution de l'Assemblée nationale, que tous les membres du comité ont lue, je crois. Est-ce vous qui l'avez déposée, monsieur le président?

Le président : Ce que j'ai demandé en début de séance c'était comment il est possible qu'on ne nous ait pas avisés du dépôt de la résolution. La sénatrice Unger a soulevé la question de la participation du Québec dans la défense de la télévision francophone hors de la province. J'ai fait des recherches, et c'est ainsi que je suis tombé sur cette résolution.

Le sénateur Housakos : Le Parlement du Québec a-t-il demandé à intervenir ou à comparaître devant nous?

Le président : Non, pas du tout.

Le sénateur Housakos : Pour ce qui est de cette résolution, il est formidable de constater une telle unanimité en faveur de Radio-Canada. La seule chose que je puisse dire à nos homologues parlementaires du Québec, c'est que de la même façon qu'ils montent aux barricades dès que le Parlement fédéral empiète sur leur champ de compétence, je pense qu'ils devraient nous laisser faire notre travail.

Des voix : Bravo!

Le sénateur Housakos : S'ils tiennent autant à CBC/Radio-Canada, peut-être pourraient-ils verser à la société quelques centaines de millions de dollars des 9 milliards qu'ils reçoivent en péréquation. Le président accepterait ces fonds avec plaisir pour combler une partie du manque à gagner. C'est tout ce que je voulais dire.

Le président : Je suis encore inquiet de l'absence de procédure entourant ce genre de résolution. Il n'y a aucune communication. Même si le Sénat l'avait reçue, nous n'en avons pas été informés. Je pense qu'il s'agit là d'un problème de procédure, sans compter que la seule raison pour laquelle je suis même tombé dessus, c'est que la sénatrice Unger m'avait demandé de faire des recherches sur la position du Québec à propos de CBC/Radio-Canada hors de la province.

La sénatrice Unger : Et s'agissait-il d'une déclaration commune?

Le président : Non, c'était une déclaration de l'Assemblée nationale. Je n'ai encore trouvé aucune déclaration commune.

La sénatrice Unger : Avec l'Ontario?

Le président : Non.

La sénatrice Unger : Je vois

[Français]

Le président : Monsieur Racine, avez-vous quelque chose à ajouter avant de terminer?

M. Racine : Je vous remercie de m'avoir écouté et de penser à la CBC et à son avenir.

The Chair: We are finishing at the scheduled time. Thank you for your patience. Colleagues, we will reconvene at the end of January.

(The committee adjourned.)

Le président : Nous terminons à l'heure que nous vous avions prévue; merci de votre présence. Collègues, nous serons de retour à la fin janvier.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, December 2, 2014

Town of Grand Falls-Windsor:

Rodney Mercer, Councillor.

Wednesday, December 3, 2014

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Suzanne Bossé, Director General;

Serge Quinty, Director of Communications.

Wednesday, December 10, 2014

Canadian Broadcasting Corporation:

Rémi Racine, Chairman of the Board.

TÉMOINS

Le mardi 2 décembre 2014

Ville de Grand Falls-Windsor :

Rodney Mercer, conseiller municipal.

Le mercredi 3 décembre 2014

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Suzanne Bossé, directrice générale;

Serge Quinty, directeur des communications.

Le mercredi 10 décembre 2014

Société Radio-Canada :

Rémi Racine, président du conseil.